

**Comm**munauté  
de communes

**Recueil**

**des actes  
administratifs**

**Mars 2021**



**Communauté de communes Thelloise**

7 avenue de l'Europe - 60530 Neuilly-en-Thelle - Tél. 03.44.26.99.50 - Fax. 03.44.26.99.77

 [thelloise.fr](http://thelloise.fr)

 [thelloise](https://www.facebook.com/thelloise)

 [@Thelloise](https://twitter.com/Thelloise)



# S O M M A I R E

----- Pages

## **CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 30 MARS 2021**

Etat récapitulatif des délibérations	5 à 8
Dispositif des délibérations	9 à 84

## **ACTES ADMINISTRATIFS**

### **DECISIONS DU PRESIDENT**

87 à 96

- ✓ Décision n° 2021-DP-009 du 15 mars 2021 : Autorisation de signature avec OISE TP de l'avenant n°1 de prolongation du marché pour les travaux d'aménagement de la ZAE de Neuilly en Thelle.
- ✓ Décision n° 2021-DP-010 du 15 mars 2021 : Autorisation de signature avec BATITECH d'un marché ayant pour objet une étude de faisabilité pour l'aménagement des locaux abritant le siège social de la CCT.
- ✓ Décision n°2021-DP-011 du 15 mars 2021 : Autorisation de signature avec CABARO de l'avenant n°2 au marché Pass Thelle Bus.
- ✓ Décision n°2021-DP-012 du 16 mars 2021 : Autorisation de signature avec la société ESE de l'avenant n°1 au marché pour la fourniture et la livraison de bacs roulants destinés à la collecte des déchets ménagers.
- ✓ Décision n°2021-DP-013 du 19 mars 2021 : Autorisation de signature avec la société PAGE 9 d'un marché ayant pour objet l'élaboration du PLH et la mise en place de la CIL.
- ✓ Décision n°2021-DP-014 du 23 mars 2021 : Autorisation de signature avec la société SYNTHECO/OPTAE d'un marché ayant pour objet la réalisation d'une assistance pour le renouvellement du marché de collecte des déchets ménagers et collecte sélective (phase 1 – Définition du service souhaité ; phase 2 – assistance à la passation des marchés).
- ✓ Décision n°2021-DP-015 du 30 mars 2021 : Autorisation de signature avec la société VERDI d'un marché ayant pour objet la réalisation de prestations de maîtrise d'œuvre pour la mise en accessibilité du réseau d'assainissement rue Henri Becquerel sur la commune de Chambly.



# *Etat récapitulatif des délibérations*



**SOMMAIRE**  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE**

**ORDRE DU JOUR**  
**ET RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS PRISES**



**A – Conseil communautaire du mardi 30 mars 2021**

**Délibérations rendues exécutoires le 31 mars 2021**

**I.- RAPPORTS BUDGETAIRES (BUDGETS PRIMITIFS 2021)**

*Note de présentation des budgets primitifs*

**1.- Budget principal**

1.-Affectation du résultat provisoire de l'exercice 2020 du budget principal	UNANIMITE
2.-Attributions de compensation provisoires 2021	UNANIMITE
3.- Fiscalité directe : fixation des taux d'imposition	UNANIMITE
3 b - Fiscalité directe : fixation des taux d'imposition TEOM	MAJORITE avec 14 contre et 3 abstentions
4.-Dette - emprunts 2021 - budget principal	UNANIMITE
5.-Budget primitif 2021 - budget principal	MAJORITE avec 3 contre

**2.- Budgets annexes**

**2.1.-Assainissement collectif**

1.-Affectation du résultat provisoire de l'exercice 2020 du budget annexe assainissement collectif	UNANIMITE
2.-Autorisation de programme / Crédits de paiement - budget annexe assainissement collectif	UNANIMITE
3.-Flux financiers entre le budget annexe assainissement collectif et le budget général	UNANIMITE
4.-Dette - emprunts - budget annexe assainissement collectif	UNANIMITE
5.-Budget primitif 2021 - budget annexe assainissement collectif	UNANIMITE

**2.2.-Assainissement non collectif**

1.-Affectation du résultat provisoire de l'exercice 2020 du budget annexe assainissement non collectif	UNANIMITE
2.-Flux financiers entre le budget annexe assainissement non collectif et le budget général	UNANIMITE
3.-Budget primitif 2021 - budget annexe assainissement non collectif	UNANIMITE

**2.3.-GEMAPI**

1.-Affectation du résultat provisoire de l'exercice 2020 du budget annexe GEMAPI	UNANIMITE
2.-Taxe GEMAPI - produit 2021 – budget GEMAPI	UNANIMITE
3.-Flux financiers entre le budget annexe GEMAPI et le budget général	UNANIMITE
4.-Budget primitif 2021 - budget annexe GEMAPI	UNANIMITE

## 2.4.-TAD

- |  |           |
|--|-----------|
| 1.-Affectation du résultat provisoire de l'exercice 2020 du budget annexe Transport à la demande | UNANIMITE |
| 2.-Budget primitif 2021 - budget annexe transport à la demande                                   | UNANIMITE |

## 2.5.-ZAE

### ➤ 2.5.1- Neuilly en Thelle

- |  |           |
|--|-----------|
| 1.-Affectation du résultat de l'exercice 2020 du budget annexe zone d'activités de Neuilly-en Thelle | UNANIMITE |
| 2.-Budget primitif 2021 - budget annexe ZAE Neuilly-en-Thelle  | UNANIMITE |

### ➤ 2.5.2- Noailles

- |   |           |
|---|-----------|
| 1.-Affectation du résultat de l'exercice 2020 du budget annexe zone d'activités de Noailles | UNANIMITE |
| 2.-Budget primitif 2021 - budget annexe ZAE Noailles  | UNANIMITE |

### ➤ 2.5.3- Novillers-Sainte Geneviève

- |   |           |
|---|-----------|
| 1.-Affectation du résultat de l'exercice 2020 du budget annexe zone d'activités de Novillers-Sainte Geneviève | UNANIMITE |
| 2.-Budget primitif 2021 - budget annexe ZAE Novillers-Sainte Geneviève  | UNANIMITE |

### ➤ 2.5.4- ZAE transférées Loi NOTRe dont la ZAE « Portes Sud de l'Oise »

- |   |           |
|---|-----------|
| 1.-Affectation du résultat provisoire de l'exercice 2020 du budget annexe ZAE loi NOTRe | UNANIMITE |
| 2.-Budget primitif 2021 - budget annexe ZAE loi NOTRe                                   | UNANIMITE |

## II.- AUTRES RAPPORTS

### **Finances/personnel/patrimoine/communication**

- |                          |           |
|--------------------------|-----------|
| 1. Tableau des effectifs | UNANIMITE |
|--------------------------|-----------|

### **Action sociale communautaire/accessibilité des services**

- |  |           |
|--|-----------|
| 2. HGI- Modifications du règlement de fonctionnement | UNANIMITE |
|--|-----------|

### **Environnement**

- |  |           |
|--|-----------|
| 3. Elaboration des nouveaux marchés de collecte : création d'un comité de pilotage | UNANIMITE |
|--|-----------|



# *Dispositif des délibérations*



## COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 23 mars 2021  
Date de l'affichage : 23 mars 2021  
Nombre de conseillers en exercice : 67  
Nombre de conseillers présents : 45 + 2 supplés + 12 pouvoirs  
Nombre de conseillers votants : 59

<b>OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT PROVISoire DE L'EXERCICE 2020 DU BUDGET PRINCIPAL</b>
--

Numéro de la Délibération : 300321-DC-I.1.1

L'an deux mille vingt et un, le trente mars, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Puiseux le Hauberge, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

**Etaient présents :**

Mmes Carine LUGEZ, Dominique MARGERY, Lydia BORDERES, Isabelle VILAREM, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Caroline MARTIN, Josiane VANDRIESSCHE, Thérèse-Marie DESCATOIRE, Annie BLANQUET, Danielle DEBLIECK, Marie-Thérèse LECERVOISIER, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Christelle MARIN, Nicole ROBERT, Angélique ANDRE.

MM. Pierre DESLIENS, Patrice CREPY, Patrick CORBEL, Jean-Jacques DUMORTIER, Marc VIRION, Rafaël DA SILVA, Guillaume NICASTRO, Alain GUERINET, Hubert CABORDEL, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Sébastien FERNET, Pascal POULET, Ludovic GORINE, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Jean-Louis GOUPIL, Charles-Antoine de NOAILLES, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Alain DEVOOGHT, Bruno CALEIRO, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Daniel VEREECKE, Gérard CHATIN, Pascal WAWRIN, Guy LAFOREST.

**Etaient absents :**

Mmes Laurence LANNOY, Maud MATHONAT, Viviane AKAKPOVI, Dominique VILTARD, Michèle BRICHEZ, Christelle GAUVIN, Nathalie GALINDO, Véronique PAUL, Françoise TESTART.

MM. Philippe MARECHAL, Francis CHABLE, David LAZARUS, Patrice GOUIN, Kévin POTET, Gérard AUGER, Denis JACOB, Thierry DEVILLARD, Robert JOYOT, Philippe ELOY, Jean VERTADIER, Philippe BOURLETTE, Christophe DURAND.

**Dont supplés :**

- Mme Christelle GAUVIN par M. Eric BRETON.
- M. Robert JOYOT par Mme Geneviève DELABY.

**Dont représentés :**

- M. Philippe MARECHAL par Mme Carine LUGEZ.
- M. David LAZARUS par Mme Marie-France SERRA.
- M. Patrice GOUIN par M. Rafaël DA SILVA.
- Mme Laurence LANNOY par Mme Doriane FRAYER.
- Mme Maud MATHONAT par M. Guillaume NICASTRO.
- Mme Viviane AKAKPOVI par M. Marc VIRION.
- M. Gérard AUGER par M. Bernard ONCLERCQ.
- M. Denis JACOB par M. Alain DUCLERCQ.
- M. Philippe ELOY par M. Guy LAFOREST.
- Mme Véronique PAUL par Mme Thérèse-Marie DESCATOIRE.
- M. Jean VERTADIER par M. Pierre DESLIENS.
- M. Christophe DURAND par Mme Nicole ROBERT.

**Etaient également présents, sans voix délibérative :**

Mme Frédérique CAMOIT.  
M. Jacques BOURGEOIS.

**Secrétaire de séance** : Mme Dominique MARGERY, conseillère communautaire de la commune de BELLE-EGLISE.

<b>OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT PROVISoire DE L'EXERCICE 2020 DU BUDGET PRINCIPAL</b>
--

### LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

*Vu :*

- L'article L 2311.5 du code général des collectivités territoriales ;
- L'instruction budgétaire et comptable M14 ;
- L'avis favorable des commissions du 25 mars 2021 ;

### SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE,

➤ **PREND ACTE** des résultats provisoires de l'exercice 2020 du budget principal :

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT - LE RESULTAT

Le résultat est constitué par le cumul :

• Du résultat reporté (R002 N-1)	+ 2 047 395,30 €
• Du résultat de l'exercice :	
Cumul des titres émis	+ 22 496 299,56 €
Cumul des mandats émis	- 20 995 007,95 €
<b>Résultat 2020 de la section de fonctionnement</b>	<b>+ 3 548 686,91 €</b>

#### SECTION D'INVESTISSEMENT - LE SOLDE D'EXECUTION

Le solde d'exécution est constitué par le cumul :

• Du résultat reporté (R001 N-1)	- 953 854,97 €
• Du solde :	
- des émissions de titres	+ 2 425 848,52 €
- des mandats de l'exercice	- 1 321 333,74 €
complété des restes à réaliser de l'exercice 2020 :	
• En recettes	+ 460 548,56 €
• En dépenses	- 1 092 466,47 €
<b>Solde d'exécution 2020 de la section d'investissement</b>	<b>- 481 258,10 €</b>

Numéro de la Délibération : 300321-DC-I.1.1

- **APPROUVE** l'inscription au budget primitif 2021 du budget principal de l'affectation du résultat provisoire 2020, à hauteur de + **3 548 686,91 €** comme suit :
- À la couverture du besoin de financement en affectant **481 258,10 €** en excédent de fonctionnement capitalisé au compte **1068** ;
  - Pour le solde de **3 067 428,81 €** en excédent de fonctionnement reporté sur la ligne codifiée **002**.
- **PRECISE** que le solde d'exécution brut de la section d'investissement (hors restes à réaliser) de + **150 659,81 €** fait l'objet d'un simple report en section d'investissement sur la ligne codifiée **001** ;
- **DIT** que l'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif 2021 ainsi que le détail des restes à réaliser ;
- **RAPPELLE** que la délibération d'affectation du résultat définitif devra intervenir après le vote du compte administratif 2020.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20210330-300321-DC-I-1-1-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 31/03/2021  
Amchage: 01/04/2021



*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président*

*Pierre DESLIENS*

## COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 23 mars 2021

Date de l'affichage : 23 mars 2021

Nombre de conseillers en exercice : 67

Nombre de conseillers présents : 45 + 2 supplés + 12 pouvoirs

Nombre de conseillers votants : 59

<b>OBJET : ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION PROVISOIRES 2021 – FIXATION DES MONTANTS</b>
--

Numéro de la Délibération : 300321-DC-I.1.2

L'an deux mille vingt et un, le trente mars, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Puiseux le Hauberge, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

**Etaient présents :**

Mmes Carine LUGEZ, Dominique MARGERY, Lydia BORDERES, Isabelle VILAREM, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Caroline MARTIN, Josiane VANDRIESSCHE, Thérèse-Marie DESCATOIRE, Annie BLANQUET, Danielle DEBLIECK, Marie-Thérèse LECERVOISIER, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Christelle MARIN, Nicole ROBERT, Angélique ANDRE.

MM. Pierre DESLIENS, Patrice CREPY, Patrick CORBEL, Jean-Jacques DUMORTIER, Marc VIRION, Rafaël DA SILVA, Guillaume NICASTRO, Alain GUERINET, Hubert CABORDEL, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Sébastien FERNET, Pascal POULET, Ludovic GORINE, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Jean-Louis GOUPIL, Charles-Antoine de NOAILLES, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Alain DEVOOGHT, Bruno CALEIRO, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Daniel VEREECKE, Gérard CHATIN, Pascal WAWRIN, Guy LAFOREST.

**Etaient absents :**

Mmes Laurence LANNOY, Maud MATHONAT, Viviane AKAKPOVI, Dominique VILTARD, Michèle BRICHEZ, Christelle GAUVIN, Nathalie GALINDO, Véronique PAUL, Françoise TESTART.

MM. Philippe MARECHAL, Francis CHABLE, David LAZARUS, Patrice GOUIN, Kévin POTET, Gérard AUGER, Denis JACOB, Thierry DEVILLARD, Robert JOYOT, Philippe ELOY, Jean VERTADIER, Philippe BOURLETTE, Christophe DURAND.

**Dont supplés :**

- Mme Christelle GAUVIN par M. Eric BRETON.
- M. Robert JOYOT par Mme Geneviève DELABY.

**Dont représentés :**

- M. Philippe MARECHAL par Mme Carine LUGEZ.
- M. David LAZARUS par Mme Marie-France SERRA.
- M. Patrice GOUIN par M. Rafaël DA SILVA.
- Mme Laurence LANNOY par Mme Doriane FRAYER.
- Mme Maud MATHONAT par M. Guillaume NICASTRO.
- Mme Viviane AKAKPOVI par M. Marc VIRION.
- M. Gérard AUGER par M. Bernard ONCLERCQ.
- M. Denis JACOB par M. Alain DUCLERCQ.
- M. Philippe ELOY par M. Guy LAFOREST.
- Mme Véronique PAUL par Mme Thérèse-Marie DESCATOIRE.
- M. Jean VERTADIER par M. Pierre DESLIENS.
- M. Christophe DURAND par Mme Nicole ROBERT.

**Etaient également présents, sans voix délibérative :**

Mme Frédérique CAMOIT.  
M. Jacques BOURGEOIS.

**Secrétaire de séance** : Mme Dominique MARGERY, conseillère communautaire de la commune de BELLE- EGLISE.

**OBJET : ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION PROVISOIRES 2021 – FIXATION DES MONTANTS**

**LE CONSEIL DE COMMUNAUTE**

*Vu :*

- L'article 1609 nonies C du code général des impôts ;
- La délibération n° 2019-DC-I.1.2 en date du 19 décembre 2019 ;
- Le courrier du Président de la Communauté de communes en date du 08 février 2021 notifiant aux 40 communes membres le montant provisoire de leur attribution de compensation ;
- L'avis favorable des commissions du 25 mars 2021 ;

*Considérant :*

- Que les attributions de compensation notifiées aux 40 communes, par courrier en date du 08 février 2021, ont été calculées sur la base des attributions de compensation provisoires de 2020 telles que celles-ci ressortaient d'une délibération 050320-DC- I.1.2 du 5 mars 2020 ;
- Que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le Président de l'EPCI est tenu de présenter rapport quinquennal sur les attributions de compensation, au regard des dépenses liées à l'exercice des compétences transférées à l'EPCI en s'appuyant sur la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) ;
- Qu'il y aura lieu de satisfaire à cette obligation avant le 31 décembre 2021 ;

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE,  
A L'UNANIMITE,**

- **APPROUVE** le montant des attributions de compensation provisoires de l'année 2021 dans les conditions ci-dessous :

ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION PROVISOIRES - ANNEE 2021			
Communes	Reversement aux communes	Communes	Reversement des communes
ANGY	125 153,00 €	ABBECOURT	27 328,00 €
BALAGNY SUR THERAIN	482 825,00 €	BERTHECOURT	2 742,00 €
BELLE EGLISE	38 310,00 €	LE COUDRAY SUR THELLE	362,00 €
BLAINCOURT LES PRECY	168 977,55 €	CROUY EN THELLE	16 869,00 €
BORAN SUR OISE	604 104,81 €	DIEUDONNE	36 260,00 €
CAUVIGNY	161 233,00 €	FOULANGUES	12 420,00 €
CHAMBLY	1 386 762,00 €	FRESNOY EN THELLE	11 058,00 €
CIRES LES MELLO	586 442,03 €	HEILLES	20 451,00 €
ERCUIS	77 426,00 €	HODENC L'EVEQUE	12 194,00 €
LE MESNIL EN THELLE	129 054,00 €	HONDAINVILLE	6 563,00 €
MELLO	145 439,84 €	LACHAPELLE ST PIERRE	34 425,00 €
MORTEFONTAINE EN THELLE	11 429,00 €	MONTREUIL SUR THERAIN	6 293,00 €
NEUILLY EN THELLE	524 852,00 €	MORANGLES	18 292,00 €
NOAILLES	55 624,00 €	MOUCHY LE CHATEL	6 667,00 €
NOVILLERS LES CAILLOUX	50 684,00 €	PONCHON	27 869,00 €
PRECY SUR OISE	683 058,90 €	PUISEUX LE HAUBERGER	24 127,00 €
SAINTE GENEVIEVE	288 605,00 €	SAINT FELIX	18 832,00 €
THURY SOUS CLERMONT	17 734,00 €	SAINT SULPICE	10 666,00 €
VILLERS ST SEPULCRE	206 088,00 €	SILLY TILLARD	20 236,00 €
VILLERS SOUS ST LEU	495 803,37 €	ULLY ST GEORGES	37 085,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 239 605,50 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>350 739,00 €</b>

- **APPROUVE** le montant des attributions de compensation provisoires de l'année 2021 dans les conditions fixées ci-dessus ;
- **PREND ACTE** de l'inscription des crédits correspondants au budget primitif du budget principal 2021 ;
- **PREND ACTE** de la production et de la mise en débat du rapport quinquennal sur l'évolution des attributions de compensation avant le 31 décembre 2021.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20210330-300321-DC-I-1-2-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2021  
Affichage : 01/04/2021

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme,*

*Le Président*



*Pierre DESLIENS*



## COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 23 mars 2021  
Date de l'affichage : 23 mars 2021  
Nombre de conseillers en exercice : 67  
Nombre de conseillers présents : 45 + 2 supplés + 12 pouvoirs  
Nombre de conseillers votants : 59

<b>OBJET : FISCALITE DIRECTE : FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION 2021</b>
--

Numéro de la Délibération : 300321-DC-I.1.3

L'an deux mille vingt et un, le trente mars, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Puiseux le Hauberge, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

**Etaient présents :**

Mmes Carine LUGEZ, Dominique MARGERY, Lydia BORDERES, Isabelle VILAREM, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Caroline MARTIN, Josiane VANDRIESSCHE, Thérèse-Marie DESCATOIRE, Annie BLANQUET, Danielle DEBLIECK, Marie-Thérèse LECERVOISIER, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Christelle MARIN, Nicole ROBERT, Angélique ANDRE.

MM. Pierre DESLIENS, Patrice CREPY, Patrick CORBEL, Jean-Jacques DUMORTIER, Marc VIRION, Rafaël DA SILVA, Guillaume NICASTRO, Alain GUERINET, Hubert CABORDEL, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Sébastien FERNET, Pascal POULET, Ludovic GORINE, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Jean-Louis GOUPIL, Charles-Antoine de NOAILLES, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Alain DEVOOGHT, Bruno CALEIRO, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Daniel VEREECKE, Gérard CHATIN, Pascal WAWRIN, Guy LAFOREST.

**Etaient absents :**

Mmes Laurence LANNOY, Maud MATHONAT, Viviane AKAKPOVI, Dominique VILTARD, Michèle BRICHEZ, Christelle GAUVIN, Nathalie GALINDO, Véronique PAUL, Françoise TESTART.

MM. Philippe MARECHAL, Francis CHABLE, David LAZARUS, Patrice GOUIN, Kévin POTET, Gérard AUGER, Denis JACOB, Thierry DEVILLARD, Robert JOYOT, Philippe ELOY, Jean VERTADIER, Philippe BOURLETTE, Christophe DURAND.

**Dont supplés :**

- Mme Christelle GAUVIN par M. Eric BRETON.
- M. Robert JOYOT par Mme Geneviève DELABY.

**Dont représentés :**

- M. Philippe MARECHAL par Mme Carine LUGEZ.
- M. David LAZARUS par Mme Marie-France SERRA.
- M. Patrice GOUIN par M. Rafaël DA SILVA.
- Mme Laurence LANNOY par Mme Doriane FRAYER.
- Mme Maud MATHONAT par M. Guillaume NICASTRO.
- Mme Viviane AKAKPOVI par M. Marc VIRION.
- M. Gérard AUGER par M. Bernard ONCLERCQ.
- M. Denis JACOB par M. Alain DUCLERCQ.
- M. Philippe ELOY par M. Guy LAFOREST.
- Mme Véronique PAUL par Mme Thérèse-Marie DESCATOIRE.
- M. Jean VERTADIER par M. Pierre DESLIENS.
- M. Christophe DURAND par Mme Nicole ROBERT.

**Etaient également présents, sans voix délibérative :**

Mme Frédérique CAMOIT.  
M. Jacques BOURGEOIS.

**Secrétaire de séance** : Mme Dominique MARGERY, conseillère communautaire de la commune de BELLE-EGLISE.

**OBJET : FISCALITE DIRECTE : FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION 2021**

**LE CONSEIL DE COMMUNAUTE**

*Vu :*

- Les lois des finances pour 2019 et 2020 notamment leurs dispositions relatives à la taxe d'habitation en termes de suppression de cette taxe à horizon 2023 et de gel du taux à celui de 2019 soit 9,43 % pour la Communauté de communes Thelloise ;
- La délibération n° 2017-DCC-062 du 20 mars 2017 relative à la détermination du régime fiscal du nouvel EPCI issu de la fusion – taux moyen intercommunal et au mécanisme d'intégration fiscale progressive des taux sur les taxes ménagères ;
- L'avis favorable des commissions du 25 mars 2021 ;

*Considérant :*

- Que le conseil communautaire fixe chaque année les taux de la taxe d'habitation, de la taxe foncière sur les propriétés bâties, de la taxe foncière sur les propriétés non bâties, de la Cotisation Foncière des Entreprises, ainsi que de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) depuis avril 2018 ;
- Que la loi de finances 2020 a instauré la suppression de la taxe d'habitation à horizon 2023, gelant le taux à son niveau de 2019 soit 9,43 % pour la communauté de communes et que le taux de taxe d'habitation, n'est en conséquence, plus voté depuis 2020.

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE,  
A L'UNANIMITE,**

➤ **FIXE** pour 2021 les taux d'imposition, tels que ci-après :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 2,00 % ;
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 2,48 % ;
- Cotisation Foncière des Entreprises : 25,32 %.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20210330-300321-DC-I-1-3-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2021

Affichage : 01/04/2021



*Fait et délibéré, le jour, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président*

*Pierre DESLIENS*

## COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 23 mars 2021

Date de l'affichage : 23 mars 2021

Nombre de conseillers en exercice : 67

Nombre de conseillers présents : 45 + 2 supplés + 12 pouvoirs

Nombre de conseillers votants : 59

**OBJET : FISCALITE DIRECTE : FIXATION DU TAUX D'IMPOSITION DE LA TEOM 2021**

Numéro de la Délibération : 300321-DC-I.1.3b

L'an deux mille vingt et un, le trente mars, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Puisseux le Hauberger, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

**Etaient présents :**

Mmes Carine LUGEZ, Dominique MARGERY, Lydia BORDERES, Isabelle VILAREM, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Caroline MARTIN, Josiane VANDRIESSCHE, Thérèse-Marie DESCATOIRE, Annie BLANQUET, Danielle DEBLIECK, Marie-Thérèse LECERVOISIER, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Christelle MARIN, Nicole ROBERT, Angélique ANDRE.

MM. Pierre DESLIENS, Patrice CREPY, Patrick CORBEL, Jean-Jacques DUMORTIER, Marc VIRION, Rafaël DA SILVA, Guillaume NICASTRO, Alain GUERINET, Hubert CABORDEL, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Sébastien FERNET, Pascal POULET, Ludovic GORINE, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Jean-Louis GOUPIL, Charles-Antoine de NOAILLES, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Alain DEVOOGHT, Bruno CALEIRO, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Daniel VEREECKE, Gérard CHATIN, Pascal WAWRIN, Guy LAFOREST.

**Etaient absents :**

Mmes Laurence LANNOY, Maud MATHONAT, Viviane AKAKPOVI, Dominique VILTARD, Michèle BRICHEZ, Christelle GAUVIN, Nathalie GALINDO, Véronique PAUL, Françoise TESTART.

MM. Philippe MARECHAL, Francis CHABLE, David LAZARUS, Patrice GOUIN, Kévin POTET, Gérard AUGER, Denis JACOB, Thierry DEVILLARD, Robert JOYOT, Philippe ELOY, Jean VERTADIER, Philippe BOURLETTE, Christophe DURAND.

**Dont supplés :**

- Mme Christelle GAUVIN par M. Eric BRETON.
- M. Robert JOYOT par Mme Geneviève DELABY.

**Dont représentés :**

- M. Philippe MARECHAL par Mme Carine LUGEZ.
- M. David LAZARUS par Mme Marie-France SERRA.
- M. Patrice GOUIN par M. Rafaël DA SILVA.
- Mme Laurence LANNOY par Mme Doriane FRAYER.
- Mme Maud MATHONAT par M. Guillaume NICASTRO.
- Mme Viviane AKAKPOVI par M. Marc VIRION.
- M. Gérard AUGER par M. Bernard ONCLERCQ.
- M. Denis JACOB par M. Alain DUCLERCQ.
- M. Philippe ELOY par M. Guy LAFOREST.
- Mme Véronique PAUL par Mme Thérèse-Marie DESCATOIRE.
- M. Jean VERTADIER par M. Pierre DESLIENS.
- M. Christophe DURAND par Mme Nicole ROBERT.

**Etaient également présents, sans voix délibérative :**

Mme Frédérique CAMOIT.  
M. Jacques BOURGEOIS.

**Secrétaire de séance :** Mme Dominique MARGERY, conseillère communautaire de la commune de BELLE-EGLISE.

**OBJET : FISCALITE DIRECTE : FIXATION DU TAUX D'IMPOSITION DE LA TEOM 2021**

**LE CONSEIL DE COMMUNAUTE**

*Vu :*

- Les lois des finances pour 2019 et 2020 notamment leurs dispositions relatives à la taxe d'habitation en termes de suppression de cette taxe à horizon 2023 et de gel du taux à celui de 2019 soit 9,43 % pour la Communauté de communes Thelloise ;
- La délibération n° 2017-DCC-062 du 20 mars 2017 relative à la détermination du régime fiscal du nouvel EPCI issu de la fusion – taux moyen intercommunal et au mécanisme d'intégration fiscale progressive des taux sur les taxes ménagères ;
- L'avis favorable des commissions du 25 mars 2021 ;

*Considérant :*

- Que le conseil communautaire fixe chaque année les taux de la taxe d'habitation, de la taxe foncière sur les propriétés bâties, de la taxe foncière sur les propriétés non bâties, de la Cotisation Foncière des Entreprises, ainsi que de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) depuis avril 2018 ;
- Que la loi de finances 2020 a instauré la suppression de la taxe d'habitation à horizon 2023, gelant le taux à son niveau de 2019 soit 9,43 % pour la communauté de communes et que le taux de taxe d'habitation, n'est en conséquence, plus voté depuis 2020.

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE,  
A LA MAJORITE (AVEC 14 CONTRE ET 3 ABSTENTIONS),**

➤ **FIXE** pour 2021 le taux d'imposition, tel que ci-après :

- Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : 7 % ;

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20210330-300321DC-I-1-3b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2021

Affichage : 01/04/2021



*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président*

*Pierre DESLIENS*

## COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 23 mars 2021  
Date de l'affichage : 23 mars 2021  
Nombre de conseillers en exercice : 67  
Nombre de conseillers présents : 45 + 2 supplés + 12 pouvoirs  
Nombre de conseillers votants : 59

#### **OBJET : DETTE - EMPRUNTS 2021 – BUDGET PRINCIPAL**

Numéro de la Délibération : 300321-DC-I.1.4

L'an deux mille vingt et un, le trente mars, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Puisieux le Hauberges, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

#### Etaient présents :

Mmes Carine LUGEZ, Dominique MARGERY, Lydia BORDERES, Isabelle VILAREM, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Caroline MARTIN, Josiane VANDRIESSCHE, Thérèse-Marie DESCATOIRE, Annie BLANQUET, Danielle DEBLIECK, Marie-Thérèse LECERVOISIER, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Christelle MARIN, Nicole ROBERT, Angélique ANDRE.

MM. Pierre DESLIENS, Patrice CREPY, Patrick CORBEL, Jean-Jacques DUMORTIER, Marc VIRION, Rafaël DA SILVA, Guillaume NICASTRO, Alain GUERINET, Hubert CABORDEL, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Sébastien FERNET, Pascal POULET, Ludovic GORINE, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Jean-Louis GOUPIL, Charles-Antoine de NOAILLES, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Alain DEVOOGHT, Bruno CALEIRO, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Daniel VEREECKE, Gérard CHATIN, Pascal WAWRIN, Guy LAFOREST.

#### Etaient absents :

Mmes Laurence LANNOY, Maud MATHONAT, Viviane AKAKPOVI, Dominique VILTARD, Michèle BRICHEZ, Christelle GAUVIN, Nathalie GALINDO, Véronique PAUL, Françoise TESTART.

MM. Philippe MARECHAL, Francis CHABLE, David LAZARUS, Patrice GOUIN, Kévin POTET, Gérard AUGER, Denis JACOB, Thierry DEVILLARD, Robert JOYOT, Philippe ELOY, Jean VERTADIER, Philippe BOURLETTE, Christophe DURAND.

#### Dont supplés :

- Mme Christelle GAUVIN par M. Eric BRETON.
- M. Robert JOYOT par Mme Geneviève DELABY.

#### Dont représentés :

- M. Philippe MARECHAL par Mme Carine LUGEZ.
- M. David LAZARUS par Mme Marie-France SERRA.
- M. Patrice GOUIN par M. Rafaël DA SILVA.
- Mme Laurence LANNOY par Mme Doriane FRAYER.
- Mme Maud MATHONAT par M. Guillaume NICASTRO.
- Mme Viviane AKAKPOVI par M. Marc VIRION.
- M. Gérard AUGER par M. Bernard ONCLERCQ.
- M. Denis JACOB par M. Alain DUCLERCQ.
- M. Philippe ELOY par M. Guy LAFOREST.
- Mme Véronique PAUL par Mme Thérèse-Marie DESCATOIRE.
- M. Jean VERTADIER par M. Pierre DESLIENS.
- M. Christophe DURAND par Mme Nicole ROBERT.

#### Etaient également présents, sans voix délibérative :

Mme Frédérique CAMOIT.  
M. Jacques BOURGEOIS.

Secrétaire de séance : Mme Dominique MARGERY, conseillère communautaire de la commune de BELLE-EGLISE.

**OBJET : DETTE - EMPRUNTS 2021 – BUDGET PRINCIPAL**

**LE CONSEIL DE COMMUNAUTE**

***Vu :***

- Le code général des collectivités territoriales ;
- L'avis favorable des commissions du 25 mars 2021 ;

***Considérant :***

- Que la Communauté de communes n'a pas souscrit de nouvel emprunt depuis 2018 au titre du budget principal et que l'encours de dette au 1er janvier 2021 s'établit ainsi à 12 486 561 € soit une diminution de 6,50 % par rapport au 1er janvier 2020. ;
- Que tels que définis par la circulaire de 25/06/2010 relative aux produits financiers offerts aux collectivités territoriales et à leurs établissements publics, le stock de dette du budget principal est constitué de 20 contrats classés 1A ;
- Que pour 2021, le montant de l'emprunt d'équilibre budgétaire du budget primitif est de **1 500 000,00 €** ;
- Que le profil d'extinction de la dette est le suivant :

- **Remboursement du capital** **890 000 €**

Sur l'exercice 2021, les dépenses au titre du remboursement en capital s'inscrivent à hauteur de 890 000,00 €

- **Emprunt d'équilibre** **1 500 000,00 €**

**L'emprunt d'équilibre inscrit au budget primitif 2021 est de 1 500 000,00 €.** Cette inscription d'équilibre sera revue en décision modificative en fonction de l'évolution de l'exécution des dépenses d'investissement et des recettes complémentaires.

**- Capital restant dû**

L'évolution du capital restant dû (CRD) serait la suivante avec un emprunt d'équilibre budgétaire 2021 de 1 500 000,00 € :

<b>CRD au 01/01/2020 :</b>	<b>13 354 698,22 €</b>
Remboursements 2020 en capital de la dette du budget principal	- 868 137,20 €
Emprunts 2019 contractés	+ 0,00 €
<b>CRD au 01/01/2021 :</b>	<b>12 486 561,02 €</b>
Remboursements 2021 en capital de la dette du budget principal	-
890 000,00 €	
<i>Emprunt d'équilibre budgétaire 2021</i>	<i>+ 1 500 000,00 €</i>

Numéro de la Délibération : 300321-DC-I.1.4

<b>CRD prévisionnel au 01/01/2022 :</b>	<b>13 096 561,02 €</b>
---	------------------------

- **Paiement des intérêts** **287 000,00 €**

287 000,00 € sont prévus au titre du remboursement des intérêts.

- **Intérêts Courus Non Echus**

Au cours d'un exercice budgétaire, il est distingué deux types d'intérêts, à savoir les intérêts courus qui sont mandatés sur l'exercice, et les intérêts courus non échus (ICNE) qui sont juridiquement dus aux établissements prêteurs au 31 décembre (intérêts courus) et dont le règlement effectif n'intervient qu'au cours de l'exercice suivant (non échus au 31 décembre).

Le rattachement des ICNE à l'exercice est un élément de la sincérité budgétaire. A ce titre les inscriptions de crédits suivantes seront nécessaires :

- Rattachement des intérêts courus sur 2021 et mandatés sur 2022 **76 650 €**

- **Frais bancaires et assimilés** **3 100,00 €**

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE,  
A L'UNANIMITE,**

➤ **APPROUVE** les inscriptions budgétaires suivantes :

- |   |                       |
|---|-----------------------|
| • <i>Remboursement du capital</i>                                       | <i>890 000,00 €</i>   |
| • <i>Paiement des intérêts</i>  | <i>287 000,00 €</i>   |
| • <i>Intérêts Courus Non Echus</i>                                      |                       |
| - <i>Rattachement des intérêts courus sur 2021 et mandatés sur 2022</i> | <i>76 650,00 €</i>    |
| • <i>Frais bancaires et assimilés</i>                                   | <i>3 100,00 €</i>     |
| • <i>Emprunt d'équilibre</i>  | <i>1 500 000,00 €</i> |

➤ **PRECISE** que l'inscription d'un emprunt d'équilibre pourra être revue en décision modificative en fonction de l'évolution de l'exécution des dépenses d'investissement et des recettes complémentaires ;

➤ **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20210330-300321-DC-I-1-4-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 31/03/2021

Affichage: 01/04/2021



**Pierre DESLIENS**

## COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 23 mars 2021  
Date de l'affichage : 23 mars 2021  
Nombre de conseillers en exercice : 67  
Nombre de conseillers présents : 45 + 2 supplés + 12 pouvoirs  
Nombre de conseillers votants : 59

<b>OBJET : BUDGET PRIMITIF 2021 – BUDGET PRINCIPAL</b>
--

Numéro de la Délibération : 300321-DC-I.1.5

L'an deux mille vingt et un, le trente mars, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Puiseux le Hauberge, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

**Etaient présents :**

Mmes Carine LUGEZ, Dominique MARGERY, Lydia BORDERES, Isabelle VILAREM, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Caroline MARTIN, Josiane VANDRIESSCHE, Thérèse-Marie DESCATOIRE, Annie BLANQUET, Danielle DEBLIECK, Marie-Thérèse LECERVOISIER, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Christelle MARIN, Nicole ROBERT, Angélique ANDRE.

MM. Pierre DESLIENS, Patrice CREPY, Patrick CORBEL, Jean-Jacques DUMORTIER, Marc VIRION, Rafaël DA SILVA, Guillaume NICASTRO, Alain GUERINET, Hubert CABORDEL, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Sébastien FERNET, Pascal POULET, Ludovic GORINE, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Jean-Louis GOUPIL, Charles-Antoine de NOAILLES, Bernard ONCLERCQ, Benoit BIBERON, Alain DEVOOGHT, Bruno CALEIRO, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Daniel VEREECKE, Gérard CHATIN, Pascal WAWRIN, Guy LAFOREST.

**Etaient absents :**

Mmes Laurence LANNOY, Maud MATHONAT, Viviane AKAKPOVI, Dominique VILTARD, Michèle BRICHEZ, Christelle GAUVIN, Nathalie GALINDO, Véronique PAUL, Françoise TESTART.

MM. Philippe MARECHAL, Francis CHABLE, David LAZARUS, Patrice GOUIN, Kévin POTET, Gérard AUGER, Denis JACOB, Thierry DEVILLARD, Robert JOYOT, Philippe ELOY, Jean VERTADIER, Philippe BOURLETTE, Christophe DURAND.

**Dont supplésés :**

- Mme Christelle GAUVIN par M. Eric BRETON.
- M. Robert JOYOT par Mme Geneviève DELABY.

**Dont représentés :**

- M. Philippe MARECHAL par Mme Carine LUGEZ.
- M. David LAZARUS par Mme Marie-France SERRA.
- M. Patrice GOUIN par M. Rafaël DA SILVA.
- Mme Laurence LANNOY par Mme Doriane FRAYER.
- Mme Maud MATHONAT par M. Guillaume NICASTRO.
- Mme Viviane AKAKPOVI par M. Marc VIRION.
- M. Gérard AUGER par M. Bernard ONCLERCQ.
- M. Denis JACOB par M. Alain DUCLERCQ.
- M. Philippe ELOY par M. Guy LAFOREST.
- Mme Véronique PAUL par Mme Thérèse-Marie DESCATOIRE.
- M. Jean VERTADIER par M. Pierre DESLIENS.
- M. Christophe DURAND par Mme Nicole ROBERT.

**Etaient également présents, sans voix délibérative :**

Mme Frédérique CAMOIT.  
M. Jacques BOURGEOIS.

**Secrétaire de séance :** Mme Dominique MARGERY, conseillère communautaire de la commune de BELLE-EGLISE.



**OBJET : BUDGET PRIMITIF 2021 – BUDGET PRINCIPAL**

**LE CONSEIL DE COMMUNAUTE**

*Vu :*

- Les articles L.2312-1 et suivants du code général des collectivités territoriales :« le budget de la communauté de communes est proposé par le Président et voté par le conseil communautaire (...) » ;
- L’avis favorable des commissions du 25 mars 2021 ;

*Considérant :*

- Que le projet de budget primitif proposé tient compte :
  - ✓ Des informations issues de la comptabilité des dépenses engagées, concernant les dépenses déjà engagées au 1<sup>er</sup> janvier de l’exercice ou en cours d’engagements lors de l’élaboration du budget ;
  - ✓ Des informations communiquées par les différents services de l’Etat.
- Que le projet de budget primitif est proposé est en équilibre réel et remplit donc les conditions suivantes :
  - ✓ La section de fonctionnement et la section d’investissement sont chacune en équilibre ;
  - ✓ Les recettes et les dépenses sont évaluées de façon sincère ;
  - ✓ Le prélèvement sur les recettes de la section de fonctionnement au profit de la section d’investissement ajouté aux recettes propres de cette section à l’exclusion du produit des emprunts, fournit des ressources suffisantes pour couvrir le remboursement de l’annuité d’emprunt en capital à échoir au cours de l’exercice.
- Que le projet de budget primitif 2021 répond aux orientations fixées lors du débat d’orientations budgétaires qui s’est déroulé lors du conseil communautaire du 25 février 2021 ;
- Que le Budget Primitif 2021 du budget principal de la Communauté de communes se présente de manière générale ainsi qu’il suit :

\_\_\_\_\_

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES		BP 2021	RECETTES		BP 2021
011	Charges à caractère général	6 412 211,00	013	Atténuations de charges	65 000,00
012	Charges de personnel e frais assimilés	2 700 000,00	70	Ventes de produits fabriqués, prestations de se	324 000,00
014	Atténuations de produits	6 946 735,00	73	Impôts et taxes	18 290 739,00
022	Dépenses imprévues	688 414,81	74	Dotations, subventions et participations	2 706 560,00
65	Autres charges de gestion courante	5 612 911,00	77	Produits exceptionnels	53 000,00
66	Charges financières	363 650,00			
67	Charges exceptionnelles	12 000,00			
	<b>Total Dépenses Réelles</b>	<b>22 735 921,81</b>		<b>Total Recettes Réelles</b>	<b>21 439 299,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	597 722,00	002	Résultat d'exploitation reporté	3 067 428,81
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 307 450,00	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	134 366,00
	<b>Total Dépenses D'ordre</b>	<b>1 905 172,00</b>		<b>Total Recettes d'ordre</b>	<b>3 201 794,81</b>
	<b>Total Dépenses de Fonctionnement</b>	<b>24 641 093,81</b>		<b>Total Recettes de fonctionnement</b>	<b>24 641 093,81</b>
SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES		BP 2021	RECETTES		BP 2021
020	Dépenses imprévues	41 500,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	350 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	890 000,00	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	481 258,10
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	136 742,20	13	Subventions d'investissement	460 548,56
204	Subventions d'équipement versées	129 900,00	16	Emprunts et dettes assimilées	1 500 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 178 267,57			
23	Immobilisations en cours	2 336 862,70			
	<b>Total Dépenses Réelles</b>	<b>4 713 272,47</b>		<b>Total Recettes Réelles</b>	<b>2 791 806,66</b>
001	Solde d'exécution de la section invest. Reporté	0,00	001	Excédent d'investissement reporté	150 659,81
040	Opérations d'ordre entre section	134 366,00	021	Virement à la section de fonctionnement	597 722,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 307 450,00
			041	Opérations patrimoniales	0,00
	<b>Total Dépenses d'Ordre</b>	<b>134 366,00</b>		<b>Total Recettes d'Ordre</b>	<b>2 055 831,81</b>
	<b>Total Dépenses d'Investissement</b>	<b>4 847 638,47</b>		<b>Total Recettes d'Investissement</b>	<b>4 847 638,47</b>

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE,  
A LA MAJORITE (AVEC 3 CONTRE),**

- **APPROUVE** le budget primitif 2021 du budget principal avec reprise anticipée des résultats provisoires de l'exercice 2020, dans les conditions jointes en **annexe** ;
- **PROCEDE** au vote par chapitre de l'ensemble des dépenses et des recettes annuelles prévisionnelles d'investissement et de fonctionnement ainsi qu'au vote par opération des opérations d'investissement dans les conditions décrites en **annexe précitée**.

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président*



*Pierre DESLIENS*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20210330-300321-DC-I-1-5-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2021

Affichage : 01/04/2021

## COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 23 mars 2021  
Date de l'affichage : 23 mars 2021  
Nombre de conseillers en exercice : 67  
Nombre de conseillers présents : 45 + 2 supplés + 12 pouvoirs  
Nombre de conseillers votants : 59

**OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT PROVISoire DE L'EXERCICE 2020 DU BUDGET  
ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Numéro de la Délibération : 300321-DC-I.2.1.1

L'an deux mille vingt et un, le trente mars, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Puisieux le Hauberg, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

**Etaient présents :**

Mmes Carine LUGEZ, Dominique MARGERY, Lydia BORDERES, Isabelle VILAREM, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Caroline MARTIN, Josiane VANDRIESSCHE, Thérèse-Marie DESCATOIRE, Annie BLANQUET, Danielle DEBLIECK, Marie-Thérèse LECERVOISIER, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Christelle MARIN, Nicole ROBERT, Angélique ANDRE.

MM. Pierre DESLIENS, Patrice CREPY, Patrick CORBEL, Jean-Jacques DUMORTIER, Marc VIRION, Rafaël DA SILVA, Guillaume NICASTRO, Alain GUERINET, Hubert CABORDEL, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Sébastien FERNET, Pascal POULET, Ludovic GORINE, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Jean-Louis GOUPIL, Charles-Antoine de NOAILLES, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Alain DEVOOGHT, Bruno CALEIRO, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Daniel VEREECKE, Gérard CHATIN, Pascal WAWRIN, Guy LAFOREST.

**Etaient absents :**

Mmes Laurence LANNOY, Maud MATHONAT, Viviane AKAKPOVI, Dominique VILTARD, Michèle BRICHEZ, Christelle GAUVIN, Nathalie GALINDO, Véronique PAUL, Françoise TESTART.

MM. Philippe MARECHAL, Francis CHABLE, David LAZARUS, Patrice GOUIN, Kévin POTET, Gérard AUGER, Denis JACOB, Thierry DEVILLARD, Robert JOYOT, Philippe ELOY, Jean VERTADIER, Philippe BOURLETTE, Christophe DURAND.

**Dont supplés :**

- Mme Christelle GAUVIN par M. Eric BRETON.
- M. Robert JOYOT par Mme Geneviève DELABY.

**Dont représentés :**

- M. Philippe MARECHAL par Mme Carine LUGEZ.
- M. David LAZARUS par Mme Marie-France SERRA.
- M. Patrice GOUIN par M. Rafaël DA SILVA.
- Mme Laurence LANNOY par Mme Doriane FRAYER.
- Mme Maud MATHONAT par M. Guillaume NICASTRO.
- Mme Viviane AKAKPOVI par M. Marc VIRION.
- M. Gérard AUGER par M. Bernard ONCLERCQ.
- M. Denis JACOB par M. Alain DUCLERCQ.
- M. Philippe ELOY par M. Guy LAFOREST.
- Mme Véronique PAUL par Mme Thérèse-Marie DESCATOIRE.
- M. Jean VERTADIER par M. Pierre DESLIENS.
- M. Christophe DURAND par Mme Nicole ROBERT.

**Etaient également présents, sans voix délibérative :**

Mme Frédérique CAMOIT.  
M. Jacques BOURGEOIS.

**Secrétaire de séance :** Mme Dominique MARGERY, conseillère communautaire de la commune de BELLE-EGLISE.

**OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT PROVISoire DE L'EXERCICE 2020 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

**LE CONSEIL DE COMMUNAUTE**

*Vu :*

- L'article L2311-5 du code général des collectivités territoriales ;
- L'instruction budgétaire et comptable M49 ;
- L'avis favorable des commissions finances et assainissement du 25 mars 2021 ;

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE,  
A L'UNANIMITE,**

➤ **PREND ACTE** des résultats provisoires de l'exercice 2020 du budget annexe assainissement collectif :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT - LE RESULTAT**

Le résultat est constitué par le cumul :

• Du résultat reporté (R002 N-1)	+1 238 613,05 €
• Du résultat de l'exercice :	
Cumul des titres émis	+ 3 755 172,40 €
Cumul des mandats émis	- 2 897 867,82 €
<b>Résultat 2020 de la section de fonctionnement</b>	<b>+ 2 095 917,63 €</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT - LE SOLDE D'EXECUTION**

Le solde d'exécution est constitué par le cumul :

• Du résultat reporté (R001 N-1)	+ 3 217 779,46 €
• Du solde :	
- des émissions de titres	+ 5 059 399,06 €
- des mandats de l'exercice	- 6 550 118,88 €
complété des restes à réaliser de l'exercice 2020 :	
• En recettes	+ 0,00 €
• En dépenses	- 0,00 €
<b>Solde d'exécution 2020 de la section d'investissement</b>	<b>+ 1 727 059,64 €</b>

- **APPROUVE** l'inscription au budget primitif 2021 du budget annexe assainissement collectif de l'affectation du résultat provisoire 2020 à hauteur de + 2 095 917,63 € en excédents de fonctionnement reportés sur la ligne codifiée 002 ;
- **PRECISE** que le solde d'exécution brut de la section d'investissement de + 1 727 059,64 € fait l'objet d'un simple report en section d'investissement sur la ligne codifiée 001 ;
- **DIT** que l'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif 2021 ;
- **RAPPELE** que la délibération d'affectation du résultat définitif devra intervenir après le vote du compte administratif 2020.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20210330-300321DCI-2-1-1-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2021

Attaché : 01/04/2021



*Fait et délibéré, le jour, mois et an susdits,*

*Pour extrait certifié conforme,*

*Le Président*

*Pierre DESLIENS*

## COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 23 mars 2021  
Date de l'affichage : 23 mars 2021  
Nombre de conseillers en exercice : 67  
Nombre de conseillers présents : 45 + 2 supplés + 12 pouvoirs  
Nombre de conseillers votants : 59

**OBJET : AUTORISATIONS DE PROGRAMME / CREDITS DE PAIEMENT – BUDGET ANNEXE  
ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Numéro de la Délibération : 300321-DC-I.2.1.2

L'an deux mille vingt et un, le trente mars, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Puiseux le Hauberge, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

**Etaient présents :**

Mmes Carine LUGEZ, Dominique MARGERY, Lydia BORDERES, Isabelle VILAREM, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Caroline MARTIN, Josiane VANDRIESSCHE, Thérèse-Marie DESCATOIRE, Annie BLANQUET, Danielle DEBLIECK, Marie-Thérèse LECERVOISIER, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Christelle MARIN, Nicole ROBERT, Angélique ANDRE.

MM. Pierre DESLIENS, Patrice CREPY, Patrick CORBEL, Jean-Jacques DUMORTIER, Marc VIRION, Rafaël DA SILVA, Guillaume NICASTRO, Alain GUERINET, Hubert CABORDEL, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Sébastien FERNET, Pascal POULET, Ludovic GORINE, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Jean-Louis GOUPIL, Charles-Antoine de NOAILLES, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Alain DEVOOGHT, Bruno CALEIRO, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Daniel VEREECKE, Gérard CHATIN, Pascal WAWRIN, Guy LAFOREST.

**Etaient absents :**

Mmes Laurence LANNOY, Maud MATHONAT, Viviane AKAKPOVI, Dominique VILTARD, Michèle BRICHEZ, Christelle GAUVIN, Nathalie GALINDO, Véronique PAUL, Françoise TESTART.

MM. Philippe MARECHAL, Francis CHABLE, David LAZARUS, Patrice GOUIN, Kévin POTET, Gérard AUGER, Denis JACOB, Thierry DEVILLARD, Robert JOYOT, Philippe ELOY, Jean VERTADIER, Philippe BOURLETTE, Christophe DURAND.

**Dont supplés :**

- Mme Christelle GAUVIN par M. Eric BRETON.
- M. Robert JOYOT par Mme Geneviève DELABY.

**Dont représentés :**

- M. Philippe MARECHAL par Mme Carine LUGEZ.
- M. David LAZARUS par Mme Marie-France SERRA.
- M. Patrice GOUIN par M. Rafaël DA SILVA.
- Mme Laurence LANNOY par Mme Doriane FRAYER.
- Mme Maud MATHONAT par M. Guillaume NICASTRO.
- Mme Viviane AKAKPOVI par M. Marc VIRION.
- M. Gérard AUGER par M. Bernard ONCLERCQ.
- M. Denis JACOB par M. Alain DUCLERCQ.
- M. Philippe ELOY par M. Guy LAFOREST.
- Mme Véronique PAUL par Mme Thérèse-Marie DESCATOIRE.
- M. Jean VERTADIER par M. Pierre DESLIENS.
- M. Christophe DURAND par Mme Nicole ROBERT.

**Etaient également présents, sans voix délibérative :**

Mme Frédérique CAMOIT.  
M. Jacques BOURGEOIS.

**Secrétaire de séance** : Mme Dominique MARGERY, conseillère communautaire de la commune de BELLE-EGLISE.

**OBJET : AUTORISATIONS DE PROGRAMME / CREDITS DE PAIEMENT – BUDGET  
ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

**LE CONSEIL DE COMMUNAUTE**

*Vu :*

- Les articles L 2311-3 et R 2311-9 du code général des collectivités territoriales portant définition des autorisations de programme et crédits de paiement ;
- Le décret 97-175 du 20 février 1997 relatif à la procédure des autorisations de programme et crédits de paiement ;
- L'instruction budgétaire et comptable codificatrice M49 ;
- L'avis favorable des commissions finances et assainissement du 25 mars 2021 ;

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE,  
A L'UNANIMITE,**

- **ADOPTE** la modification des autorisations de programme telles qu'indiquées dans le tableau joint en **annexe** ;
- **AGREE** la couverture en crédits de paiement 2021 des autorisations de programme telles que présentées dans l'**annexe précitée**.

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président*



*Pierre DESLIENS*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20210330-300321DCI-2-1-2-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2021

Affichage : 01/04/2021

## COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 23 mars 2021  
Date de l'affichage : 23 mars 2021  
Nombre de conseillers en exercice : 67  
Nombre de conseillers présents : 45 + 2 supplés + 12 pouvoirs  
Nombre de conseillers votants : 59

**OBJET : FLUX FINANCIERS ENTRE LE BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET LE BUDGET GENERAL**

Numéro de la Délibération : 300321-DC-I.2.1.3

L'an deux mille vingt et un, le trente mars, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Puiseux le Hauberge, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

**Etaient présents :**

Mmes Carine LUGEZ, Dominique MARGERY, Lydia BORDERES, Isabelle VILAREM, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Caroline MARTIN, Josiane VANDRIESSCHE, Thérèse-Marie DESCATOIRE, Annie BLANQUET, Danielle DEBLIECK, Marie-Thérèse LECERVOISIER, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Christelle MARIN, Nicole ROBERT, Angélique ANDRE.

MM. Pierre DESLIENS, Patrice CREPY, Patrick CORBEL, Jean-Jacques DUMORTIER, Marc VIRION, Rafaël DA SILVA, Guillaume NICASTRO, Alain GUERINET, Hubert CABORDEL, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Sébastien FERNET, Pascal POULET, Ludovic GORINE, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Jean-Louis GOUPIL, Charles-Antoine de NOAILLES, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Alain DEVOOGHT, Bruno CALEIRO, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Daniel VEREECKE, Gérard CHATIN, Pascal WAWRIN, Guy LAFOREST.

**Etaient absents :**

Mmes Laurence LANNOY, Maud MATHONAT, Viviane AKAKPOVI, Dominique VILTARD, Michèle BRICHEZ, Christelle GAUVIN, Nathalie GALINDO, Véronique PAUL, Françoise TESTART.

MM. Philippe MARECHAL, Francis CHABLE, David LAZARUS, Patrice GOUIN, Kévin POTET, Gérard AUGER, Denis JACOB, Thierry DEVILLARD, Robert JOYOT, Philippe ELOY, Jean VERTADIER, Philippe BOURLETTE, Christophe DURAND.

**Dont supplés :**

- Mme Christelle GAUVIN par M. Eric BRETON.
- M. Robert JOYOT par Mme Geneviève DELABY.

**Dont représentés :**

- M. Philippe MARECHAL par Mme Carine LUGEZ.
- M. David LAZARUS par Mme Marie-France SERRA.
- M. Patrice GOUIN par M. Rafaël DA SILVA.
- Mme Laurence LANNOY par Mme Doriane FRAYER.
- Mme Maud MATHONAT par M. Guillaume NICASTRO.
- Mme Viviane AKAKPOVI par M. Marc VIRION.
- M. Gérard AUGER par M. Bernard ONCLERCQ.
- M. Denis JACOB par M. Alain DUCLERCQ.
- M. Philippe ELOY par M. Guy LAFOREST.
- Mme Véronique PAUL par Mme Thérèse-Marie DESCATOIRE.
- M. Jean VERTADIER par M. Pierre DESLIENS.
- M. Christophe DURAND par Mme Nicole ROBERT.

**Etaient également présents, sans voix délibérative :**

Mme Frédérique CAMOIT.  
M. Jacques BOURGEOIS.

**Secrétaire de séance :** Mme Dominique MARGERY, conseillère communautaire de la commune de BELLE-EGLISE.

**OBJET : FLUX FINANCIERS ENTRE LE BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET LE BUDGET GENERAL**

**LE CONSEIL DE COMMUNAUTE**

*Vu :*

- L'instruction budgétaire et comptable M49 ;
- L'avis favorable des commissions finances et assainissement du 25 mars 2021 ;

*Considérant :*

- Que le budget principal de la CCT supporte en totalité les dépenses de personnel de l'ensemble des agents quelles que soient les missions qu'ils exercent et qui pour certains relèvent en tout ou partie de budgets annexes ;
- Que 5 agents de la CCT exercent l'essentiel de leur temps de travail à des missions relevant de l'assainissement collectif ;
- Qu'il y a lieu de faire supporter au budget annexe de l'assainissement les dépenses de personnel correspondantes en fonction des taux d'emplois constatés pour les agents dont il s'agit :

Pôle Assainissement/GEMAPI

- 1 agent filière technique – catégorie A : 81%
- 1 agent filière technique – catégorie C : 100%
- 1 agent filière administrative – catégorie B : 100%
- 1 agents filière administrative (à temps non complet) – catégorie C : 100%

Pôle Administration générale

- 1 agent filière administrative – catégorie C : 94% (de janvier à mars)
- 1 agent filière administrative – catégorie B : 94% (d'avril à décembre)

- Que le remboursement est constitué des salaires et charges patronales des agents affectés à l'assainissement collectif et peut être estimé à :

<b>Budget annexe Assainissement collectif</b>		<b>Budget principal</b>	
Imputation budgétaire M49		Imputation budgétaire M14	
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Charges de personnel	6215 - personnel affecté par la collectivité de rattachement	Mise à disposition de personnel	70841 - Mise à disposition du personnel facturée au budget annexe
	<b>181 000 €</b>		<b>181 000 €</b>



**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE,  
A L'UNANIMITE,**

- **APPROUVE** le principe du remboursement par le budget annexe assainissement collectif des salaires et charges patronales de personnel supportés sur le budget principal ;
- **AGREE** la méthode de valorisation des remboursements selon le temps d'emploi des agents concernés consacré à l'assainissement collectif :
- Pôle assainissement/GEMAPI :
    - 1 agent filière technique – catégorie A : 81%
    - 1 agent filière technique – catégorie C : 100%
    - 1 agent filière administrative – catégorie B : 100%
    - 1 agents filière administrative (à temps non complet) – catégorie C : 100%
  - Pôle administration générale
    - 1 agent filière administrative – catégorie C : 94% (de janvier à mars)
    - 1 agent filière administrative – catégorie BC : 94% (d'avril à décembre)
- **PREND ACTE** que ces remboursements peuvent être évalués à 181 000 €.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20210330-300321DCI-2-1-3-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2021

Affichage : 01/04/2021

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président*



*Pierre DESLIENS*

## COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 23 mars 2021  
Date de l'affichage : 23 mars 2021  
Nombre de conseillers en exercice : 67  
Nombre de conseillers présents : 45 + 2 supplés + 12 pouvoirs  
Nombre de conseillers votants : 59

#### **OBJET : DETTE - EMPRUNTS 2021 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Numéro de la Délibération : 300321-DC-I.2.1.4

L'an deux mille vingt et un, le trente mars, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Puiseux le Hauberge, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

#### Etaient présents :

Mmes Carine LUGEZ, Dominique MARGERY, Lydia BORDERES, Isabelle VILAREM, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Caroline MARTIN, Josiane VANDRIESSCHE, Thérèse-Marie DESCATOIRE, Annie BLANQUET, Danielle DEBLIECK, Marie-Thérèse LECERVOISIER, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Christelle MARIN, Nicole ROBERT, Angélique ANDRE.

MM. Pierre DESLIENS, Patrice CREPY, Patrick CORBEL, Jean-Jacques DUMORTIER, Marc VIRION, Rafaël DA SILVA, Guillaume NICASTRO, Alain GUERINET, Hubert CABORDEL, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Sébastien FERNET, Pascal POULET, Ludovic GORINE, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Jean-Louis GOUPIL, Charles-Antoine de NOAILLES, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Alain DEVOOGHT, Bruno CALEIRO, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Daniel VEREECKE, Gérard CHATIN, Pascal WAWRIN, Guy LAFOREST.

#### Etaient absents :

Mmes Laurence LANNOY, Maud MATHONAT, Viviane AKAKPOVI, Dominique VILTARD, Michèle BRICHEZ, Christelle GAUVIN, Nathalie GALINDO, Véronique PAUL, Françoise TESTART.

MM. Philippe MARECHAL, Francis CHABLE, David LAZARUS, Patrice GOUIN, Kévin POTET, Gérard AUGER, Denis JACOB, Thierry DEVILLARD, Robert JOYOT, Philippe ELOY, Jean VERTADIER, Philippe BOURLETTE, Christophe DURAND.

#### Dont supplés :

- Mme Christelle GAUVIN par M. Eric BRETON.
- M. Robert JOYOT par Mme Geneviève DELABY.

#### Dont représentés :

- M. Philippe MARECHAL par Mme Carine LUGEZ.
- M. David LAZARUS par Mme Marie-France SERRA.
- M. Patrice GOUIN par M. Rafaël DA SILVA.
- Mme Laurence LANNOY par Mme Doriane FRAYER.
- Mme Maud MATHONAT par M. Guillaume NICASTRO.
- Mme Viviane AKAKPOVI par M. Marc VIRION.
- M. Gérard AUGER par M. Bernard ONCLERCQ.
- M. Denis JACOB par M. Alain DUCLERCQ.
- M. Philippe ELOY par M. Guy LAFOREST.
- Mme Véronique PAUL par Mme Thérèse-Marie DESCATOIRE.
- M. Jean VERTADIER par M. Pierre DESLIENS.
- M. Christophe DURAND par Mme Nicole ROBERT.

#### Etaient également présents, sans voix délibérative :

Mme Frédérique CAMOIT.  
M. Jacques BOURGEOIS.

Secrétaire de séance : Mme Dominique MARGERY, conseillère communautaire de la commune de BELLE-EGLISE.

**OBJET : DETTE - EMPRUNTS 2021 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

**LE CONSEIL DE COMMUNAUTE**

*Vu :*

- Le code général des collectivités territoriales ;
- La circulaire de 25/06/2010 relative aux produits financiers offerts aux collectivités territoriales et à leurs établissements publics ;
- L'avis favorable des commissions finances et assainissement du 25 mars 2021 ;

*Considérant :*

- Que l'encours de dette du budget annexe assainissement collectif de la Communauté de communes s'établissait à 24 679 702,62 € au 1er janvier 2020 ;
- Que la Communauté de communes a souscrit de nouveaux emprunts en 2020 au titre du budget annexe assainissement collectif à hauteur de 229 443,00 €, composés de 2 avances remboursables auprès de l'Agence de l'Eau ;
- Que l'encours de dette au 1er janvier 2021 s'établit ainsi à 23 609 898,69 €, déduction faite du remboursement du capital, soit une diminution de 4.33 % par rapport au 1er janvier 2020 ;
- Que le stock de dette du budget annexe assainissement collectif est constitué de 26 contrats bancaires classés 1A et 43 avances remboursables ;
- Que pour 2021, aucun emprunt d'équilibre budgétaire n'est inscrit au budget primitif ;
- Que le profil d'extinction de la dette est le suivant :

- Remboursement du capital 1 380 000,00 €

Sur l'exercice 2021, les dépenses au titre du remboursement en capital s'inscrivent à hauteur de 1 380 000,00 €.

- Emprunt d'équilibre 0,00 €

- Capital restant dû

L'évolution du capital restant dû (CRD) serait la suivante sans emprunt :

<b>CRD au 01/01/2020 :</b>	<b>24 679 702.62 €</b>
----------------------------	------------------------

Remboursements 2020 en capital de la dette du budget assainissement collectif	- 1 299 246,89 €
Emprunts 2020 contractés	+ 0,00 €
Avances remboursables 2020	+ 229 443,00 €

Numéro de la Délibération : 300321-DC-I.2.1.4

<b>CRD au 01/01/2021 :</b>	<b>23 609 898,73 €</b>
Remboursements 2021 en capital de la dette du budget assainissement collectif	- 1 380 000,00 €
<i>Emprunt d'équilibre budgétaire 2021</i>	+ 0,00 €
<i>Avances remboursables 2021</i>	+ 0,00 €
<b>CRD prévisionnel au 01/01/2022 :</b>	<b>22 229 898,73 €</b>

**- Paiement des intérêts** **630 000,00 €**

630 000,00 € sont prévus au titre du remboursement des intérêts.

**- Intérêts Courus Non Echus**

Au cours d'un exercice budgétaire, il est distingué deux types d'intérêts, à savoir les intérêts courus qui sont mandatés sur l'exercice, et les intérêts courus non échus (ICNE) qui sont juridiquement dus aux établissements prêteurs au 31 décembre (intérêts courus) et dont le règlement effectif n'intervient qu'au cours de l'exercice suivant (non échus au 31 décembre).

Le rattachement des ICNE à l'exercice est un élément de la sincérité budgétaire. A ce titre les inscriptions de crédits suivantes seront nécessaires :

- Rattachement des intérêts courus sur 2021 et mandatés sur 2022 **311 716,00 €**

- **Frais bancaires et assimilés** **0,00 €**

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE,  
A L'UNANIMITE,**

➤ **APPROUVE** les inscriptions budgétaires au titre de la dette du budget annexe assainissement collectif suivantes :

- **Remboursement du capital** **1 380 000,00 €**
- **Paiement des intérêts** **630 000,00 €**
- **Intérêts Courus Non Echus**

- Rattachement des intérêts courus sur 2021 et mandatés sur 2022 **311 716,00 €**

➤ **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20210330-300321DCI-2-1-4-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2021

Affichage : 01/04/2021



*Pierre DESLIENS*

## COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 23 mars 2021  
Date de l'affichage : 23 mars 2021  
Nombre de conseillers en exercice : 67  
Nombre de conseillers présents : 45 + 2 supplés + 12 pouvoirs  
Nombre de conseillers votants : 59

<b>OBJET : BUDGET PRIMITIF 2021 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF</b>
--

Numéro de la Délibération : 300321-DC-I.2.1.5

L'an deux mille vingt et un, le trente mars, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Puiseux le Hauberge, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

**Etaient présents :**

Mmes Carine LUGEZ, Dominique MARGERIE, Lydia BORDERES, Isabelle VILAREM, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Caroline MARTIN, Josiane VANDRIESSCHE, Thérèse-Marie DESCATOIRE, Annie BLANQUET, Danielle DEBLIECK, Marie-Thérèse LECERVOISIER, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Christelle MARIN, Nicole ROBERT, Angélique ANDRE.

MM. Pierre DESLIENS, Patrice CREPY, Patrick CORBEL, Jean-Jacques DUMORTIER, Marc VIRION, Rafaël DA SILVA, Guillaume NICASTRO, Alain GUERINET, Hubert CABORDEL, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Sébastien FERNET, Pascal POULET, Ludovic GORINE, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Jean-Louis GOUPIL, Charles-Antoine de NOAILLES, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Alain DEVOOGHT, Bruno CALEIRO, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Daniel VEREECKE, Gérard CHATIN, Pascal WAWRIN, Guy LAFOREST.

**Etaient absents :**

Mmes Laurence LANNOY, Maud MATHONAT, Viviane AKAKPOVI, Dominique VILTARD, Michèle BRICHEZ, Christelle GAUVIN, Nathalie GALINDO, Véronique PAUL, Françoise TESTART.

MM. Philippe MARECHAL, Francis CHABLE, David LAZARUS, Patrice GOUIN, Kévin POTET, Gérard AUGER, Denis JACOB, Thierry DEVILLARD, Robert JOYOT, Philippe ELOY, Jean VERTADIER, Philippe BOURLETTE, Christophe DURAND.

**Dont supplés :**

- Mme Christelle GAUVIN par M. Eric BRETON.
- M. Robert JOYOT par Mme Geneviève DELABY.

**Dont représentés :**

- M. Philippe MARECHAL par Mme Carine LUGEZ.
- M. David LAZARUS par Mme Marie-France SERRA.
- M. Patrice GOUIN par M. Rafaël DA SILVA.
- Mme Laurence LANNOY par Mme Doriane FRAYER.
- Mme Maud MATHONAT par M. Guillaume NICASTRO.
- Mme Viviane AKAKPOVI par M. Marc VIRION.
- M. Gérard AUGER par M. Bernard ONCLERCQ.
- M. Denis JACOB par M. Alain DUCLERCQ.
- M. Philippe ELOY par M. Guy LAFOREST.
- Mme Véronique PAUL par Mme Thérèse-Marie DESCATOIRE.
- M. Jean VERTADIER par M. Pierre DESLIENS.
- M. Christophe DURAND par Mme Nicole ROBERT.

**Etaient également présents, sans voix délibérative :**

Mme Frédérique CAMOIT.  
M. Jacques BOURGEOIS.

**Secrétaire de séance :** Mme Dominique MARGERIE, conseillère communautaire de la commune de BELLE- EGLISE.

**OBJET : BUDGET PRIMITIF 2021 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

**LE CONSEIL DE COMMUNAUTE**

*Vu :*

- Les articles L.2312-1 et suivants du code général des collectivités territoriales ;
- L’avis favorable des commissions finances et assainissement du 25 mars 2021 ;

*Considérant :*

- Que le Budget Primitif 2021 du budget annexe assainissement collectif de la Communauté de communes se présente de manière générale ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre		BP 2021	Chapitre		BP 2021
011	Charges à caractère général	711 250,00	013	Atténuations de charges	-
012	Charges de personnel et frais assimilés	181 000,00	70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, ventes et prestations de travaux	2 779 480,00
014	Atténuations de produits	-	73	Impôts et taxes	-
022	Dépenses imprévues	109 170,27	74	Dotations, subventions et participations	327 031,00
65	Autres charges de gestion courante	2 000,00	75	Autres produits de gestion courante	4 000,00
66	Charges financières	941 716,00	76	Produits financiers	-
67	Charges exceptionnelles	21 000,00	77	Produits exceptionnels	-
68	Autres Charges exceptionnelles	-			
<b>Total Dépenses Réelles</b>		<b>1 966 136,27</b>	<b>Total Recettes Réelles</b>		<b>3 110 511,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	2 111 292,36	002	Résultat d'exploitation reporté	2 095 917,63
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 904 000,00	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	775 000,00
<b>Total Dépenses d'Ordre</b>		<b>4 015 292,36</b>	<b>Total Recettes d'Ordre</b>		<b>2 870 917,63</b>
<b>Total Dépenses de Fonctionnement</b>		<b>5 981 428,63</b>	<b>Total Recettes de Fonctionnement</b>		<b>5 981 428,63</b>
SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chapitre		BP 2021	Chapitre		BP 2021
10	Dotations, fonds divers et réserves	-	10	Dotations, fonds divers et réserves	-
13	Subventions d'investissement	800,00	13	Subventions d'investissement	1 674 036,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 380 000,00	16	Emprunts et dettes assimilées	-
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	1 195 455,00	27	Autres immobilisations financières	112 000,00
21	Immobilisations corporelles	10 000,00	45	Opérations pour compte de tiers	1 655 537,00
23	Immobilisations en cours	4 167 133,00			
45	Opérations pour compte de tiers	1 655 537,00			
<b>Total Dépenses Réelles</b>		<b>8 408 925,00</b>	<b>Total Dépenses Réelles</b>		<b>3 441 573,00</b>
001	DEFICIT INVESTISSEMENT REPORTE	-	001	Excédent d'investissement	1 727 059,64
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	775 000,00	021	Virement de la section de fonctionnement	2 111 292,36
041	Opérations patrimoniales	112 000,00	040	Opérations d'ordre de transfert entre section	1 904 000,00
			041	Opérations patrimoniales	112 000,00
<b>Total Dépenses d'Ordre</b>		<b>887 000,00</b>	<b>Total Dépenses d'Ordre</b>		<b>5 854 352,00</b>
<b>Total Dépenses d'Investissement</b>		<b>9 295 925,00</b>	<b>Total Recettes d'Investissement</b>		<b>9 295 925,00</b>

- Que les dépenses réelles d’investissement réparties par opérations sont ainsi détaillées :

\_\_\_\_\_

OPERATIONS	BP 2021
90801 SAINTE GENEVIEVE	5 000,00
9083131 HAMEAU DE MESSIE	4 000,00
908132 CIRES H2S	230 000,00
90817 ABBM	40 000,00
90831 SAINTE GENEVIEVE - NOAILLES - NOVILLERS	900 000,00
2019000 ANIMATIONS	228 551,00
2019011 ABBECOURT	73 825,00
2019021 BORAN	128 000,00
2019031 CAUVIGNY	100 298,00
2019050 HERMES	477 774,00
2019051 HERMES - BERTHECOURT	217 688,00
2019053 HERMES - NOAILLES	40 000,00
2019057 HERMES - VILLERS SAINT SEPULCRE	128 000,00
2019061 HONDAINVILLE	103 000,00
2019081 MOUY - ANGY	150 000,00
2019082 MOUY - BALAGNY	707 012,00
2019091 PERSAN - CHAMBLY	513 509,00
2019101 SAINT FELIX	65 000,00
2019111 SAINT SULPICE	59 305,00
2019122 ULLY SAINT GEORGES	128 425,00
2019131 VILLERS SOUS SAINT LEU - BLAINCOURT	8 433,00
2019132 VILLERS SOUS SAINT LEU - PRECY	70 000,00
2019133 VILLERS SOUS SAINT LEU - VILLERS SOUS SAINT LEU	13 000,00
2020001 MESNIL-PR ERCUIS	206 768,00
2020002 CIRES -STEP DIAG/TRAVAUX	175 000,00
2020003 AP DE RESERVE 2021	600 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>5 372 588,00</b>

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE,  
A L'UNANIMITE,**

- **APPROUVE** le budget primitif 2021 du budget annexe assainissement collectif avec reprise anticipée du résultat provisoire de l'exercice 2020 dans les conditions ci-dessus ;
- **PROCEDE** au vote par chapitre de l'ensemble des dépenses et des recettes annuelles prévisionnelles d'investissement et de fonctionnement ainsi qu'au vote par opération des opérations d'investissement précitées.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20210330-300321DCI-2-1-5-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2021  
Affichage : 01/04/2021

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme,*

*Le Président*



*Pierre DESLIENS*

## COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 23 mars 2021  
Date de l'affichage : 23 mars 2021  
Nombre de conseillers en exercice : 67  
Nombre de conseillers présents : 45 + 2 suppléés + 12 pouvoirs  
Nombre de conseillers votants : 59

**OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT PROVISoire DE L'EXERCICE 2020 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Numéro de la Délibération : 300321-DC-I.2.2.1

L'an deux mille vingt et un, le trente mars, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Puiseux le Hauberge, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

**Etaient présents :**

Mmes Carine LUGEZ, Dominique MARGERY, Lydia BORDERES, Isabelle VILAREM, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Caroline MARTIN, Josiane VANDRIESCHE, Thérèse-Marie DESCATOIRE, Annie BLANQUET, Danielle DEBLIECK, Marie-Thérèse LECERVOISIER, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Christelle MARIN, Nicole ROBERT, Angélique ANDRE.

MM. Pierre DESLIENS, Patrice CREPY, Patrick CORBEL, Jean-Jacques DUMORTIER, Marc VIRION, Rafaël DA SILVA, Guillaume NICASTRO, Alain GUERINET, Hubert CABORDEL, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Sébastien FERNET, Pascal POULET, Ludovic GORINE, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Jean-Louis GOUPIL, Charles-Antoine de NOAILLES, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Alain DEVOOGHT, Bruno CALEIRO, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Daniel VEREECKE, Gérard CHATIN, Pascal WAWRIN, Guy LAFOREST.

**Etaient absents :**

Mmes Laurence LANNOY, Maud MATHONAT, Viviane AKAKPOVI, Dominique VILTARD, Michèle BRICHEZ, Christelle GAUVIN, Nathalie GALINDO, Véronique PAUL, Françoise TESTART.

MM. Philippe MARECHAL, Francis CHABLE, David LAZARUS, Patrice GOUIN, Kévin POTET, Gérard AUGER, Denis JACOB, Thierry DEVILLARD, Robert JOYOT, Philippe ELOY, Jean VERTADIER, Philippe BOURLETTE, Christophe DURAND.

**Dont suppléés :**

- Mme Christelle GAUVIN par M. Eric BRETON.
- M. Robert JOYOT par Mme Geneviève DELABY.

**Dont représentés :**

- M. Philippe MARECHAL par Mme Carine LUGEZ.
- M. David LAZARUS par Mme Marie-France SERRA.
- M. Patrice GOUIN par M. Rafaël DA SILVA.
- Mme Laurence LANNOY par Mme Doriane FRAYER.
- Mme Maud MATHONAT par M. Guillaume NICASTRO.
- Mme Viviane AKAKPOVI par M. Marc VIRION.
- M. Gérard AUGER par M. Bernard ONCLERCQ.
- M. Denis JACOB par M. Alain DUCLERCQ.
- M. Philippe ELOY par M. Guy LAFOREST.
- Mme Véronique PAUL par Mme Thérèse-Marie DESCATOIRE.
- M. Jean VERTADIER par M. Pierre DESLIENS.
- M. Christophe DURAND par Mme Nicole ROBERT.

**Etaient également présents, sans voix délibérative :**

Mme Frédérique CAMOIT.  
M. Jacques BOURGEOIS.

**Secrétaire de séance :** Mme Dominique MARGERY, conseillère communautaire de la commune de BELLE- EGLISE.



**OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT PROVISOIRE DE L'EXERCICE 2020 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

**LE CONSEIL DE COMMUNAUTE**

*Vu :*

- L'article L 2311-5 du code général des collectivités territoriales ;
- L'avis favorable des commissions finances et assainissement du 25 mars 2021 ;

*Considérant :*

- Les résultats provisoires de l'exercice 2020 du budget annexe assainissement non collectif :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT - LE RESULTAT**

Le résultat est constitué par le cumul :

• Du résultat reporté (R002 N-1)	+ 114 069,52 €
• Du résultat de l'exercice :	
Cumul des titres émis	+ 152 452,81 €
Cumul des mandats émis	- 101 091,47 €
<b>Résultat 2020 de la section de fonctionnement</b>	<b>+ 165 429,86€</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT - LE SOLDE D'EXECUTION**

Le solde d'exécution est constitué par le cumul :

• Du résultat reporté (R001 N-1)	+ 0 €
• Du solde :	
- des émissions de titres	+ 79 958,34 €
- des mandats de l'exercice complété des restes à réaliser de l'exercice 2020 :	- 175 320,24 €
• En recettes	+ 0,00 €
• En dépenses	- 0,00 €
<b>Solde d'exécution 2020 de la section d'investissement</b>	<b>- 95 361,90 €</b>

- Que le solde d'exécution fait ressortir un besoin de financement car les dépenses sont supérieures aux recettes et que par conséquent, le résultat cumulé excédentaire (de la section de fonctionnement) doit être affecté en priorité à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement (compte **1068**) ;
- Qu'en ce qui concerne le solde de résultat cumulé excédentaire, il peut être affecté suivant la décision de l'Assemblée délibérante, en excédents de fonctionnement reportés (report à nouveau créditeur sur la ligne codifiée **002**) ou en une dotation complémentaire en section d'investissement (compte **1068**) ;
- Que si le compte administratif fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2021 ;

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE,  
A L'UNANIMITE,**

- **PREND ACTE** des résultats provisoires de l'exercice 2020 du budget annexe assainissement non collectif ;
- **APPROUVE** l'inscription au budget primitif 2021 du budget annexe assainissement non collectif de l'affectation du résultat provisoire 2020 à hauteur de + **165 429,86 €** comme suit :  
À la couverture du besoin de financement en affectant **95 361,90 €** en excédents de fonctionnement capitalisés au compte **1068** ;  
Pour le solde de **70 067,96 €** en excédents de fonctionnement reportés sur la ligne codifiée **002** ;
- **PRECISE** que le solde d'exécution brut de la section d'investissement de – **95 361,90 €** fait l'objet d'un simple report en section d'investissement sur la ligne codifiée **001** ;
- **DIT** que l'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif 2021 ;
- **RAPPELLE** que la délibération d'affectation du résultat définitif devra intervenir après le vote du compte administratif 2020.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20210330-300321DCI-2-2-1-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 31/03/2021  
Affichage: 01/04/2021



*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme,*

*Le Président*

*Pierre DESLIENS*

## COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 23 mars 2021  
Date de l'affichage : 23 mars 2021  
Nombre de conseillers en exercice : 67  
Nombre de conseillers présents : 45 + 2 supplés + 12 pouvoirs  
Nombre de conseillers votants : 59

**OBJET : FLUX FINANCIERS ENTRE LE BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ET LE BUDGET GENERAL**

Numéro de la Délibération : 300321-DC-I.2.2.2

L'an deux mille vingt et un, le trente mars, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Puisseux le Hauberger, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

**Etaient présents :**

Mmes Carine LUGEZ, Dominique MARGERY, Lydia BORDERES, Isabelle VILAREM, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Caroline MARTIN, Josiane VANDRIESSCHE, Thérèse-Marie DESCATOIRE, Annie BLANQUET, Danielle DEBLIECK, Marie-Thérèse LECERVOISIER, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Christelle MARIN, Nicole ROBERT, Angélique ANDRE.

MM. Pierre DESLIENS, Patrice CREPY, Patrick CORBEL, Jean-Jacques DUMORTIER, Marc VIRION, Rafaël DA SILVA, Guillaume NICASTRO, Alain GUERINET, Hubert CABORDEL, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Sébastien FERNET, Pascal POULET, Ludovic GORINE, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Jean-Louis GOUPIL, Charles-Antoine de NOAILLES, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Alain DEVOOGHT, Bruno CALEIRO, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Daniel VEREECKE, Gérard CHATIN, Pascal WAWRIN, Guy LAFOREST.

**Etaient absents :**

Mmes Laurence LANNOY, Maud MATHONAT, Viviane AKAKPOVI, Dominique VILTARD, Michèle BRICHEZ, Christelle GAUVIN, Nathalie GALINDO, Véronique PAUL, Françoise TESTART.

MM. Philippe MARECHAL, Francis CHABLE, David LAZARUS, Patrice GOUIN, Kévin POTET, Gérard AUGER, Denis JACOB, Thierry DEVILLARD, Robert JOYOT, Philippe ELOY, Jean VERTADIER, Philippe BOURLETTE, Christophe DURAND.

**Dont supplés :**

- Mme Christelle GAUVIN par M. Eric BRETON.
- M. Robert JOYOT par Mme Geneviève DELABY.

**Dont représentés :**

- M. Philippe MARECHAL par Mme Carine LUGEZ.
- M. David LAZARUS par Mme Marie-France SERRA.
- M. Patrice GOUIN par M. Rafaël DA SILVA.
- Mme Laurence LANNOY par Mme Doriane FRAYER.
- Mme Maud MATHONAT par M. Guillaume NICASTRO.
- Mme Viviane AKAKPOVI par M. Marc VIRION.
- M. Gérard AUGER par M. Bernard ONCLERCQ.
- M. Denis JACOB par M. Alain DUCLERCQ.
- M. Philippe ELOY par M. Guy LAFOREST.
- Mme Véronique PAUL par Mme Thérèse-Marie DESCATOIRE.
- M. Jean VERTADIER par M. Pierre DESLIENS.
- M. Christophe DURAND par Mme Nicole ROBERT.

**Etaient également présents, sans voix délibérative :**

Mme Frédérique CAMOIT.  
M. Jacques BOURGEOIS.

**Secrétaire de séance :** Mme Dominique MARGERY, conseillère communautaire de la commune de BELLE- EGLISE.

**OBJET : FLUX FINANCIERS ENTRE LE BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ET LE BUDGET GENERAL**

**LE CONSEIL DE COMMUNAUTE**

*Vu :*

- L'instruction budgétaire et comptable M49 ;
- L'avis favorable des commissions finances et assainissement du 25 mars 2021 ;

*Considérant :*

- Que le budget principal de la CCT supporte en totalité les dépenses de personnel de l'ensemble des agents quelles que soient les missions qu'ils exercent et qui pour certains relèvent en tout ou partie de budgets annexes ;
- Que 3 agents exercent une partie de leur temps de travail à des missions relevant de l'assainissement non collectif ;
- Que de ce fait, le budget annexe assainissement non collectif doit supporter les dépenses de personnel correspondantes en fonction des taux d'emplois constatés pour les agents dont il s'agit :

Pôle Assainissement/GEMAPI :

- 1 agent filière technique – catégorie A : 4 %

Pôle Administration générale

- 1 agent filière administrative – catégorie C : 6 % (de janvier à mars)

- 1 agent filière administrative – catégorie B : 6 % (d'avril à décembre)

- Que le remboursement est constitué des salaires et charges patronales des agents affectés à l'assainissement non collectif et peut être estimé à :

<b>Budget annexe Assainissement non collectif</b>		<b>Budget principal</b>	
Imputation budgétaire M49		Imputation budgétaire M14	
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Charges de personnel	6215 - personnel affecté par la collectivité de rattachement <b>5 000 €</b>	Mise à disposition de personnel	70841 - Mise à disposition du personnel facturée au budget annexe <b>5 000 €</b>

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE,  
A L'UNANIMITE,**

- **APPROUVE** le principe du remboursement par le budget annexe assainissement collectif des salaires et charges patronales de personnel supportés sur le budget principal ;
- **AGREE** la méthode de valorisation des remboursements selon le temps d'emploi des agents concernés consacré à l'assainissement non collectif :
  - Pôle Assainissement/GEMAPI :
    - 1 agent filière technique – catégorie A : 4 %
  - Pôle Administration générale
    - 1 agent filière administrative – catégorie C : 6 % (de janvier à mars)
    - 1 agent filière administrative – catégorie B : 6 % (d'avril à décembre)
- **PREND ACTE** que ces remboursements peuvent être évalués à 5 000,00 €.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20210330-300321DCI-2-2-2-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2021  
Affichage : 01/04/2021

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme,*

*Le Président*



*Pierre DESLIENS*

## COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 23 mars 2021  
Date de l'affichage : 23 mars 2021  
Nombre de conseillers en exercice : 67  
Nombre de conseillers présents : 45 + 2 supplés + 12 pouvoirs  
Nombre de conseillers votants : 59

**OBJET : BUDGET PRIMITIF 2021 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Numéro de la Délibération : 300321-DC-I.2.2.3

L'an deux mille vingt et un, le trente mars, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Puiseux le Hauberge, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

Etaient présents :

Mmes Carine LUGEZ, Dominique MARGERY, Lydia BORDERES, Isabelle VILAREM, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Caroline MARTIN, Josiane VANDRIESSCHE, Thérèse-Marie DESCATOIRE, Annie BLANQUET, Daniëlle DEBLIECK, Marie-Thérèse LECERVOISIER, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Christelle MARIN, Nicole ROBERT, Angélique ANDRE.

MM. Pierre DESLIENS, Patrice CREPY, Patrick CORBEL, Jean-Jacques DUMORTIER, Marc VIRION, Rafaël DA SILVA, Guillaume NICASTRO, Alain GUERINET, Hubert CABORDEL, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Sébastien FERNET, Pascal POULET, Ludovic GORINE, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Jean-Louis GOUPIL, Charles-Antoine de NOAILLES, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Alain DEVOOGHT, Bruno CALEIRO, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Daniel VERECKE, Gérard CHATIN, Pascal WAWRIN, Guy LAFOREST.

Etaient absents :

Mmes Laurence LANNOY, Maud MATHONAT, Viviane AKAKPOVI, Dominique VILTARD, Michèle BRICHEZ, Christelle GAUVIN, Nathalie GALINDO, Véronique PAUL, Françoise TESTART.

MM. Philippe MARECHAL, Francis CHABLE, David LAZARUS, Patrice GOUIN, Kévin POTET, Gérard AUGER, Denis JACOB, Thierry DEVILLARD, Robert JOYOT, Philippe ELOY, Jean VERTADIER, Philippe BOURLETTE, Christophe DURAND.

Dont supplés :

- Mme Christelle GAUVIN par M. Eric BRETON.
- M. Robert JOYOT par Mme Geneviève DELABY.

Dont représentés :

- M. Philippe MARECHAL par Mme Carine LUGEZ.
- M. David LAZARUS par Mme Marie-France SERRA.
- M. Patrice GOUIN par M. Rafaël DA SILVA.
- Mme Laurence LANNOY par Mme Doriane FRAYER.
- Mme Maud MATHONAT par M. Guillaume NICASTRO.
- Mme Viviane AKAKPOVI par M. Marc VIRION.
- M. Gérard AUGER par M. Bernard ONCLERCQ.
- M. Denis JACOB par M. Alain DUCLERCQ.
- M. Philippe ELOY par M. Guy LAFOREST.
- Mme Véronique PAUL par Mme Thérèse-Marie DESCATOIRE.
- M. Jean VERTADIER par M. Pierre DESLIENS.
- M. Christophe DURAND par Mme Nicole ROBERT.

Etaient également présents, sans voix délibérative :

Mme Frédérique CAMOIT.  
M. Jacques BOURGEOIS.

Secrétaire de séance : Mme Dominique MARGERY, conseillère communautaire de la commune de BELLE-EGLISE.

**OBJET : BUDGET PRIMITIF 2021 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

**LE CONSEIL DE COMMUNAUTE**

*Vu :*

- Les articles L.2312-1 et suivants du code général des collectivités territoriales ;
- L'instruction budgétaire et comptable M49 ;
- L'avis favorable des commissions finances et assainissement du 25 mars 2021 ;

*Considérant :*

- Que le Budget Primitif 2021 du budget annexe assainissement non collectif de la Communauté de communes se présente de manière générale ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
		BP 2021			BP 2021
011	Charges à caractère général	97 083,33	70	Ventes de produits fabriqués, prestations de se	110 715,37
012	Charges de personnel e frais assimilés	5 000,00			
66	Charges financières	24 700,00			
	<b>Total Dépenses Réelles</b>	<b>126 783,33</b>		<b>Total Recettes Réelles</b>	<b>110 715,37</b>
023	Virement à la section d'investissement	51 000,00	002	Résultat d'exploitation reporté	70 067,96
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 000,00	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
	<b>Total Dépenses D'ordre</b>	<b>54 000,00</b>		<b>Total Recettes d'ordre</b>	<b>70 067,96</b>
	<b>Total Dépenses de Fonctionnement</b>	<b>180 783,33</b>		<b>Total Recettes de fonctionnement</b>	<b>180 783,33</b>
SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
		BP 2021			BP 2021
16	Emprunts et dettes assimilées	54 000,00	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	95 361,90
	<b>Total Dépenses Réelles</b>	<b>54 000,00</b>		<b>Total Recettes Réelles</b>	<b>95 361,90</b>
001	Solde d'exécution de la section invest. Reporté	95 361,90	001	Excédent d'investissement reporté	
040	Opérations d'ordre entre section		021	Virement à la section de fonctionnement	51 000,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 000,00
			041	Opérations patrimoniales	0,00
	<b>Total Dépenses d'Ordre</b>	<b>95 361,90</b>		<b>Total Recettes d'Ordre</b>	<b>54 000,00</b>
	<b>Total Dépenses d'Investissement</b>	<b>149 361,90</b>		<b>Total Recettes d'Investissement</b>	<b>149 361,90</b>

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE,  
A L'UNANIMITE,**

➤ **APPROUVE** le budget primitif 2021 du budget annexe assainissement non collectif :

- Avec reprise anticipée provisoire des résultats de l'exercice 2020 ;
- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- Au niveau du chapitre pour la section d'investissement.

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président*



*Pierre DESLIENS*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20210330-300321DCI-2-2-3-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 31/03/2021

Affichage : 01/04/2021

## COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 23 mars 2021  
Date de l'affichage : 23 mars 2021  
Nombre de conseillers en exercice : 67  
Nombre de conseillers présents : 45 + 2 suppléés + 12 pouvoirs  
Nombre de conseillers votants : 59

<b>OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT PROVISoire DE L'EXERCICE 2020 DU BUDGET ANNEXE GEMAPI</b>
--

Numéro de la Délibération : 300321-DC-I.2.3.1

L'an deux mille vingt et un, le trente mars, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Puisseux le Hauberger, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

**Etaient présents :**

Mmes Carine LUGEZ, Dominique MARGERY, Lydia BORDERES, Isabelle VILAREM, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Caroline MARTIN, Josiane VANDRIESSCHE, Thérèse-Marie DESCATOIRE, Annie BLANQUET, Danielle DEBLIECK, Marie-Thérèse LECERVOISIER, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Christelle MARIN, Nicole ROBERT, Angélique ANDRE.

MM. Pierre DESLIENS, Patrice CREPY, Patrick CORBEL, Jean-Jacques DUMORTIER, Marc VIRION, Rafaël DA SILVA, Guillaume NICASTRO, Alain GUERINET, Hubert CABORDEL, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Sébastien FERNET, Pascal POULET, Ludovic GORINE, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Jean-Louis GOUPIL, Charles-Antoine de NOAILLES, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Alain DEVOOGHT, Bruno CALEIRO, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Daniel VEREECKE, Gérard CHATIN, Pascal WAWRIN, Guy LAFOREST.

**Etaient absents :**

Mmes Laurence LANNOY, Maud MATHONAT, Viviane AKAKPOVI, Dominique VILTARD, Michèle BRICHEZ, Christelle GAUVIN, Nathalie GALINDO, Véronique PAUL, Françoise TESTART.

MM. Philippe MARECHAL, Francis CHABLE, David LAZARUS, Patrice GOUIN, Kévin POTET, Gérard AUGER, Denis JACOB, Thierry DEVILLARD, Robert JOYOT, Philippe ELOY, Jean VERTADIER, Philippe BOURLETTE, Christophe DURAND.

**Dont suppléés :**

- Mme Christelle GAUVIN par M. Eric BRETON.
- M. Robert JOYOT par Mme Geneviève DELABY.

**Dont représentés :**

- M. Philippe MARECHAL par Mme Carine LUGEZ.
- M. David LAZARUS par Mme Marie-France SERRA.
- M. Patrice GOUIN par M. Rafaël DA SILVA.
- Mme Laurence LANNOY par Mme Doriane FRAYER.
- Mme Maud MATHONAT par M. Guillaume NICASTRO.
- Mme Viviane AKAKPOVI par M. Marc VIRION.
- M. Gérard AUGER par M. Bernard ONCLERCQ.
- M. Denis JACOB par M. Alain DUCLERCQ.
- M. Philippe ELOY par M. Guy LAFOREST.
- Mme Véronique PAUL par Mme Thérèse-Marie DESCATOIRE.
- M. Jean VERTADIER par M. Pierre DESLIENS.
- M. Christophe DURAND par Mme Nicole ROBERT.

**Etaient également présents, sans voix délibérative :**

Mme Frédérique CAMOIT.  
M. Jacques BOURGEOIS.

**Secrétaire de séance :** Mme Dominique MARGERY, conseillère communautaire de la commune de BELLE- EGLISE.



**OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT PROVISOIRE DE L'EXERCICE 2020 DU BUDGET ANNEXE GEMAPI**

**LE CONSEIL DE COMMUNAUTE**

*Vu :*

- Les articles L2311-5 et L 5217-10-11 du code général des collectivités territoriales ;
- L'avis favorable des commissions finances et GEMAPI du 25 mars 2021 ;

*Considérant :*

- Qu'au titre de l'année 2020, le résultat de l'exercice est calculé de la manière suivante :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT - LE RESULTAT**

Le résultat est constitué par le cumul :

• Du résultat reporté (R002 N-1)	132 308,46 €
• Du résultat de l'exercice :	
Cumul des titres émis	+ 150 573,32 €
Cumul des mandats émis	- 127 723,56 €
<b>Résultat 2020 de la section de fonctionnement</b>	<b>+ 155 158,22 €</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT - LE SOLDE D'EXECUTION**

Le solde d'exécution est constitué par le cumul :

• Du résultat reporté (R001 N-1)	+ 156,00 €
• Du solde :	
- des émissions de titres	+ 4 063,23 €
- des mandats de l'exercice complété des restes à réaliser de l'exercice 2020 :	- 1 697,53 €
• En recettes	+ 0,00 €
• En dépenses	- 0,00 €
<b>Solde d'exécution 2020 de la section d'investissement</b>	<b>+ 2 521,70 €</b>

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE,  
A L'UNANIMITE,**

- **PREND ACTE** des résultats provisoires de l'exercice 2020 du budget annexe GEMAPI ;
- **APPROUVE** l'inscription au budget primitif 2021 du budget annexe GEMAPI de l'affectation du résultat provisoire 2020 à hauteur de + **155 158,22 €** en excédents de fonctionnement reportés sur la ligne codifiée **002** ;

Numéro de la Délibération : 300321-DC-I.2.3.1

- **PRECISE** que le solde d'exécution brut de la section d'investissement de + 2 521,70 € fait l'objet d'un simple report en section d'investissement sur la ligne codifiée 001 ;
- **PRECISE** que l'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif 2021 ;
- **RAPPELLE** que la délibération d'affectation du résultat définitif devra intervenir après le vote du compte administratif 2020.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20210330-300321DCI-2-3-1-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2021

Affichage : 01/04/2021

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme,*

*Le Président*



*Pierre DESLIENS*

## COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 23 mars 2021  
Date de l'affichage : 23 mars 2021  
Nombre de conseillers en exercice : 67  
Nombre de conseillers présents : 45 + 2 supplés + 12 pouvoirs  
Nombre de conseillers votants : 59

<b>OBJET : FIXATION PRODUIT TAXE GEMAPI</b>
---

Numéro de la Délibération : 300321-DC-I.2.3.2

L'an deux mille vingt et un, le trente mars, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Puiseux le Hauberge, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

**Etaient présents :**

Mmes Carine LUGEZ, Dominique MARGERY, Lydia BORDERES, Isabelle VILAREM, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Caroline MARTIN, Josiane VANDRIESSCHE, Thérèse-Marie DESCATOIRE, Annie BLANQUET, Danielle DEBLIECK, Marie-Thérèse LECERVOISIER, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Christelle MARIN, Nicole ROBERT, Angélique ANDRE.

MM. Pierre DESLIENS, Patrice CREPY, Patrick CORBEL, Jean-Jacques DUMORTIER, Marc VIRION, Rafaël DA SILVA, Guillaume NICASTRO, Alain GUERINET, Hubert CABORDEL, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Sébastien FERNET, Pascal POULET, Ludovic GORINE, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Jean-Louis GOUPIL, Charles-Antoine de NOAILLES, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Alain DEVOOGHT, Bruno CALEIRO, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Daniel VEREECKE, Gérard CHATIN, Pascal WAWRIN, Guy LAFOREST.

**Etaient absents :**

Mmes Laurence LANNOY, Maud MATHONAT, Viviane AKAKPOVI, Dominique VILTARD, Michèle BRICHEZ, Christelle GAUVIN, Nathalie GALINDO, Véronique PAUL, Françoise TESTART.

MM. Philippe MARECHAL, Francis CHABLE, David LAZARUS, Patrice GOUIN, Kévin POTET, Gérard AUGER, Denis JACOB, Thierry DEVILLARD, Robert JOYOT, Philippe ELOY, Jean VERTADIER, Philippe BOURLETTE, Christophe DURAND.

**Dont supplés :**

- Mme Christelle GAUVIN par M. Eric BRETON.
- M. Robert JOYOT par Mme Geneviève DELABY.

**Dont représentés :**

- M. Philippe MARECHAL par Mme Carine LUGEZ.
- M. David LAZARUS par Mme Marie-France SERRA.
- M. Patrice GOUIN par M. Rafaël DA SILVA.
- Mme Laurence LANNOY par Mme Doriane FRAYER.
- Mme Maud MATHONAT par M. Guillaume NICASTRO.
- Mme Viviane AKAKPOVI par M. Marc VIRION.
- M. Gérard AUGER par M. Bernard ONCLERCQ.
- M. Denis JACOB par M. Alain DUCLERCQ.
- M. Philippe ELOY par M. Guy LAFOREST.
- Mme Véronique PAUL par Mme Thérèse-Marie DESCATOIRE.
- M. Jean VERTADIER par M. Pierre DESLIENS.
- M. Christophe DURAND par Mme Nicole ROBERT.

**Etaient également présents, sans voix délibérative :**

Mme Frédérique CAMOIT.  
M. Jacques BOURGEOIS.

**Secrétaire de séance** : Mme Dominique MARGERY, conseillère communautaire de la commune de BELLE- EGLISE.

**OBJET : FIXATION PRODUIT TAXE GEMAPI**

**LE CONSEIL DE COMMUNAUTE**

*Vu :*

- Le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5214-16, L5214.21 et L5711.1 ;
- L'article 56 de la loi du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et Affirmation des Métropoles (loi MAPTAM) ;
- L'article 76 de la loi pour une Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe) ;
- L'article 1530 bis du code général des impôts ;
- L'avis favorable des commissions finances et GEMAPI du 25 mars 2021 ;

*Considérant :*

- Qu'il est proposé pour 2021 de maintenir à 150 000 € le produit de la taxe GEMAPI, dans la mesure où le Syndicat Intercommunal des Vallées du Thérain semble vouloir s'engager dans un programme de travaux important et qu'en 2021, le budget GEMAPI supportera la cotisation 2020 et 2021 du Syndicat Intercommunal du Bassin de l'Esches ;

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE,  
A L'UNANIMITE,**

- **FIXE** le produit de la taxe pour la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations pour les impositions dues au titre de 2021, à un montant de **150 000 €** ;
- **CHARGE** le Président de notifier cette décision aux services préfectoraux.

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20210330-300321DCI-2-3-2-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 31/03/2021

Affichage : 01/04/2021



*Pierre DESLIENS*

## COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 23 mars 2021  
Date de l'affichage : 23 mars 2021  
Nombre de conseillers en exercice : 67  
Nombre de conseillers présents : 45 + 2 suppléés + 12 pouvoirs  
Nombre de conseillers votants : 59

**OBJET : FLUX FINANCIERS ENTRE LE BUDGET ANNEXE GEMAPI ET LE BUDGET GENERAL**

Numéro de la Délibération : 300321-DC-I.2.3.3

L'an deux mille vingt et un, le trente mars, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Puisseux le Hauberger, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

**Etaient présents :**

Mmes Carine LUGEZ, Dominique MARGERY, Lydia BORDERES, Isabelle VILAREM, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Caroline MARTIN, Josiane VANDRIESSCHE, Thérèse-Marie DESCATOIRE, Annie BLANQUET, Danielle DEBLIECK, Marie-Thérèse LECERVOISIER, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Christelle MARIN, Nicole ROBERT, Angélique ANDRE.

MM. Pierre DESLIENS, Patrice CREPY, Patrick CORBEL, Jean-Jacques DUMORTIER, Marc VIRION, Rafaël DA SILVA, Guillaume NICASTRO, Alain GUERINET, Hubert CABORDEL, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Sébastien FERNET, Pascal POULET, Ludovic GORINE, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Jean-Louis GOUPIL, Charles-Antoine de NOAILLES, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Alain DEVOOGHT, Bruno CALEIRO, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Daniel VEREECKE, Gérard CHATIN, Pascal WAWRIN, Guy LAFOREST.

**Etaient absents :**

Mmes Laurence LANNOY, Maud MATHONAT, Viviane AKAKPOVI, Dominique VILTARD, Michèle BRICHEZ, Christelle GAUVIN, Nathalie GALINDO, Véronique PAUL, Françoise TESTART.

MM. Philippe MARECHAL, Francis CHABLE, David LAZARUS, Patrice GOUIN, Kévin POTET, Gérard AUGER, Denis JACOB, Thierry DEVILLARD, Robert JOYOT, Philippe ELOY, Jean VERTADIER, Philippe BOURLETTE, Christophe DURAND.

**Dont suppléés :**

- Mme Christelle GAUVIN par M. Eric BRETON.
- M. Robert JOYOT par Mme Geneviève DELABY.

**Dont représentés :**

- M. Philippe MARECHAL par Mme Carine LUGEZ.
- M. David LAZARUS par Mme Marie-France SERRA.
- M. Patrice GOUIN par M. Rafaël DA SILVA.
- Mme Laurence LANNOY par Mme Doriane FRAYER.
- Mme Maud MATHONAT par M. Guillaume NICASTRO.
- Mme Viviane AKAKPOVI par M. Marc VIRION.
- M. Gérard AUGER par M. Bernard ONCLERCQ.
- M. Denis JACOB par M. Alain DUCLERCQ.
- M. Philippe ELOY par M. Guy LAFOREST.
- Mme Véronique PAUL par Mme Thérèse-Marie DESCATOIRE.
- M. Jean VERTADIER par M. Pierre DESLIENS.
- M. Christophe DURAND par Mme Nicole ROBERT.

**Etaient également présents, sans voix délibérative :**

Mme Frédérique CAMOIT.  
M. Jacques BOURGEOIS.

**Secrétaire de séance :** Mme Dominique MARGERY, conseillère communautaire de la commune de BELLE-EGLISE.

**OBJET : FLUX FINANCIERS ENTRE LE BUDGET ANNEXE GEMAPI ET LE BUDGET GENERAL**

**LE CONSEIL DE COMMUNAUTE**

*Vu :*

- L'article L1612-20 du Code Général des collectivités territoriales qui rend applicable aux établissements de coopération intercommunale, l'ensemble des dispositions relatives aux votes des budgets dans les communes et EPCI ;
- La nomenclature budgétaire M 49 ;
- L'avis des commissions finances et assainissement du 25 mars 2021 ;

*Considérant :*

- Que le budget principal de la CCT supporte en totalité les dépenses de personnel de l'ensemble des agents quelles que soient les missions qu'ils exercent et qui pour certains relèvent principalement de budgets annexe ;
- Que 4 agents exercent totalement ou partiellement leur temps de travail à des missions relevant de la GEMAPI ;
- Qu'il en ressort que le budget annexe GEMAPI doit supporter les dépenses de personnel correspondantes en fonction des taux d'emplois constatés pour les agents dont il s'agit :

Pôle Assainissement/GEMAPI :

- 1 agent filière technique – catégorie A : 15%

Pôle Administration générale

- 1 agent filière technique – catégorie C : 15%

- Que le remboursement est constitué des salaires et charges patronales des agents affectés à la GEMAPI et peut être estimé à :

<b>Budget annexe GEMAPI</b>		<b>Budget principal</b>	
Imputation budgétaire M49		Imputation budgétaire M14	
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Charges de personnel	6215 - personnel affecté par la collectivité de rattachement  <b>15 000 €</b>	Mise à disposition de personnel	70841 - Mise à disposition du personnel facturée au budget annexe <b>15 000 €</b>

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE,  
A L'UNANIMITE,**

- **APPROUVE** le principe du remboursement par le budget annexe GEMAPI des salaires et charges patronales de personnel supportés sur le budget principal ;
- **AGREE** la méthode de valorisation des remboursements selon le temps d'emploi des agents concernés consacré à l'assainissement collectif :
  - Pôle Assainissement/GEMAPI :
    - 1 agent filière technique – catégorie A : 15%
  - Pôle Administration générale
    - 1 agent filière technique – catégorie C : 15%
- **PREND ACTE** que ces remboursements peuvent être évalués à 15 000,00 €.

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20210330-300321DCI-2-3-3-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 31/03/2021

Affichage : 01/04/2021



*Pierre DESLIENS*

## COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 23 mars 2021  
Date de l'affichage : 23 mars 2021  
Nombre de conseillers en exercice : 67  
Nombre de conseillers présents : 45 + 2 supplés + 12 pouvoirs  
Nombre de conseillers votants : 59

<b>OBJET : BUDGET PRIMITIF 2021 – BUDGET ANNEXE GEMAPI</b>
--

Numéro de la Délibération : 300321-DC-I.2.3.4

L'an deux mille vingt et un, le trente mars, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Puisieux le Hauberger, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

**Etaient présents :**

Mmes Carine LUGEZ, Dominique MARGERY, Lydia BORDERES, Isabelle VILAREM, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Caroline MARTIN, Josiane VANDRIESSCHE, Thérèse-Marie DESCATOIRE, Annie BLANQUET, Danielle DEBLIECK, Marie-Thérèse LECERVOISIER, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Christelle MARIN, Nicole ROBERT, Angélique ANDRE.

MM. Pierre DESLIENS, Patrice CREPY, Patrick CORBEL, Jean-Jacques DUMORTIER, Marc VIRION, Rafaël DA SILVA, Guillaume NICASTRO, Alain GUERINET, Hubert CABORDEL, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Sébastien FERNET, Pascal POULET, Ludovic GORINE, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Jean-Louis GOUPIL, Charles-Antoine de NOAILLES, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Alain DEVOOGHT, Bruno CALEIRO, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Daniel VEREECKE, Gérard CHATIN, Pascal WAWRIN, Guy LAFOREST.

**Etaient absents :**

Mmes Laurence LANNOY, Maud MATHONAT, Viviane AKAKPOVI, Dominique VILTARD, Michèle BRICHEZ, Christelle GAUVIN, Nathalie GALINDO, Véronique PAUL, Françoise TESTART.

MM. Philippe MARECHAL, Francis CHABLE, David LAZARUS, Patrice GOUIN, Kévin POTET, Gérard AUGER, Denis JACOB, Thierry DEVILLARD, Robert JOYOT, Philippe ELOY, Jean VERTADIER, Philippe BOURLETTE, Christophe DURAND.

**Dont supplés :**

- Mme Christelle GAUVIN par M. Eric BRETON.
- M. Robert JOYOT par Mme Geneviève DELABY.

**Dont représentés :**

- M. Philippe MARECHAL par Mme Carine LUGEZ.
- M. David LAZARUS par Mme Marie-France SERRA.
- M. Patrice GOUIN par M. Rafaël DA SILVA.
- Mme Laurence LANNOY par Mme Doriane FRAYER.
- Mme Maud MATHONAT par M. Guillaume NICASTRO.
- Mme Viviane AKAKPOVI par M. Marc VIRION.
- M. Gérard AUGER par M. Bernard ONCLERCQ.
- M. Denis JACOB par M. Alain DUCLERCQ.
- M. Philippe ELOY par M. Guy LAFOREST.
- Mme Véronique PAUL par Mme Thérèse-Marie DESCATOIRE.
- M. Jean VERTADIER par M. Pierre DESLIENS.
- M. Christophe DURAND par Mme Nicole ROBERT.

**Etaient également présents, sans voix délibérative :**

Mme Frédérique CAMOIT.  
M. Jacques BOURGEOIS.

**Secrétaire de séance** : Mme Dominique MARGERY, conseillère communautaire de la commune de BELLE-EGLISE.



**OBJET : BUDGET PRIMITIF 2021 – BUDGET ANNEXE GEMAPI**

**LE CONSEIL DE COMMUNAUTE**

*Vu :*

- Le code général des collectivités territoriales ;
- L'avis favorable des commissions finances du 25 mars 2021 ;

*Considérant :*

- Que le Budget Primitif 2021 du budget annexe GEMAPI de la Communauté de communes se présente de manière générale ainsi qu'il suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre		BP 2021
011	Charges à caractère général	5 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	15 000,00
14	Atténuation de produits	1 000,00
65	Autres charges de gestion courante	131 000,00
022	Dépenses imprévues	
<b>Total Dépenses Réelles</b>		<b>152 100,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	149 698,22
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 360,00
<b>Total Dépenses d'Ordre</b>		<b>153 058,22</b>
<b>Total Dépenses de Fonctionnement</b>		<b>305 158,22</b>

Chapitre		BP 2021
73	Impôts et taxes	150 000,00
<b>Total Recettes Réelles</b>		<b>150 000,00</b>
002	Résultat d'exploitation reporté	155 158,22
<b>Total Recettes d'Ordre</b>		<b>155 158,22</b>
<b>Total Recettes de Fonctionnement</b>		<b>305 158,22</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT		
Chapitre		BP 2021
21	Immobilisations corporelles	15 400,00
23	Immobilisations en cours	140 179,92
<b>Total Dépenses Réelles</b>		<b>155 579,92</b>
<b>Total Dépenses d'Ordre</b>		<b>0,00</b>
<b>Total Dépenses d'Investissement</b>		<b>155 579,92</b>

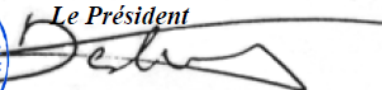
Chapitre		BP 2021
10	Dotations, fonds divers et réserves	
<b>Total Recettes Réelles</b>		<b>0,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	149 698,22
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	2 521,70
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 360,00
<b>Total Recettes d'Ordre</b>		<b>155 579,92</b>
<b>Total Recettes d'Investissement</b>		<b>155 579,92</b>

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE,  
A L'UNANIMITE,**

➤ **APPROUVE** le budget primitif 2021 du budget annexe GEMAPI :

- Avec reprise anticipée des résultats provisoires de l'exercice 2020 ;
- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- Au niveau du chapitre pour la section d'investissement.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
060-200057973-20210330-300321DCI-2-3-4-DE  
Accusé certifié exécutoire  
Réception par le préfet : 31/03/2021  
Affichage : 01/04/2021

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président  
  
Pierre DESLIENS

## COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 23 mars 2021  
Date de l'affichage : 23 mars 2021  
Nombre de conseillers en exercice : 67  
Nombre de conseillers présents : 45 + 2 suppléés + 12 pouvoirs  
Nombre de conseillers votants : 59

**OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT PROVISoire DE L'EXERCICE 2020 DU BUDGET  
ANNEXE TRANSPORT A LA DEMANDE**

Numéro de la Délibération : 300321-DC-I.2.4.1

L'an deux mille vingt et un, le trente mars, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Puisieux le Hauberges, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

**Etaient présents :**

Mmes Carine LUGEZ, Dominique MARGERY, Lydia BORDERES, Isabelle VILAREM, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Caroline MARTIN, Josiane VANDRIESSCHE, Thérèse-Marie DESCATOIRE, Annie BLANQUET, Danielle DEBLIECK, Marie-Thérèse LECERVOISIER, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Christelle MARIN, Nicole ROBERT, Angélique ANDRE.

MM. Pierre DESLIENS, Patrice CREPY, Patrick CORBEL, Jean-Jacques DUMORTIER, Marc VIRION, Rafaël DA SILVA, Guillaume NICASTRO, Alain GUERINET, Hubert CABORDEL, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Sébastien FERNET, Pascal POULET, Ludovic GORINE, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Jean-Louis GOUPIL, Charles-Antoine de NOAILLES, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Alain DEVOOGHT, Bruno CALEIRO, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Daniel VEREECKE, Gérard CHATIN, Pascal WAWRIN, Guy LAFOREST.

**Etaient absents :**

Mmes Laurence LANNOY, Maud MATHONAT, Viviane AKAKPOVI, Dominique VILTARD, Michèle BRICHEZ, Christelle GAUVIN, Nathalie GALINDO, Véronique PAUL, Françoise TESTART.

MM. Philippe MARECHAL, Francis CHABLE, David LAZARUS, Patrice GOUIN, Kévin POTET, Gérard AUGER, Denis JACOB, Thierry DEVILLARD, Robert JOYOT, Philippe ELOY, Jean VERTADIER, Philippe BOURLETTE, Christophe DURAND.

**Dont suppléés :**

- Mme Christelle GAUVIN par M. Eric BRETON.
- M. Robert JOYOT par Mme Geneviève DELABY.

**Dont représentés :**

- M. Philippe MARECHAL par Mme Carine LUGEZ.
- M. David LAZARUS par Mme Marie-France SERRA.
- M. Patrice GOUIN par M. Rafaël DA SILVA.
- Mme Laurence LANNOY par Mme Doriane FRAYER.
- Mme Maud MATHONAT par M. Guillaume NICASTRO.
- Mme Viviane AKAKPOVI par M. Marc VIRION.
- M. Gérard AUGER par M. Bernard ONCLERCQ.
- M. Denis JACOB par M. Alain DUCLERCQ.
- M. Philippe ELOY par M. Guy LAFOREST.
- Mme Véronique PAUL par Mme Thérèse-Marie DESCATOIRE.
- M. Jean VERTADIER par M. Pierre DESLIENS.
- M. Christophe DURAND par Mme Nicole ROBERT.

**Etaient également présents, sans voix délibérative :**

Mme Frédérique CAMOIT.  
M. Jacques BOURGEOIS.

**Secrétaire de séance** : Mme Dominique MARGERY, conseillère communautaire de la commune de BELLE-EGLISE.

**OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT PROVISOIRE DE L'EXERCICE 2020 DU BUDGET ANNEXE TRANSPORT A LA DEMANDE**

**LE CONSEIL DE COMMUNAUTE**

*Vu :*

- L'article L5217-10-11 du code général des collectivités territoriales ;
- L'avis favorable des commissions finances et assainissement du 25 mars 2021 ;

*Considérant :*

- Que le résultat de l'exercice 2020 est calculé de la manière suivante :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT - LE RESULTAT**

Le résultat est constitué par le cumul :

• Du résultat reporté (R002 N-1)	0,00 €
• Du résultat de l'exercice :	
Cumul des titres émis	+ 1 006 037,17 €
Cumul des mandats émis	- 954 629,39 €
<b>Résultat 2020 de la section de fonctionnement</b>	<b>+ 51 407,78 €</b>

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE,  
A L'UNANIMITE,**

- **APPROUVE** l'inscription au budget primitif 2021 du budget annexe Transport à la Demande de l'affectation du résultat provisoire 2020 à hauteur de + **51 407,78 €** en excédents de fonctionnement reportés sur la ligne codifiée **002** ;
- **PRECISE** que ce montant sera inscrit dans le budget primitif 2021 ;
- **RAPPELLE** que la délibération d'affectation du résultat définitif devra intervenir après le vote du compte administratif 2020.

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
060-200067973-20210330-300321DCI-2-4-1-DE  
Accusé certifié exécutoire  
Réception par le préfet: 31/03/2021  
Affichage: 01/04/2021



*Pierre DESLIENS*

## COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 23 mars 2021  
Date de l'affichage : 23 mars 2021  
Nombre de conseillers en exercice : 67  
Nombre de conseillers présents : 45 + 2 suppléés + 12 pouvoirs  
Nombre de conseillers votants : 59

<b>OBJET : BUDGET PRIMITIF 2021 – BUDGET ANNEXE TRANSPORT A LA DEMANDE</b>
--

Numéro de la Délibération : 300321-DC-I.2.4.2

L'an deux mille vingt et un, le trente mars, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Puisieux le Hauberger, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

**Etaient présents :**

Mmes Carine LUGEZ, Dominique MARGERY, Lydia BORDERES, Isabelle VILAREM, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Caroline MARTIN, Josiane VANDRIESSCHE, Thérèse-Marie DESCATOIRE, Annie BLANQUET, Danielle DEBLIECK, Marie-Thérèse LECERVOISIER, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Christelle MARIN, Nicole ROBERT, Angélique ANDRE.

MM. Pierre DESLIENS, Patrice CREPY, Patrick CORBEL, Jean-Jacques DUMORTIER, Marc VIRION, Rafaël DA SILVA, Guillaume NICASTRO, Alain GUERINET, Hubert CABORDEL, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Sébastien FERNET, Pascal POULET, Ludovic GORINE, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Jean-Louis GOUPIL, Charles-Antoine de NOAILLES, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Alain DEVOOGHT, Bruno CALEIRO, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Daniel VEREECKE, Gérard CHATIN, Pascal WAWRIN, Guy LAFOREST.

**Etaient absents :**

Mmes Laurence LANNOY, Maud MATHONAT, Viviane AKAKPOVI, Dominique VILTARD, Michèle BRICHEZ, Christelle GAUVIN, Nathalie GALINDO, Véronique PAUL, Françoise TESTART.

MM. Philippe MARECHAL, Francis CHABLE, David LAZARUS, Patrice GOUIN, Kévin POTET, Gérard AUGER, Denis JACOB, Thierry DEVILLARD, Robert JOYOT, Philippe ELOY, Jean VERTADIER, Philippe BOURLETTE, Christophe DURAND.

**Dont suppléés :**

- Mme Christelle GAUVIN par M. Eric BRETON.
- M. Robert JOYOT par Mme Geneviève DELABY.

**Dont représentés :**

- M. Philippe MARECHAL par Mme Carine LUGEZ.
- M. David LAZARUS par Mme Marie-France SERRA.
- M. Patrice GOUIN par M. Rafaël DA SILVA.
- Mme Laurence LANNOY par Mme Doriane FRAYER.
- Mme Maud MATHONAT par M. Guillaume NICASTRO.
- Mme Viviane AKAKPOVI par M. Marc VIRION.
- M. Gérard AUGER par M. Bernard ONCLERCQ.
- M. Denis JACOB par M. Alain DUCLERCQ.
- M. Philippe ELOY par M. Guy LAFOREST.
- Mme Véronique PAUL par Mme Thérèse-Marie DESCATOIRE.
- M. Jean VERTADIER par M. Pierre DESLIENS.
- M. Christophe DURAND par Mme Nicole ROBERT.

**Etaient également présents, sans voix délibérative :**

Mme Frédérique CAMOIT.  
M. Jacques BOURGEOIS.

**Secrétaire de séance :** Mme Dominique MARGERY, conseillère communautaire de la commune de BELLE-EGLISE.

**OBJET : BUDGET PRIMITIF 2021 – BUDGET ANNEXE TRANSPORT A LA DEMANDE**

**LE CONSEIL DE COMMUNAUTE**

*Vu :*

- Le code général des collectivités territoriales ;
- L'avis favorable des commissions finances et infrastructures et transports du 25 mars 2021 ;

*Considérant :*

- Que le Budget Primitif 2021 du budget annexe Transport A la Demande de la Communauté de communes se présente de manière générale ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
<b>Chapitre</b>		
011	Charges à caractère général	972 040,00
65	Autres charges de gestion courante	30,00
67	Charges exceptionnelles	40,00
<b>Total Dépenses Réelles</b>		<b>972 110,00</b>
<b>Total Dépenses d'Ordre</b>		<b>0,00</b>
<b>Total Dépenses de Fonctionnement</b>		<b>972 110,00</b>
<b>Chapitre</b>		
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, m	13 000,00
73	Impôts et taxes	901 292,22
74	Dotations, subventions et participations	6 400,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00
<b>Total Recettes Réelles</b>		<b>920 702,22</b>
002	Résultat d'exploitation reporté	51 407,78
<b>Total Recettes d'Ordre</b>		<b>51 407,78</b>
<b>Total Recettes de Fonctionnement</b>		<b>972 110,00</b>

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE,  
A L'UNANIMITE,**

- **APPROUVE** le budget primitif 2021 du budget annexe transport à la demande dans les conditions décrites ci-dessus ;
- **PROCEDE** au vote par chapitre de l'ensemble des dépenses et des recettes annuelles de fonctionnement.

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20210330-300321DCI-2-4-2-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2021  
Affichage : 01/04/2021



*Pierre DESLIENS*

## COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 23 mars 2021  
Date de l'affichage : 23 mars 2021  
Nombre de conseillers en exercice : 67  
Nombre de conseillers présents : 45 + 2 suppléés + 12 pouvoirs  
Nombre de conseillers votants : 59

**OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT PROVISoire DE L'EXERCICE 2020 DU BUDGET  
ANNEXE : ZONE D'ACTIVITES DE NEUILLY-EN-THELLE**

Numéro de la Délibération : 300321-DC-I.2.5.1.1

L'an deux mille vingt et un, le trente mars, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Puiseux le Hautberger, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

**Etaient présents :**

Mmes Carine LUGEZ, Dominique MARGERIE, Lydia BORDERES, Isabelle VILAREM, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Caroline MARTIN, Josiane VANDRIESSCHE, Thérèse-Marie DESCATOIRE, Annie BLANQUET, Danielle DEBLIECK, Marie-Thérèse LECERVOISIER, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Christelle MARIN, Nicole ROBERT, Angélique ANDRE.

MM. Pierre DESLIENS, Patrice CREPY, Patrick CORBEL, Jean-Jacques DUMORTIER, Marc VIRION, Rafaël DA SILVA, Guillaume NICASTRO, Alain GUERINET, Hubert CABORDEL, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Sébastien FERNET, Pascal POULET, Ludovic GORINE, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Jean-Louis GOUPIL, Charles-Antoine de NOAILLES, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Alain DEVOOGHT, Bruno CALEIRO, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Daniel VEREECKE, Gérard CHATIN, Pascal WAWRIN, Guy LAFOREST.

**Etaient absents :**

Mmes Laurence LANNOY, Maud MATHONAT, Viviane AKAKPOVI, Dominique VILTARD, Michèle BRICHEZ, Christelle GAUVIN, Nathalie GALINDO, Véronique PAUL, Françoise TESTART.

MM. Philippe MARECHAL, Francis CHABLE, David LAZARUS, Patrice GOUIN, Kévin POTET, Gérard AUGER, Denis JACOB, Thierry DEVILLARD, Robert JOYOT, Philippe ELOY, Jean VERTADIER, Philippe BOURLETTE, Christophe DURAND.

**Dont suppléés :**

- Mme Christelle GAUVIN par M. Eric BRETON.
- M. Robert JOYOT par Mme Geneviève DELABY.

**Dont représentés :**

- M. Philippe MARECHAL par Mme Carine LUGEZ.
- M. David LAZARUS par Mme Marie-France SERRA.
- M. Patrice GOUIN par M. Rafaël DA SILVA.
- Mme Laurence LANNOY par Mme Doriane FRAYER.
- Mme Maud MATHONAT par M. Guillaume NICASTRO.
- Mme Viviane AKAKPOVI par M. Marc VIRION.
- M. Gérard AUGER par M. Bernard ONCLERCQ.
- M. Denis JACOB par M. Alain DUCLERCQ.
- M. Philippe ELOY par M. Guy LAFOREST.
- Mme Véronique PAUL par Mme Thérèse-Marie DESCATOIRE.
- M. Jean VERTADIER par M. Pierre DESLIENS.
- M. Christophe DURAND par Mme Nicole ROBERT.

**Etaient également présents, sans voix délibérative :**

Mme Frédérique CAMOIT.  
M. Jacques BOURGEOIS.

**Secrétaire de séance :** Mme Dominique MARGERIE, conseillère communautaire de la commune de BELLE- EGLISE.

**OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT PROVISoire DE L'EXERCICE 2020 DU BUDGET ANNEXE : ZONE D'ACTIVITES DE NEUILLY-EN-THELLE**

**LE CONSEIL DE COMMUNAUTE**

*Vu :*

- L'article L2311-5 du code général des collectivités territoriales ;
- L'avis favorable des commissions finances et développement économique, emploi, tourisme du 25 mars 2021.

*Considérant :*

- Qu'au titre de l'année 2020, le résultat de l'exercice est calculé de la manière suivante :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT - LE RESULTAT**

Le résultat est constitué par le cumul :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT - LE RESULTAT**

Le résultat est constitué par le cumul :

• Du résultat reporté (R002 N-1)	- 503 330,00 €
• Du résultat de l'exercice :	
Cumul des titres émis	+ 19 858,75 €
Cumul des mandats émis	- 19 858,75 €
<b>Résultat 2020 de la section de fonctionnement</b>	<b>- 503 330,00 €</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT - LE SOLDE D'EXECUTION**

Le solde d'exécution est constitué par le cumul :

• Du résultat reporté (D001 N-1)	- 32 872,08 €
• Du solde :	
- des émissions de titres	+0,00 €
- des mandats de l'exercice	-19 858,75 €
complété des restes à réaliser de l'exercice 2020 :	
• En recettes	+ 0 €
• En dépenses	- 0 €
<b>Solde d'exécution 2020 de la section d'investissement</b>	<b>- 52 730,83 €</b>

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE,  
A L'UNANIMITE,**

- **APPROUVE** l'affectation du résultat provisoire 2020 du budget annexe zone d'activités de Neuilly-en-Thelle de :
- \* - **503 330,00 €** en report sur la section de fonctionnement sur la ligne 002 et de
  - \* - **52 730,83 €** en report d'investissement sur la ligne codifiée 001.
- **PRECISE** que l'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif 2021 ;
- **RAPPELLE** que la délibération d'affectation du résultat définitif devra intervenir après le vote du compte administratif 2020.
- **APPROUVE** l'inscription au budget primitif 2021 du budget annexe de la zone d'activités de Neuilly-en-Thelle de l'affectation du résultat provisoire 2020 de la manière suivante :
- - **503 330,00 €** en report sur la section de fonctionnement sur la ligne 002
  - - **32 872,08 €** en report d'investissement sur la ligne codifiée 001.
- **PRECISE** que la délibération d'affectation du résultat définitif devra intervenir après le vote du compte administratif.

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20210330-300321DCI2511-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2021

Affichage : 01/04/2021



*Pierre DESLIENS*



## COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 23 mars 2021  
Date de l'affichage : 23 mars 2021  
Nombre de conseillers en exercice : 67  
Nombre de conseillers présents : 45 + 2 supplés + 12 pouvoirs  
Nombre de conseillers votants : 59

<b>OBJET : BUDGET PRIMITIF 2021 – BUDGET ANNEXE ZAE NEUILLY-EN-THELLE</b>
---

Numéro de la Délibération : 300321-DC-I.2.5.1.2

L'an deux mille vingt et un, le trente mars, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Puiseux le Hauberge, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

**Etaient présents :**

Mmes Carine LUGEZ, Dominique MARGERY, Lydia BORDERES, Isabelle VILAREM, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Caroline MARTIN, Josiane VANDRIESSCHE, Thérèse-Marie DESCATOIRE, Annie BLANQUET, Danielle DEBLIECK, Marie-Thérèse LECERVOISIER, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Christelle MARIN, Nicole ROBERT, Angélique ANDRE.

MM. Pierre DESLIENS, Patrice CREPY, Patrick CORBEL, Jean-Jacques DUMORTIER, Marc VIRION, Rafaël DA SILVA, Guillaume NICASTRO, Alain GUERINET, Hubert CABORDEL, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Sébastien FERNET, Pascal POULET, Ludovic GORINE, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Jean-Louis GOUPIL, Charles-Antoine de NOAILLES, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Alain DEVOOGHT, Bruno CALEIRO, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Daniel VEREECKE, Gérard CHATIN, Pascal WAWRIN, Guy LAFOREST.

**Etaient absents :**

Mmes Laurence LANNOY, Maud MATHONAT, Viviane AKAKPOVI, Dominique VILTARD, Michèle BRICHEZ, Christelle GAUVIN, Nathalie GALINDO, Véronique PAUL, Françoise TESTART.

MM. Philippe MARECHAL, Francis CHABLE, David LAZARUS, Patrice GOUIN, Kévin POTET, Gérard AUGER, Denis JACOB, Thierry DEVILLARD, Robert JOYOT, Philippe ELOY, Jean VERTADIER, Philippe BOURLETTE, Christophe DURAND.

**Dont supplés :**

- Mme Christelle GAUVIN par M. Eric BRETON.
- M. Robert JOYOT par Mme Geneviève DELABY.

**Dont représentés :**

- M. Philippe MARECHAL par Mme Carine LUGEZ.
- M. David LAZARUS par Mme Marie-France SERRA.
- M. Patrice GOUIN par M. Rafaël DA SILVA.
- Mme Laurence LANNOY par Mme Doriane FRAYER.
- Mme Maud MATHONAT par M. Guillaume NICASTRO.
- Mme Viviane AKAKPOVI par M. Marc VIRION.
- M. Gérard AUGER par M. Bernard ONCLERCQ.
- M. Denis JACOB par M. Alain DUCLERCQ.
- M. Philippe ELOY par M. Guy LAFOREST.
- Mme Véronique PAUL par Mme Thérèse-Marie DESCATOIRE.
- M. Jean VERTADIER par M. Pierre DESLIENS.
- M. Christophe DURAND par Mme Nicole ROBERT.

**Etaient également présents, sans voix délibérative :**

Mme Frédérique CAMOIT.  
M. Jacques BOURGEOIS.

**Secrétaire de séance :** Mme Dominique MARGERY, conseillère communautaire de la commune de BELLE-EGLISE.

**OBJET : BUDGET PRIMITIF 2021 – BUDGET ANNEXE ZAE NEUILLY-EN-THELLE**

**LE CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Vu :**

- Le code général des collectivités territoriales ;
- L'avis favorable des commissions finances et développement économique, emploi, tourisme du 25 mars 2021 ;

**Considérant :**

- Que le Budget Primitif 2021 du budget annexe ZAE NEUILLY-EN-THELLE de la Communauté de communes se présente de manière générale ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre		BP 2021	
011	Charges à caractère général	1 343 060,83	
012	Charges de personnel et frais assimilés		
14	Atténuation de produits	10,00	
65	Autres charges de gestion courante		
022	Dépenses imprévues		
<b>Total Dépenses Réelles</b>		<b>1 343 070,83</b>	
023	Virement à la section d'investissement	1 352 875,92	
042	Opérations d'ordre de transfert entre secti	52 730,83	
002	Résultat reporté	503 330,00	
<b>Total Dépenses d'Ordre</b>		<b>1 908 936,75</b>	
<b>Total Dépenses de Fonctionnement</b>		<b>3 252 007,58</b>	
Chapitre		BP 2021	
70	Produits des services, du domaine et	1 899 121,66	
75	Autres produits de gestion courante	10,00	
<b>Total Recettes Réelles</b>		<b>1 899 131,66</b>	
002	Résultat d'exploitation reporté		
042	Opération d'ordre de transfert entre se	1 352 875,92	
<b>Total Recettes d'Ordre</b>		<b>1 352 875,92</b>	
<b>Total Recettes de Fonctionnement</b>		<b>3 252 007,58</b>	
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Chapitre		BP 2021	
21	Immobilisations corporelles		
23	Immobilisations en cours		
<b>Total Dépenses Réelles</b>		<b>0,00</b>	
040	Opération d'ordre de transfert entre sectio	1 352 875,92	
001	Solde d'exécution	52 730,83	
<b>Total Dépenses d'Ordre</b>		<b>1 405 606,75</b>	
<b>Total Dépenses d'Investissement</b>		<b>1 405 606,75</b>	
Chapitre		BP 2021	
10	Dotations, fonds divers et réserves		
<b>Total Recettes Réelles</b>		<b>0,00</b>	
021	Virement de la section de fonctionner	1 352 875,92	
001	Solde d'exécution de la section d'investissement		
040	Opérations d'ordre de transfert entre	52 730,83	
<b>Total Recettes d'Ordre</b>		<b>1 405 606,75</b>	
<b>Total Recettes d'Investissement</b>		<b>1 405 606,75</b>	

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE,  
A L'UNANIMITE,**

- **APPROUVE** le budget primitif 2021 du budget annexe ZAE NEUILLY-EN-THELLE avec reprise anticipée du résultat provisoire de l'exercice 2020 dans les conditions ci-dessus ;
- **PROCEDE** au vote par chapitre de l'ensemble des dépenses et des recettes annuelles prévisionnelles d'investissement et de fonctionnement telles que présentées ci-dessus.

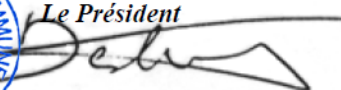
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20210330-300321DCI2512-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 31/03/2021

Affichage : 01/04/2021

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président  
  
Pierre DESLIENS

## COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 23 mars 2021  
Date de l'affichage : 23 mars 2021  
Nombre de conseillers en exercice : 67  
Nombre de conseillers présents : 45 + 2 supplés + 12 pouvoirs  
Nombre de conseillers votants : 59

**OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT PROVISoire DE L'EXERCICE 2020 DU BUDGET  
ANNEXE : ZONE D'ACTIVITES DE NOAILLES**

Numéro de la Délibération : 300321-DC-I.2.5.2.1

L'an deux mille vingt et un, le trente mars, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Puisieux le Hauberge, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

**Etaient présents :**

Mmes Carine LUGEZ, Dominique MARGERY, Lydia BORDERES, Isabelle VILAREM, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Caroline MARTIN, Josiane VANDRIESSCHE, Thérèse-Marie DESCATOIRE, Annie BLANQUET, Danielle DEBLECK, Marie-Thérèse LECERVOISIER, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Christelle MARIN, Nicole ROBERT, Angélique ANDRE.

MM. Pierre DESLIENS, Patrice CREPY, Patrick CORBEL, Jean-Jacques DUMORTIER, Marc VIRION, Rafaël DA SILVA, Guillaume NICASTRO, Alain GUERINET, Hubert CABORDEL, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Sébastien FERNET, Pascal POULET, Ludovic GORINE, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Jean-Louis GOUPIL, Charles-Antoine de NOAILLES, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Alain DEVOOGHT, Bruno CALEIRO, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Daniel VEREECKE, Gérard CHATIN, Pascal WAWRIN, Guy LAFOREST.

**Etaient absents :**

Mmes Laurence LANNOY, Maud MATHONAT, Viviane AKAKPOVI, Dominique VILTARD, Michèle BRICHEZ, Christelle GAUVIN, Nathalie GALINDO, Véronique PAUL, Françoise TESTART.

MM. Philippe MARECHAL, Francis CHABLE, David LAZARUS, Patrice GOUIN, Kévin POTET, Gérard AUGER, Denis JACOB, Thierry DEVILLARD, Robert JOYOT, Philippe ELOY, Jean VERTADIER, Philippe BOURLETTE, Christophe DURAND.

**Dont supplés :**

- Mme Christelle GAUVIN par M. Eric BRETON.
- M. Robert JOYOT par Mme Geneviève DELABY.

**Dont représentés :**

- M. Philippe MARECHAL par Mme Carine LUGEZ.
- M. David LAZARUS par Mme Marie-France SERRA.
- M. Patrice GOUIN par M. Rafaël DA SILVA.
- Mme Laurence LANNOY par Mme Doriane FRAYER.
- Mme Maud MATHONAT par M. Guillaume NICASTRO.
- Mme Viviane AKAKPOVI par M. Marc VIRION.
- M. Gérard AUGER par M. Bernard ONCLERCQ.
- M. Denis JACOB par M. Alain DUCLERCQ.
- M. Philippe ELOY par M. Guy LAFOREST.
- Mme Véronique PAUL par Mme Thérèse-Marie DESCATOIRE.
- M. Jean VERTADIER par M. Pierre DESLIENS.
- M. Christophe DURAND par Mme Nicole ROBERT.

**Etaient également présents, sans voix délibérative :**

Mme Frédérique CAMOIT.  
M. Jacques BOURGEOIS.

**Secrétaire de séance :** Mme Dominique MARGERY, conseillère communautaire de la commune de BELLE-EGLISE.

**OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT PROVISoire DE L'EXERCICE 2020 DU BUDGET  
ANNEXE : ZONE D'ACTIVITES DE NOAILLES**

## LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

*Vu :*

- L'article L2311-5 du code général des collectivités territoriales ;
- L'avis favorable des commissions finances et développement économique, emploi, tourisme du 25 mars 2021 ;

*Considérant :*

- Qu'au titre de l'année 2020, le résultat de l'exercice est calculé de la manière suivante :

### SECTION DE FONCTIONNEMENT - LE RESULTAT

Le résultat est constitué par le cumul :

• Du résultat reporté (R002 N-1)	-145 085,22 €
• Du résultat de l'exercice :	
Cumul des titres émis	+ 0,00 €
Cumul des mandats émis	- 82,87 €
<b>Résultat 2020 de la section de fonctionnement</b>	<b>- 145 168,09 €</b>

### SECTION D'INVESTISSEMENT - LE SOLDE D'EXECUTION

Le solde d'exécution est constitué par le cumul :

• Du résultat reporté (D001 N-1)	- 515 463,32 €
• Du solde :	
- des émissions de titres	+0,00 €
- des mandats de l'exercice	- 41 695,85 €
complété des restes à réaliser de l'exercice 2020 :	
• En recettes	+ 0 €
• En dépenses	- 0 €
<b>Solde d'exécution 2020 de la section d'investissement</b>	<b>- 557 159,17 €</b>

### SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE,

- **APPROUVE** l'affectation anticipée du résultat 2020 du budget annexe zone d'activités de Noailles de :
  - \* - 145 168,09 € en report sur la section de fonctionnement sur la ligne 002
  - \* - 557 159,17 € en report d'investissement sur la ligne codifiée 001.
- **PRECISE** que l'ensemble de ces montants sera inscrit au Budget primitif 2021 ;
- **RAPPELLE** que la délibération d'affectation du résultat définitif devra intervenir après le vote du compte administratif 2020.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

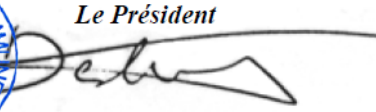
060-200067973-20210330-300321DCI2521-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2021

Affichage : 01/04/2021

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président*



**Pierre DESLIENS**

## COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 23 mars 2021  
Date de l'affichage : 23 mars 2021  
Nombre de conseillers en exercice : 67  
Nombre de conseillers présents : 45 + 2 supplés + 12 pouvoirs  
Nombre de conseillers votants : 59

**OBJET : BUDGET PRIMITIF 2021 – BUDGET ANNEXE ZAE NOAILLES**

Numéro de la Délibération : 300321-DC-I.2.5.2.2

L'an deux mille vingt et un, le trente mars, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Puiseux le Hauberge, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

**Etaient présents :**

Mmes Carine LUGEZ, Dominique MARGERY, Lydia BORDERES, Isabelle VILAREM, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Caroline MARTIN, Josiane VANDRIESSCHE, Thérèse-Marie DESCATOIRE, Annie BLANQUET, Danielle DEBLIECK, Marie-Thérèse LECERVOISIER, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Christelle MARIN, Nicole ROBERT, Angélique ANDRE.

MM. Pierre DESLIENS, Patrice CREPY, Patrick CORBEL, Jean-Jacques DUMORTIER, Marc VIRION, Rafaël DA SILVA, Guillaume NICASTRO, Alain GUERINET, Hubert CABORDEL, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Sébastien FERNET, Pascal POULET, Ludovic GORINE, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Jean-Louis GOUPIL, Charles-Antoine de NOAILLES, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Alain DEVOOGHT, Bruno CALEIRO, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Daniel VEREECKE, Gérard CHATIN, Pascal WAWRIN, Guy LAFOREST.

**Etaient absents :**

Mmes Laurence LANNOY, Maud MATHONAT, Viviane AKAKPOVI, Dominique VILTARD, Michèle BRICHEZ, Christelle GAUVIN, Nathalie GALINDO, Véronique PAUL, Françoise TESTART.

MM. Philippe MARECHAL, Francis CHABLE, David LAZARUS, Patrice GOUIN, Kévin POTET, Gérard AUGER, Denis JACOB, Thierry DEVILLARD, Robert JOYOT, Philippe ELOY, Jean VERTADIER, Philippe BOURLETTE, Christophe DURAND.

**Dont supplés :**

- Mme Christelle GAUVIN par M. Eric BRETON.
- M. Robert JOYOT par Mme Geneviève DELABY.

**Dont représentés :**

- M. Philippe MARECHAL par Mme Carine LUGEZ.
- M. David LAZARUS par Mme Marie-France SERRA.
- M. Patrice GOUIN par M. Rafaël DA SILVA.
- Mme Laurence LANNOY par Mme Doriane FRAYER.
- Mme Maud MATHONAT par M. Guillaume NICASTRO.
- Mme Viviane AKAKPOVI par M. Marc VIRION.
- M. Gérard AUGER par M. Bernard ONCLERCQ.
- M. Denis JACOB par M. Alain DUCLERCQ.
- M. Philippe ELOY par M. Guy LAFOREST.
- Mme Véronique PAUL par Mme Thérèse-Marie DESCATOIRE.
- M. Jean VERTADIER par M. Pierre DESLIENS.
- M. Christophe DURAND par Mme Nicole ROBERT.

**Etaient également présents, sans voix délibérative :**

Mme Frédérique CAMOIT.  
M. Jacques BOURGEOIS.

**Secrétaire de séance** : Mme Dominique MARGERY, conseillère communautaire de la commune de BELLE- EGLISE.

**OBJET : BUDGET PRIMITIF 2021 – BUDGET ANNEXE ZAE NOAILLES**

**LE CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Vu :**

- Le code général des collectivités territoriales ;
- L'avis favorable des commissions finances et développement économique, emploi, tourisme du 25 mars 2021 ;

**Considérant :**

- Que le Budget Primitif 2021 du budget annexe ZAE NOAILLES de la Communauté de communes se présente de manière générale ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre		BP 2021	
011	Charges à caractère général	1 280 572,74	
65	Autres charges de gestion courante	10,00	
66	Charges financières	100,00	
<b>Total Dépenses Réelles</b>		<b>1 280 682,74</b>	
023	Virement à la section d'investissement	274 792,57	
002	Résultat d'exploitation reporté	145 168,09	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 625 000,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	100,00	
<b>Total Dépenses d'Ordre</b>		<b>2 045 060,66</b>	
<b>Total Dépenses de Fonctionnement</b>		<b>3 325 743,40</b>	
Chapitre		BP 2021	
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de ser	2 025 000,00	
75	Produits de gestion courante	10,00	
<b>Total Recettes Réelles</b>		<b>2 025 010,00</b>	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 300 633,40	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	100,00	
<b>Total Recettes d'Ordre</b>		<b>1 300 733,40</b>	
<b>Total Recettes de Fonctionnement</b>		<b>3 325 743,40</b>	
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Chapitre		BP 2021	
16	Emprunts et dettes assimilées	42 000,00	
<b>Total Dépenses Réelles</b>		<b>42 000,00</b>	
001	Solde d'exécution de la section d'investissement r	557 159,17	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	1 300 633,40	
<b>Total Dépenses d'Ordre</b>		<b>1 857 792,57</b>	
<b>Total Dépenses d'Investissement</b>		<b>1 899 792,57</b>	
Chapitre		BP 2021	
<b>Total Recettes Réelles</b>		<b>0,00</b>	
021	Virement de la section de fonctionnement	274 792,57	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 625 000,00	
<b>Total Recettes d'Ordre</b>		<b>1 899 792,57</b>	
<b>Total Recettes d'Investissement</b>		<b>1 899 792,57</b>	

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE,  
A L'UNANIMITE,**

➤ **APPROUVE** le budget primitif 2021 du budget annexe ZAE NOAILLES :

- Avec reprise anticipée des résultats provisoires de l'exercice 2020 ;
- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- Au niveau du chapitre pour la section d'investissement.

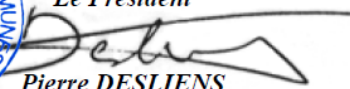
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20210330-300321DCI2522-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2021

Affichage : 01/04/2021

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président*  
  
**Pierre DESLIENS**

## COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 23 mars 2021  
Date de l'affichage : 23 mars 2021  
Nombre de conseillers en exercice : 67  
Nombre de conseillers présents : 45 + 2 supplés + 12 pouvoirs  
Nombre de conseillers votants : 59

**OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT PROVISOIRE DE L'EXERCICE 2020 DU BUDGET  
ANNEXE : ZONE D'ACTIVITES DE NOVILLERS/SAINTE-GENEVIEVE**

Numéro de la Délibération : 300321-DC-I.2.5.3.1

L'an deux mille vingt et un, le trente mars, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Puiseux le Hauberge, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

**Etaient présents :**

Mmes Carine LUGEZ, Dominique MARGERY, Lydia BORDERES, Isabelle VILAREM, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Caroline MARTIN, Josiane VANDRIESSCHE, Thérèse-Marie DESCATOIRE, Annie BLANQUET, Danielle DEBLIECK, Marie-Thérèse LECERVOISIER, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Christelle MARIN, Nicole ROBERT, Angélique ANDRE.

MM. Pierre DESLIENS, Patrice CREPY, Patrick CORBEL, Jean-Jacques DUMORTIER, Marc VIRION, Rafaël DA SILVA, Guillaume NICASTRO, Alain GUERINET, Hubert CABORDEL, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Sébastien FERNET, Pascal POULET, Ludovic GORINE, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Jean-Louis GOUPIL, Charles-Antoine de NOAILLES, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Alain DEVOOGHT, Bruno CALEIRO, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Daniel VEREECKE, Gérard CHATIN, Pascal WAWRIN, Guy LAFOREST.

**Etaient absents :**

Mmes Laurence LANNOY, Maud MATHONAT, Viviane AKAKPOVI, Dominique VILTARD, Michèle BRICHEZ, Christelle GAUVIN, Nathalie GALINDO, Véronique PAUL, Françoise TESTART.

MM. Philippe MARECHAL, Francis CHABLE, David LAZARUS, Patrice GOUIN, Kévin POTET, Gérard AUGER, Denis JACOB, Thierry DEVILLARD, Robert JOYOT, Philippe ELOY, Jean VERTADIER, Philippe BOURLETTE, Christophe DURAND.

**Dont supplés :**

- Mme Christelle GAUVIN par M. Eric BRETON.
- M. Robert JOYOT par Mme Geneviève DELABY.

**Dont représentés :**

- M. Philippe MARECHAL par Mme Carine LUGEZ.
- M. David LAZARUS par Mme Marie-France SERRA.
- M. Patrice GOUIN par M. Rafaël DA SILVA.
- Mme Laurence LANNOY par Mme Doriane FRAYER.
- Mme Maud MATHONAT par M. Guillaume NICASTRO.
- Mme Viviane AKAKPOVI par M. Marc VIRION.
- M. Gérard AUGER par M. Bernard ONCLERCQ.
- M. Denis JACOB par M. Alain DUCLERCQ.
- M. Philippe ELOY par M. Guy LAFOREST.
- Mme Véronique PAUL par Mme Thérèse-Marie DESCATOIRE.
- M. Jean VERTADIER par M. Pierre DESLIENS.
- M. Christophe DURAND par Mme Nicole ROBERT.

**Etaient également présents, sans voix délibérative :**

Mme Frédérique CAMOIT.  
M. Jacques BOURGEOIS.

**Secrétaire de séance :** Mme Dominique MARGERY, conseillère communautaire de la commune de BELLE- EGLISE.

**OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT PROVISoire DE L'EXERCICE 2020 DU BUDGET  
ANNEXE : ZONE D'ACTIVITES DE NOVILLERS/SAINTE-GENEVIEVE**

### LE CONSEIL DE COMMUNAUITE

*Vu :*

- L'article L2311-5 du code général des collectivités territoriales ;
- L'avis favorable des commissions finances et développement économique, emploi, tourisme du 25 mars 2021 ;

*Considérant :*

- Qu'au titre de l'année 2020, le résultat de l'exercice est calculé de la manière suivante :

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT - LE RESULTAT

Le résultat est constitué par le cumul :

• du résultat reporté (R002 N-1)	+ 145 024,72 €
• du résultat de l'exercice :	
Cumul des titres émis	+ 3 360,00 €
Cumul des mandats émis	- 3 009,92 €
<b>Résultat 2020 de la section de fonctionnement</b>	<b>+ 145 374,80 €</b>

#### SECTION D'INVESTISSEMENT - LE SOLDE D'EXECUTION

Le solde d'exécution est constitué par le cumul :

• du résultat reporté (D001 N-1)	+56 466,94 €
• du solde :	
- des émissions de titres	+ 0,00 €
- des mandats de l'exercice	- 17 681,08 €
complété des restes à réaliser de l'exercice 2020 :	
• en recettes	+ 0 €
• en dépenses	- 0 €
<b>Solde d'exécution 2020 de la section d'investissement</b>	<b>+ 38 785,86 €</b>

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE,  
A L'UNANIMITE,**

- **APPROUVE** l'affectation du résultat provisoire 2020 du budget annexe zone d'activités de Novillers/Sainte Geneviève de :

+ 145 374,80 € en report sur la section de fonctionnement sur la ligne 002  
+ 38 785,86 € en report d'investissement sur la ligne codifiée 001 ;

- **PRECISE** que l'ensemble de ces montants sera inscrit au budget primitif 2021 ;
- **RAPPELLE** que la délibération d'affectation du résultat définitif devra intervenir après le vote du compte administratif 2020.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20210330-300321DCI2531-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2021  
Affichage : 01/04/2021



*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président*

*Pierre DESLIENS*



## COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 23 mars 2021  
Date de l'affichage : 23 mars 2021  
Nombre de conseillers en exercice : 67  
Nombre de conseillers présents : 45 + 2 supplés + 12 pouvoirs  
Nombre de conseillers votants : 59

**OBJET : BUDGET PRIMITIF 2021 – BUDGET ANNEXE ZAE NOVILLERS –  
SAINTE GENEVIEVE**

Numéro de la Délibération : 300321-DC-I.2.5.3.2

L'an deux mille vingt et un, le trente mars, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Puiseux le Hauberge, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

**Etaient présents :**

Mmes Carine LUGEZ, Dominique MARGERY, Lydia BORDERES, Isabelle VILAREM, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Caroline MARTIN, Josiane VANDRIESSCHE, Thérèse-Marie DESCATOIRE, Annie BLANQUET, Danielle DEBLIECK, Marie-Thérèse LECERVOISIER, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Christelle MARIN, Nicole ROBERT, Angélique ANDRE.

MM. Pierre DESLIENS, Patrice CREPY, Patrick CORBEL, Jean-Jacques DUMORTIER, Marc VIRION, Rafaël DA SILVA, Guillaume NICASTRO, Alain GUERINET, Hubert CABORDEL, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Sébastien FERNET, Pascal POULET, Ludovic GORINE, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Jean-Louis GOUPIL, Charles-Antoine de NOAILLES, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Alain DEVOOGHT, Bruno CALEIRO, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Daniel VEREECKE, Gérard CHATIN, Pascal WAWRIN, Guy LAFOREST.

**Etaient absents :**

Mmes Laurence LANNOY, Maud MATHONAT, Viviane AKAKPOVI, Dominique VILTARD, Michèle BRICHEZ, Christelle GAUVIN, Nathalie GALINDO, Véronique PAUL, Françoise TESTART.

MM. Philippe MARECHAL, Francis CHABLE, David LAZARUS, Patrice GOUIN, Kévin POTET, Gérard AUGER, Denis JACOB, Thierry DEVILLARD, Robert JOYOT, Philippe ELOY, Jean VERTADIER, Philippe BOURLETTE, Christophe DURAND.

**Dont supplés :**

- Mme Christelle GAUVIN par M. Eric BRETON.
- M. Robert JOYOT par Mme Geneviève DELABY.

**Dont représentés :**

- M. Philippe MARECHAL par Mme Carine LUGEZ.
- M. David LAZARUS par Mme Marie-France SERRA.
- M. Patrice GOUIN par M. Rafaël DA SILVA.
- Mme Laurence LANNOY par Mme Doriane FRAYER.
- Mme Maud MATHONAT par M. Guillaume NICASTRO.
- Mme Viviane AKAKPOVI par M. Marc VIRION.
- M. Gérard AUGER par M. Bernard ONCLERCQ.
- M. Denis JACOB par M. Alain DUCLERCQ.
- M. Philippe ELOY par M. Guy LAFOREST.
- Mme Véronique PAUL par Mme Thérèse-Marie DESCATOIRE.
- M. Jean VERTADIER par M. Pierre DESLIENS.
- M. Christophe DURAND par Mme Nicole ROBERT.

**Etaient également présents, sans voix délibérative :**

Mme Frédérique CAMOIT.  
M. Jacques BOURGEOIS.

**Secrétaire de séance :** Mme Dominique MARGERY, conseillère communautaire de la commune de BELLE-EGLISE.

**OBJET : BUDGET PRIMITIF 2021 – BUDGET ANNEXE ZAE NOVILLERS  
SAINTE GENEVIEVE**

**Vu : LE CONSEIL DE COMMUNAUTE**

- Le code général des collectivités territoriales ;
- L'avis favorable des commissions finances et développement économique, emploi, tourisme du 25 mars 2021.

*Considérant :*

- Que le Budget Primitif 2021 du budget annexe ZAE NOVILLERS/SAINTE GENEVIEVE de la Communauté de communes se présente de manière générale ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre			Chapitre		
		BP 2021			BP 2021
011	Charges à caractère général	2 600,00	70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services	96 135,00
65	Autres charges de gestion courante		75	Produits de gestion courante	
66	Charges financières	2 300,00			
<b>Total Dépenses Réelles</b>		<b>4 900,00</b>	<b>Total Recettes Réelles</b>		<b>96 135,00</b>
023	Virement à la section d'investissement		002	Résultat d'exploitation reporté	145 374,80
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	147 013,39	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 481,00
043	Opérations d'ordre de transfert à l'intérieur de la section	2 300,00	043	opérations d'ordre de transfert à l'intérieur de la section	2 300,00
<b>Total Dépenses d'Ordre</b>		<b>149 313,39</b>	<b>Total Recettes d'Ordre</b>		<b>154 155,80</b>
<b>Total Dépenses de Fonctionnement</b>		<b>154 213,39</b>	<b>Total Recettes de Fonctionnement</b>		<b>250 290,80</b>
SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chapitre			Chapitre		
		BP 2021			BP 2021
16	Emprunts et dettes assimilées	22 000,00	<b>Total Recettes Réelles</b>		
<b>Total Dépenses Réelles</b>		<b>22 000,00</b>	001	Solde d'exécution de la section d'investissement	38 785,86
001	Solde d'exécution de la section d'investissement		040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	147 013,39
040	opérations d'ordre de transfert entre section	4 801,00	021	Virement à la section d'investissement	
<b>Total Dépenses d'Ordre</b>		<b>4 801,00</b>	<b>Total Recettes d'Ordre</b>		<b>185 799,25</b>
<b>Total Dépenses d'Investissement</b>		<b>26 801,00</b>	<b>Total Recettes d'Investissement</b>		<b>185 799,25</b>

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT EN AVOIR DELIBERE,  
A L'UNANIMITE,**

➤ **APPROUVE** le budget primitif 2021 du budget annexe ZAE NOVILLERS/SAINTE GENEVIEVE :

- Avec reprise anticipée des résultats provisoires de l'exercice 2020 ;
- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- Au niveau du chapitre pour la section d'investissement.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
060-200067973-20210330-300321DCI2532-DE  
Accusé certifié exécutoire  
Réception par le préfet. 31/03/2021  
Affichage : 01/04/2021



*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,*

*Pour extrait certifié conforme,*

**Le Président**

*Pierre DESLIENS*

## COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 23 mars 2021  
Date de l'affichage : 23 mars 2021  
Nombre de conseillers en exercice : 67  
Nombre de conseillers présents : 45 + 2 supplés + 12 pouvoirs  
Nombre de conseillers votants : 59

**OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT PROVISoire DE L'EXERCICE 2020 DU BUDGET  
ANNEXE : ZONES D'ACTIVITES TRANSFEREES LOI NOTRE**

Numéro de la Délibération : 300321-DC-I.2.5.4.1

L'an deux mille vingt et un, le trente mars, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Puisieux le Hauberge, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

**Etaient présents :**

Mmes Carine LUGEZ, Dominique MARGERY, Lydia BORDERES, Isabelle VILAREM, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Caroline MARTIN, Josiane VANDRIESSCHE, Thérèse-Marie DESCATOIRE, Annie BLANQUET, Danielle DEBLIECK, Marie-Thérèse LECERVOISIER, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Christelle MARIN, Nicole ROBERT, Angélique ANDRE.

MM. Pierre DESLIENS, Patrice CREPY, Patrick CORBEL, Jean-Jacques DUMORTIER, Marc VIRION, Rafaël DA SILVA, Guillaume NICASTRO, Alain GUERINET, Hubert CABORDEL, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Sébastien FERNET, Pascal POULET, Ludovic GORINE, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Jean-Louis GOUPIL, Charles-Antoine de NOAILLES, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Alain DEVOOGHT, Bruno CALEIRO, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Daniel VEREECKE, Gérard CHATIN, Pascal WAWRIN, Guy LAFOREST.

**Etaient absents :**

Mmes Laurence LANNOY, Maud MATHONAT, Viviane AKAKPOVI, Dominique VILTARD, Michèle BRICHEZ, Christelle GAUVIN, Nathalie GALINDO, Véronique PAUL, Françoise TESTART.

MM. Philippe MARECHAL, Francis CHABLE, David LAZARUS, Patrice GOUIN, Kévin POTET, Gérard AUGER, Denis JACOB, Thierry DEVILLARD, Robert JOYOT, Philippe ELOY, Jean VERTADIER, Philippe BOURLETTE, Christophe DURAND.

**Dont supplés :**

- Mme Christelle GAUVIN par M. Eric BRETON.
- M. Robert JOYOT par Mme Geneviève DELABY.

**Dont représentés :**

- M. Philippe MARECHAL par Mme Carine LUGEZ.
- M. David LAZARUS par Mme Marie-France SERRA.
- M. Patrice GOUIN par M. Rafaël DA SILVA.
- Mme Laurence LANNOY par Mme Doriane FRAYER.
- Mme Maud MATHONAT par M. Guillaume NICASTRO.
- Mme Viviane AKAKPOVI par M. Marc VIRION.
- M. Gérard AUGER par M. Bernard ONCLERCQ.
- M. Denis JACOB par M. Alain DUCLERCQ.
- M. Philippe ELOY par M. Guy LAFOREST.
- Mme Véronique PAUL par Mme Thérèse-Marie DESCATOIRE.
- M. Jean VERTADIER par M. Pierre DESLIENS.
- M. Christophe DURAND par Mme Nicole ROBERT.

**Etaient également présents, sans voix délibérative :**

Mme Frédérique CAMOIT.  
M. Jacques BOURGEOIS.

**Secrétaire de séance** : Mme Dominique MARGERY, conseillère communautaire de la commune de BELLE- EGLISE.

**OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT PROVISoire DE L'EXERCICE 2020 DU BUDGET ANNEXE : ZONES D'ACTIVITES TRANSFEREES LOI NOTRe**

*Vu :*

**LE CONSEIL DE COMMUNAUTE**

- L'article L2311-5 du code général des collectivités territoriales ;
- L'avis favorable de la commission finances du 25 mars 2021 ;

*Considérant :*

- Qu'au Au titre de l'année 2020, le résultat de l'exercice est calculé de la manière suivante :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT - LE RESULTAT**

Le résultat est constitué par le cumul :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT - LE RESULTAT**

Le résultat est constitué par le cumul :

• Du résultat reporté (R002 N-1)	+ 0,00 €
• Du résultat de l'exercice :	
Cumul des titres émis	+ 0,00 €
Cumul des mandats émis	- 0,00 €
<b>Résultat 2020 de la section de fonctionnement</b>	<b>+0,00 €</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT - LE SOLDE D'EXECUTION**

Le solde d'exécution est constitué par le cumul :

• Du résultat reporté (D001 N-1)	+ 0,00 €
• Du solde :	
- des émissions de titres	+ 0,00 €
- des mandats de l'exercice	- 0,00 €
complété des restes à réaliser de l'exercice 2018 :	
• En recettes	+ 0,00 €
• En dépenses	- 0,00 €
<b>Solde d'exécution 2020 de la section d'investissement</b>	<b>+ 0,00 €</b>

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE,  
A L'UNANIMITE,**

- **APPROUVE** le résultat anticipé 2020 du budget annexe zone d'activités transférées Loi NOTRe sans affectation en fonctionnement et en investissement tel que présenté ci-dessus ;
- **RAPPELLE** que la délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote du compte administratif 2020.

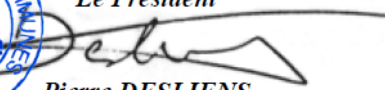
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20210330-300321DC:2541-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2021

Affichage : 01/04/2021

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,*  
*pour extrait certifié conforme,*  
*Le Président*  
  
**Pierre DESLIENS**

## COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 23 mars 2021  
Date de l'affichage : 23 mars 2021  
Nombre de conseillers en exercice : 67  
Nombre de conseillers présents : 45 + 2 supplés + 12 pouvoirs  
Nombre de conseillers votants : 59

<b>OBJET : BUDGET PRIMITIF 2021 – BUDGET ANNEXE ZAE LOI NOTRE</b>
---

Numéro de la Délibération : 300321-DC-I.2.5.4.2

L'an deux mille vingt et un, le trente mars, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Puiseux le Haubergier, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

**Etaient présents :**

Mmes Carine LUGEZ, Dominique MARGERY, Lydia BORDERES, Isabelle VILAREM, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Caroline MARTIN, Josiane VANDRIESSCHE, Thérèse-Marie DESCATOIRE, Annie BLANQUET, Danielle DEBLIECK, Marie-Thérèse LECERVOISIER, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Christelle MARIN, Nicole ROBERT, Angélique ANDRE.

MM. Pierre DESLIENS, Patrice CREPY, Patrick CORBEL, Jean-Jacques DUMORTIER, Marc VIRION, Rafaël DA SILVA, Guillaume NICASTRO, Alain GUERINET, Hubert CABORDEL, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Sébastien FERNET, Pascal POULET, Ludovic GORINE, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Jean-Louis GOUPIL, Charles-Antoine de NOAILLES, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Alain DEVOOGHT, Bruno CALEIRO, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Daniel VEREECKE, Gérard CHATIN, Pascal WAWRIN, Guy LAFOREST.

**Etaient absents :**

Mmes Laurence LANNOY, Maud MATHONAT, Viviane AKAKPOVI, Dominique VILTARD, Michèle BRICHEZ, Christelle GAUVIN, Nathalie GALINDO, Véronique PAUL, Françoise TESTART.

MM. Philippe MARECHAL, Francis CHABLE, David LAZARUS, Patrice GOUIN, Kévin POTET, Gérard AUGER, Denis JACOB, Thierry DEVILLARD, Robert JOYOT, Philippe ELOY, Jean VERTADIER, Philippe BOURLETTE, Christophe DURAND.

**Dont supplés :**

- Mme Christelle GAUVIN par M. Eric BRETON.
- M. Robert JOYOT par Mme Geneviève DELABY.

**Dont représentés :**

- M. Philippe MARECHAL par Mme Carine LUGEZ.
- M. David LAZARUS par Mme Marie-France SERRA.
- M. Patrice GOUIN par M. Rafaël DA SILVA.
- Mme Laurence LANNOY par Mme Doriane FRAYER.
- Mme Maud MATHONAT par M. Guillaume NICASTRO.
- Mme Viviane AKAKPOVI par M. Marc VIRION.
- M. Gérard AUGER par M. Bernard ONCLERCQ.
- M. Denis JACOB par M. Alain DUCLERCQ.
- M. Philippe ELOY par M. Guy LAFOREST.
- Mme Véronique PAUL par Mme Thérèse-Marie DESCATOIRE.
- M. Jean VERTADIER par M. Pierre DESLIENS.
- M. Christophe DURAND par Mme Nicole ROBERT.

**Etaient également présents, sans voix délibérative :**

Mme Frédérique CAMOIT.  
M. Jacques BOURGEOIS.

**Secrétaire de séance :** Mme Dominique MARGERY, conseillère communautaire de la commune de BELLE-EGLISE.

**OBJET : BUDGET PRIMITIF 2021 – BUDGET ANNEXE ZAE LOI NOTRe**

**LE CONSEIL DE COMMUNAUTE**

*Vu :*

- Le code général des collectivités territoriales ;
- L'avis favorable des commissions finances et développement économique, emploi, tourisme du 25 mars 2021 ;

*Considérant :*

- Que le Budget Primitif 2021 du budget annexe ZAE transférées Loi NOTRe de la Communauté de communes se présente de manière générale ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre			Chapitre		
		BP 2021		BP 2021	
011	Charges à caractère général	100 000,00	75	Produits de gestion courante	10,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00			
<b>Total Dépenses Réelles</b>		<b>100 010,00</b>	<b>Total Recettes Réelles</b>		<b>10,00</b>
<b>Total Dépenses d'Ordre</b>		<b>0,00</b>	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	100 000,00
<b>Total Dépenses de Fonctionnement</b>		<b>100 010,00</b>	<b>Total Recettes d'Ordre</b>		<b>100 000,00</b>
			<b>Total Recettes de Fonctionnement</b>		<b>100 010,00</b>
SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chapitre			Chapitre		
		BP 2021		BP 2021	
			16	Emprunts et dettes assimilées	100 000,00
<b>Total Dépenses Réelles</b>		<b>0,00</b>	<b>Total Recettes Réelles</b>		<b>100 000,00</b>
040	opérations d'ordre de transfert entre section	100 000,00	<b>Total Recettes d'Ordre</b>		<b>0,00</b>
<b>Total Dépenses d'Ordre</b>		<b>100 000,00</b>	<b>Total Recettes d'Investissement</b>		<b>100 000,00</b>
<b>Total Dépenses d'Investissement</b>		<b>100 000,00</b>			

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE,  
A L'UNANIMITE,**

➤ **APPROUVE** le budget primitif 2021 du budget annexe ZAE transférées Loi NOTRe :

- Avec reprise anticipée provisoire des résultats de l'exercice 2020 ;
- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- Au niveau du chapitre pour la section d'investissement.

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20210330-300321DCI2542-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le prélet : 31/03/2021

Affichage : 01/04/2021



*Pierre DESLIENS*

## COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 23 mars 2021  
Date de l'affichage : 23 mars 2021  
Nombre de conseillers en exercice : 67  
Nombre de conseillers présents : 45 + 2 suppléés + 12 pouvoirs  
Nombre de conseillers votants : 59

#### **OBJET : TABLEAU DES EFFECTIFS AU 30 MARS 2021**

Numéro de la Délibération : 300321-DC-II.1

L'an deux mille vingt et un, le trente mars, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Puiseux le Hauberge, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

#### Etaient présents :

Mmes Carine LUGEZ, Dominique MARGERY, Lydia BORDERES, Isabelle VILAREM, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Caroline MARTIN, Josiane VANDRIESSCHE, Thérèse-Marie DESCATOIRE, Annie BLANQUET, Daniëlle DEBLIECK, Marie-Thérèse LECERVOISIER, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Christelle MARIN, Nicole ROBERT, Angélique ANDRE.

MM. Pierre DESLIENS, Patrice CREPY, Patrick CORBEL, Jean-Jacques DUMORTIER, Marc VIRION, Rafaël DA SILVA, Guillaume NICASTRO, Alain GUERINET, Hubert CABORDEL, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Sébastien FERNET, Pascal POULET, Ludovic GORINE, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Jean-Louis GOUPIL, Charles-Antoine de NOAILLES, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Alain DEVOOGHT, Bruno CALEIRO, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Daniel VEREECKE, Gérard CHATIN, Pascal WAWRIN, Guy LAFOREST.

#### Etaient absents :

Mmes Laurence LANNOY, Maud MATHONAT, Viviane AKAKPOVI, Dominique VILTARD, Michèle BRICHEZ, Christelle GAUVIN, Nathalie GALINDO, Véronique PAUL, Françoise TESTART.

MM. Philippe MARECHAL, Francis CHABLE, David LAZARUS, Patrice GOUIN, Kévin POTET, Gérard AUGER, Denis JACOB, Thierry DEVILLARD, Robert JOYOT, Philippe ELOY, Jean VERTADIER, Philippe BOURLETTE, Christophe DURAND.

#### Dont suppléés :

- Mme Christelle GAUVIN par M. Eric BRETON.
- M. Robert JOYOT par Mme Geneviève DELABY.

#### Dont représentés :

- M. Philippe MARECHAL par Mme Carine LUGEZ.
- M. David LAZARUS par Mme Marie-France SERRA.
- M. Patrice GOUIN par M. Rafaël DA SILVA.
- Mme Laurence LANNOY par Mme Doriane FRAYER.
- Mme Maud MATHONAT par M. Guillaume NICASTRO.
- Mme Viviane AKAKPOVI par M. Marc VIRION.
- M. Gérard AUGER par M. Bernard ONCLERCQ.
- M. Denis JACOB par M. Alain DUCLERCQ.
- M. Philippe ELOY par M. Guy LAFOREST.
- Mme Véronique PAUL par Mme Thérèse-Marie DESCATOIRE.
- M. Jean VERTADIER par M. Pierre DESLIENS.
- M. Christophe DURAND par Mme Nicole ROBERT.

#### Etaient également présents, sans voix délibérative :

Mme Frédérique CAMOIT.  
M. Jacques BOURGEOIS.

Secrétaire de séance : Mme Dominique MARGERY, conseillère communautaire de la commune de BELLE-EGLISE.

**OBJET : TABLEAU DES EFFECTIFS AU 30 MARS 2021**

**LE CONSEIL DE COMMUNAUTE**

*Vu :*

- La loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 34 qui stipule que les emplois de chaque collectivité sont créés par leur organe délibérant ;
- La loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;
- La loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 ;
- Le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 ;
- La délibération n° 151220-DC-I.5.1 en date du 15 décembre 2020 relative au tableau des effectifs au 15 décembre 2020 ;
- L'avis favorable du comité technique en date du 17 mars 2021 ;
- L'avis favorable des commissions intérieures du 25 mars 2021 ;

*Considérant :*

- Les avancées enregistrées en matière de recrutements ;

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE,  
A L'UNANIMITE,**

➤ **APPROUVE** les modifications au tableau des effectifs consistant en :

- *Créations d'emplois*

	Grade et Catégorie	Nombre	Service
FILIERE ADMINISTRATIVE	Attaché principal - Cat A	3	- Directeur ressources - Responsable aménagement/cadre de vie - Chargé de relation entreprises

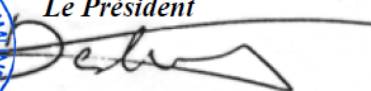
- *Suppression d'emploi*


	Grade et Catégorie	Nombre	Service
FILIERE MEDICO SOCIALE	Educateur de jeunes enfants - Cat A	1	- Responsable HGI

➤ **APPROUVE**, par conséquent, le tableau consolidé des effectifs de la Communauté de communes, au 30 mars 2021 dans les conditions figurant en **annexe** ;

➤ **PRECISE** que les dépenses correspondantes sont prévues au budget, chapitre 012.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
060-200067973-20210330-300321-DC-II-1-DE  
Accusé certifié exécutoire  
Réception par le préfet : 31/03/2021  
Affichage : 01/04/2021

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président*  
  
**Pierre DESLIENS**





# COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 23 mars 2021  
Date de l'affichage : 23 mars 2021  
Nombre de conseillers en exercice : 67  
Nombre de conseillers présents : 45 + 2 suppléés + 12 pouvoirs  
Nombre de conseillers votants : 59

**OBJET : HALTES-GARDERIES ITINERANTES – MODIFICATIONS DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT**

Numéro de la Délibération : 300321-DC-II.2

L'an deux mille vingt et un, le trente mars, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Puisseux le Hauberger, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

**Etaient présents :**

Mmes Carine LUGEZ, Dominique MARGERY, Lydia BORDERES, Isabelle VILAREM, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Caroline MARTIN, Josiane VANDRIESSCHE, Thérèse-Marie DESCATOIRE, Annie BLANQUET, Danielle DEBLIECK, Marie-Thérèse LECERVOISIER, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Christelle MARIN, Nicole ROBERT, Angélique ANDRE.

MM. Pierre DESLIENS, Patrice CREPY, Patrick CORBEL, Jean-Jacques DUMORTIER, Marc VIRION, Rafaël DA SILVA, Guillaume NICASTRO, Alain GUERINET, Hubert CABORDEL, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Sébastien FERNET, Pascal POULET, Ludovic GORINE, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Jean-Louis GOUPIL, Charles-Antoine de NOAILLES, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Alain DEVOOGHT, Bruno CALEIRO, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Daniel VEREECKE, Gérard CHATIN, Pascal WAWRIN, Guy LAFOREST.

**Etaient absents :**

Mmes Laurence LANNOY, Maud MATHONAT, Viviane AKAKPOVI, Dominique VILTARD, Michèle BRICHEZ, Christelle GAUVIN, Nathalie GALINDO, Véronique PAUL, Françoise TESTART.

MM. Philippe MARECHAL, Francis CHABLE, David LAZARUS, Patrice GOUIN, Kévin POTET, Gérard AUGER, Denis JACOB, Thierry DEVILLARD, Robert JOYOT, Philippe ELOY, Jean VERTADIER, Philippe BOURLETTE, Christophe DURAND.

**Dont suppléés :**

- Mme Christelle GAUVIN par M. Eric BRETON.
- M. Robert JOYOT par Mme Geneviève DELABY.

**Dont représentés :**

- M. Philippe MARECHAL par Mme Carine LUGEZ.
- M. David LAZARUS par Mme Marie-France SERRA.
- M. Patrice GOUIN par M. Rafaël DA SILVA.
- Mme Laurence LANNOY par Mme Doriane FRAYER.
- Mme Maud MATHONAT par M. Guillaume NICASTRO.
- Mme Viviane AKAKPOVI par M. Marc VIRION.
- M. Gérard AUGER par M. Bernard ONCLERCQ.
- M. Denis JACOB par M. Alain DUCLERCQ.
- M. Philippe ELOY par M. Guy LAFOREST.
- Mme Véronique PAUL par Mme Thérèse-Marie DESCATOIRE.
- M. Jean VERTADIER par M. Pierre DESLIENS.
- M. Christophe DURAND par Mme Nicole ROBERT.

**Etaient également présents, sans voix délibérative :**

Mme Frédérique CAMOIT.  
M. Jacques BOURGEOIS.

**Secrétaire de séance :** Mme Dominique MARGERY, conseillère communautaire de la commune de BELLE- EGLISE.

**OBJET : HALTES-GARDERIES ITINERANTES – MODIFICATIONS DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT**

**LE CONSEIL DE COMMUNAUTE**

*Vu :*

- L'arrêté préfectoral en date du 19 juin 2019 relatif aux statuts consolidés de la Communauté de communes Thelloise ;
- La délibération du 18 mars 1999 portant création d'une première Halte-Garderie Itinérante Thelloise ;
- La délibération n° 270619-DC-II.3.5 du 27 juin 2019 portant création d'une seconde Halte-Garderie Itinérante Thelloise ;
- La délibération n° 141019-DC-II.4.3.1 du 14 octobre 2019 portant modifications des amplitudes horaires des deux équipements au 2 septembre 2019 ;

*Considérant :*

- La nécessité de :
  - Modifier le paragraphe « fermeture des structures » (page 07-4) ;
  - Remplacer le terme « demi-heure » par « heure » (pages 07-7 et 07-13) ;
  - D'annexer le tableau des taux d'effort (page 07-11) réévalués régulièrement par la CAF ;
  - Remplacer le calcul du tarif horaire des enfants placés en famille d'accueil (page 07-12) ;
  - Remplacer l'adresse de transmission des factures du fait d'un changement de trésorerie de rattachement (page 07-14) ;

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE,  
A L'UNANIMITE,**

- **APPROUVE** les modifications du règlement de fonctionnement des Haltes-Garderies Itinérantes ;
- **PREND ACTE** de la transmission de ce règlement aux familles bénéficiaires des services des Haltes-Garderies Itinérantes.

*Fait et délibéré, le jour, mois et an susdits,*

*Pour extrait certifié conforme,*

*Le Président*



*Pierre DESLIENS*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20210330-300321-DC-II-2-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 31/03/2021

Affichage : 01/04/2021

## COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 23 mars 2021  
Date de l'affichage : 23 mars 2021  
Nombre de conseillers en exercice : 67  
Nombre de conseillers présents : 45 + 2 supplés + 12 pouvoirs  
Nombre de conseillers votants : 59

**OBJET : ELABORATION DES NOUVEAUX MARCHES DE COLLECTE : CREATION D'UN COMITE DE PILOTAGE**

Numéro de la Délibération : 300121-DC-II.3

L'an deux mille vingt et un, le trente mars, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Puiseux le Hauberge, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

**Etaient présents :**

Mmes Carine LUGEZ, Dominique MARGERY, Lydia BORDERES, Isabelle VILAREM, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Caroline MARTIN, Josiane VANDRIESSCHE, Thérèse-Marie DESCATOIRE, Annie BLANQUET, Danielle DEBLIECK, Marie-Thérèse LECERVOISIER, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Christelle MARIN, Nicole ROBERT, Angélique ANDRE.

MM. Pierre DESLIENS, Patrice CREPY, Patrick CORBEL, Jean-Jacques DUMORTIER, Marc VIRION, Rafaël DA SILVA, Guillaume NICASTRO, Alain GUERINET, Hubert CABORDEL, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Sébastien FERNET, Pascal POULET, Ludovic GORINE, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Jean-Louis GOUPIL, Charles-Antoine de NOAILLES, Bernard ONCLERCQ, Benoit BIBERON, Alain DEVOOGHT, Bruno CALEIRO, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Daniel VEREECKE, Gérard CHATIN, Pascal WAWRIN, Guy LAFOREST.

**Etaient absents :**

Mmes Laurence LANNOY, Maud MATHONAT, Viviane AKAKPOVI, Dominique VILTARD, Michèle BRICHEZ, Christelle GAUVIN, Nathalie GALINDO, Véronique PAUL, Françoise TESTART.

MM. Philippe MARECHAL, Francis CHABLE, David LAZARUS, Patrice GOUIN, Kévin POTET, Gérard AUGER, Denis JACOB, Thierry DEVILLARD, Robert JOYOT, Philippe ELOY, Jean VERTADIER, Philippe BOURLETTE, Christophe DURAND.

**Dont supplésés :**

- Mme Christelle GAUVIN par M. Eric BRETON.
- M. Robert JOYOT par Mme Geneviève DELABY.

**Dont représentés :**

- M. Philippe MARECHAL par Mme Carine LUGEZ.
- M. David LAZARUS par Mme Marie-France SERRA.
- M. Patrice GOUIN par M. Rafaël DA SILVA.
- Mme Laurence LANNOY par Mme Doriane FRAYER.
- Mme Maud MATHONAT par M. Guillaume NICASTRO.
- Mme Viviane AKAKPOVI par M. Marc VIRION.
- M. Gérard AUGER par M. Bernard ONCLERCQ.
- M. Denis JACOB par M. Alain DUCLERCQ.
- M. Philippe ELOY par M. Guy LAFOREST.
- Mme Véronique PAUL par Mme Thérèse-Marie DESCATOIRE.
- M. Jean VERTADIER par M. Pierre DESLIENS.
- M. Christophe DURAND par Mme Nicole ROBERT.

**Etaient également présents, sans voix délibérative :**

Mme Frédérique CAMOIT.  
M. Jacques BOURGEOIS.

**Secrétaire de séance :** Mme Dominique MARGERY, conseillère communautaire de la commune de BELLE-EGLISE.

**OBJET : ELABORATION DES NOUVEAUX MARCHES DE COLLECTE : CREATION D'UN COMITE DE PILOTAGE**

**LE CONSEIL DE COMMUNAUTE**

*Vu :*

- Les arrêtés préfectoraux en date du 2 décembre 2016 et 19 juin 2017 portant respectivement création et fusion de la Communauté de communes et modification des statuts de la Communauté de communes Thelloise ;
- Le marché de collecte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de l'ex Communauté de communes du Pays de Thelle avec la société SEPUR pour le lot n°1 et la société MINERIS pour le lot n°2 ;
- Le marché de collecte des déchets ménagers résiduels et assimilés sur le territoire de l'ex Communauté de communes Ruraloise avec la société SEPUR ;

*Considérant :*

- L'arrivée à échéance de ces marchés de collecte au 28 février 2022 ;
- La nécessité pour la Communauté de communes Thelloise d'être accompagnée par le bureau d'étude Syntheco et son partenaire la société Optae dans l'établissement du diagnostic de l'ensemble des collectes sur le territoire, la proposition de scénarii et la rédaction des pièces du marché ;
- L'objectif d'optimiser les pratiques sur le territoire tout en tenant compte, autant que possible, des besoins de chacune des communes adhérentes ;
- La nécessité de créer un comité de pilotage composé de 12 maires ayant pour objectif de considérer les différentes analyses et propositions émises par le cabinet d'études et de déterminer les meilleures options à mettre en place sur le territoire,

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE,  
A L'UNANIMITE,**

➤ **PREND ACTE** de la composition suivante pour le comité de pilotage créé dans le cadre du renouvellement des marchés de collecte de la Communauté de communes Thelloise :

<b>Communes</b>	<b>Noms et communes des représentants</b>
Chambly	- Rafaël DA SILVA - Chambly
Noailles, Sainte Geneviève	- Daniel VEREECKE – Sainte Geneviève
Cires-lès-Mello, Neuilly-en-Thelle, Précý-sur-Oise	- Josiane VANDRIESSCHE – Cires-lès-Mello
Angy, Balagny-sur-Thérain, Berthecourt, Boran-sur-Oise, Cauvigny, Ercuis, Le Mesnil-en-Thelle, Ully-Saint-Georges, Villers-sous-Saint-Leu	- Lydia BORDERES - Berthecourt - Alain DUCLERCQ – Le Mesnil-en-Thelle - Guy LAFOREST – Villers sous Saint Leu
Abbecourt, Belle-Eglise, Blaincourt-lès-Précý, Crouy-en-Thelle, Dieudonné, Foulangues, Fresnoy-en-Thelle, Heilles, Hodenc-l'Evêque, Hondainville, Lachapelle-Saint-Pierre, Le Coudray-sur-Thelle, Mello, Montreuil-sur-Thérain, Morangles, Mortefontaine-en-Thelle, Mouchy-le-Châtel, Novillers, Ponchon, Puiseux-le-Hauberger, Saint-Félix, Saint-Sulpice, Silly-Tillard, Thury-sous-Clermont, Villers-Saint-Sépulcre	- Ludovic GORINE – Le Coudray-sur-Thelle - Eric BRETON – Mello - Alain ARNOLD – Montreuil sur Thérain - Marianne LEMOINE – Morangles - Jean-Louis GOUPIL – Mortefontaine-en-Thelle - Geneviève DELABY - Ponchon

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président*



*Pierre DESLIENS*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20210330-300321-DC-II-3-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2021

Affichage : 01/04/2021

# ***ACTES ADMINISTRATIFS***



# ***DECISIONS DU PRESIDENT***





**DECISION DU PRESIDENT**

Le Président de la Communauté de communes Thelloise ;

Vu les articles L.2122.21 et L.5211.9 et L.5211.10 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu les arrêtés préfectoraux en date du 2 décembre 2016 et 19 juin 2017 portant respectivement création et fusion de la Communauté de communes et modification des statuts de la Communauté de communes Thelloise ;

Vu la délibération n° 160720-DC-001 du 16 juillet 2020 portant élection du Président de la Communauté de communes ;

Vu la délibération n° 160720-DC-004 du 16 juillet 2020 portant délégation des attributions de l'organe délibérant au Président ;

Vu l'arrêté n° 138 en date du 20 juillet 2020 portant délégation de signature à madame Marie-Thérèse DESCATOIRE, 8<sup>ème</sup> Vice-Présidente en charge de l'attractivité territoriale ;

Considérant le marché conclu avec la société OISE TP, en date du 23 septembre 2020, pour les travaux d'aménagement d'une Zone d'Activité Economique à Neuilly-en-Thelle (parcelles X354 et X352) pour une durée de 6 mois ;

Considérant qu'au préalable de la réalisation de ces travaux, les parcelles X354 et X352 doivent faire l'objet d'un raccordement au réseau électrique ;

Considérant qu'au regard du calendrier prévisionnel établi par le SE60, ce raccordement ne pourra être effectif avant la date de fin du marché (22 mars 2021) ;

Considérant la nécessité de prolonger en conséquence ce marché d'une durée compatible avec la réalisation de l'ensemble des travaux (raccordement + aménagement) ;

**DECIDE**

Article 1 : D'autoriser la signature avec la société OISE TP sise 30 avenue Salvador Allende BP90600 60000 Beauvais SIRET 38181855800049, représentée par Monsieur Sébastien Norel Directeur d'Agence, de l'avenant n° 1 de prolongation du marché susvisé pour une durée de 12 mois.

Article 2 : La Directrice Générale Adjointe des Services de la Communauté de communes et le Trésorier de Méru, Receveur de l'Etablissement Public sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision qui fera l'objet des mesures de publicité réglementaires.

Neuilly en Thelle, le 15 mars 2021

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20210315-2021-DP-009-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/03/2021

Affichage : 18/03/2021



Pour le Président et par délégation,  
La Vice-Présidente

Thérèse-Marie DESCATOIRE

Communauté de communes Thelloise

7 avenue de l'Europe - BP 45 - 60530 Neuilly-en-Thelle Cedex - Tél. 03.44.26.99.50 - Fax. 03.44.26.99.77

theloise.fr

theloise

@Thelloise

**DECISION DU PRESIDENT**

Le Président de la Communauté de communes Thelloise ;

Vu les articles L.2122.21 et L.5211.9 et L.5211.10 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu les arrêtés préfectoraux en date du 2 décembre 2016 et 19 juin 2017 portant respectivement création et fusion de la Communauté de communes et modification des statuts de la Communauté de communes Thelloise ;

Vu la délibération n° 160720-DC-001 du 16 juillet 2020 portant élection du Président de la Communauté de communes ;

Vu la délibération n° 160720-DC-004 du 16 juillet 2020 portant délégation des attributions de l'organe délibérant au Président ;

Considérant la création de la Communauté de Commune Thelloise, issue de la fusion de deux Communautés de communes en 2017 ;

Considérant les statuts de la Communauté de communes et les compétences lui étant dévolues par arrêté en date de 19 juin 2019 ;

Considérant l'évolution des effectifs de la Communauté de communes la Thelloise à court et moyen terme ;

Considérant la nécessité d'adapter les locaux du siège de la Communauté de communes Thelloise à ses nouveaux effectifs ;

Considérant que dans ce cadre, le bâtiment abritant le siège social de la Communauté de communes Thelloise doit faire l'objet d'une étude de faisabilité quant à son réaménagement afin d'accueillir l'ensemble des agents qui y travaillent;

Considérant les propositions reçues et l'analyse des services ;

**DECIDE**

Article 1 : D'autoriser la signature avec la société BATITECH, représentée par Monsieur SEGARD RENALD ou SALUDEN ARNAUD sise, 8 boulevard Cordier 02100 Saint Quentin SIRET 50883756400022, d'un marché ayant pour objet une étude de faisabilité pour l'aménagement des locaux abritant le siège social de la Thelloise, pour un montant global et forfaitaire de 10 570,00 € HT (étude de faisabilité + étude thermique), pour une durée de réalisation prévue de 2 mois.

Article 2 : La Directrice Générale Adjointe des Services de la Communauté de communes et le Trésorier de Méru, Receveur de l'Etablissement Public sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision qui fera l'objet des mesures de publicité réglementaires.

Neuilly en Thelle, le 15 mars 2021

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
060-200067973-20210315-2021-DP-010-AU  
Accusé certifié exécutoire  
Réception par le préfet: 18/03/2021  
Attaché: 18/03/2021



Le Président,

Pierre DESLIENS

Communauté de communes Thelloise

7 avenue de l'Europe - BP 45 - 60530 Neuilly-en-Thelle Cedex - Tel. 03.44.26.99.50 - Fax. 03.44.26.99.77

[thelloise.fr](http://thelloise.fr)

[thelloise](#)

[@Thelloise](#)

**DECISION DU PRESIDENT**

Le Président de la Communauté de communes Thelloise ;

Vu les articles L.2122.21 et L.5211.9 et L.5211.10 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu les arrêtés préfectoraux en date du 2 décembre 2016, 19 juin 2017 et 19 juin 2019 portant respectivement création, fusion de la Communauté de communes et consolidation des statuts de la Communauté de communes Thelloise ;

Vu la délibération n° 160720-DC-001 du 16 juillet 2020 portant élection du Président de la Communauté de communes ;

Vu la délibération n° 160720-DC-004 du 16 juillet 2020 portant délégation des attributions de l'organe délibérant au Président ;

Vu l'arrêté n° 135 en date du 20 juillet 2020 portant délégation de signature à monsieur Alain DUCLERCQ, 5<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté de communes Thelloise ;

Vu le marché conclu avec la société CABARO à effet du 15 juillet 2018 pour l'organisation d'un service de transport collectif de personnes à la demande « PASS THELLE BUS » pour une durée de 36 mois ;

Considérant la prochaine échéance du marché et les délais réglementaires d'une procédure d'appel d'offres ouverts ;

Considérant le délai de deux mois maximum à compter de la notification du marché, nécessaire à Site Oise, gestionnaire de la centrale de réservation Oise Mobilité, pour paramétrer le logiciel de réservation ;

Considérant le calendrier délibératif 2021 de la Communauté de communes ;

Considérant la nécessité de prolonger la durée du marché, délai pour une durée de 1,5 mois, soit jusqu'au 31 août 2021, afin d'assurer la continuité du service de transport jusqu'à la mise en exploitation effective de la nouvelle offre,

**DECIDE**

**Article 1 :** D'autoriser la signature de l'avenant n° 2 au marché susvisé conclu avec la société CABARO, sise 47 rue Corréus BP 20549 60005 Beauvais cedex 05, représentée par Monsieur Amir SLIMANE, agissant en tant que directeur, relatif à sa prolongation pour une durée de 1,5 mois, soit jusqu'au 31 août 2021 avec une incidence financière de 4,16 %.

**Article 2 :** La Directrice Générale Adjointe des services de la Communauté de communes et le trésorier de Méru, receveur de l'établissement public sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision qui fera l'objet des mesures de publicité réglementaires.

Neully en Thelle, le 15 mars 2021



Pour le Président et par délégation,  
Le Vice-Président

Alain DUCLERCQ

**DECISION DU PRESIDENT**

Le Président de la Communauté de communes Thelloise ;

Vu les articles L.2122.21 et L.5211.9 et L.5211.10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu les arrêtés préfectoraux en date du 2 décembre 2016 et 19 juin 2017 portant respectivement création et fusion de la Communauté de communes et modification des statuts de la Communauté de communes Thelloise ;

Vu la délibération n° 160720-DC-001 du 16 juillet 2020 portant élection du Président de la Communauté de communes ;

Vu la délibération n° 160720-DC-004 du 16 juillet 2020 portant délégation des attributions de l'organe délibérant au Président ;

Vu l'arrêté n° 131 en date du 20 juillet 2020 portant délégation de signature à Monsieur Jean-Jacques DUMORTIER, 1<sup>er</sup> Vice-Président de la Communauté de communes Thelloise ;

Considérant le marché n° 2019-02 conclu avec la société ESE relatif à la fourniture et livraison de conteneurs roulants destinés à la collecte des déchets ménagers, pour une durée de 36 mois, à compter du 11 juin 2019 ;

Considérant le délai de livraison des conteneurs fixé dans le marché à 6 semaines maximum ;

Considérant que le délai de livraison de 3 semaines fixé initialement à l'article 6 de l'acte d'engagement n'est pas compatible avec les délais de production et de livraison du titulaire ;

Considérant qu'il y a lieu pour la bonne exécution du marché jusqu'à son terme de fixer le délai de livraison à 6 semaines maximum à compter de la réception du bon de commande par courriel ;

**DECIDE**

Article 1 : D'autoriser la signature de l'avenant n°1 au marché conclu avec la société ESE, sise 42 rue Paul Sabatier 71530 CRISSEY SIRET 321 819 112 00483, représentée par Vincent NOMBLOT, son président, pour la fourniture et livraison de conteneurs roulants destinés à la collecte des déchets ménagers. Cet avenant n'a aucune incidence financière sur le montant du marché.

Article 2 : La Directrice Générale Adjointe des Services de la Communauté de communes et le Trésorier de Méru, Receveur de l'Etablissement Public sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision qui fera l'objet des mesures de publicité réglementaires.

Neuilly en Thelle, le 16 mars 2021

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
060-200067973-20210316-2021-DP-012-AU  
Accusé certifié exécutoire  
Réception par le préfet : 18/03/2021  
Affichage : 18/03/2021



Pour le Président et par délégation,  
Le Vice-Président

Jean Jacques DUMORTIER

Communauté de communes Thelloise

7 avenue de l'Europe - BP 45 - 60530 Neuilly-en-Thelle Cedex - Tél. 03 44 26 99 50 - Fax. 03 44 26 99 77

[thelloise.fr](http://thelloise.fr) [thelloise](https://www.facebook.com/thelloise) [@thelloise](https://www.instagram.com/thelloise)

**DECISION DU PRESIDENT**

Le Président de la Communauté de communes Thelloise ;

Vu les articles L.2122.21 et L.5211.9 et L.5211.10 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu les arrêtés préfectoraux en date du 2 décembre 2016, 19 juin 2017 et 19 juin 2019 portant respectivement création, fusion de la Communauté de communes et consolidation des statuts de la Communauté de communes Thelloise ;

Vu la délibération n° 160720-DC-001 du 16 juillet 2020 portant élection du Président de la Communauté de communes ;

Vu la délibération n° 160720-DC-004 du 16 juillet 2020 portant délégation des attributions de l'organe délibérant au Président ;

Vu l'arrêté n° 132 en date du 20 juillet 2020 portant délégation de signature à madame Marie-France SERRA, 2<sup>ème</sup> Vice-Présidente de la Communauté de communes Thelloise ;

Considérant l'obligation pour la Communauté de Communes Thelloise de mettre en place un Programme Local de l'Habitat dans les conditions fixées par le code de la construction et de l'habitation (articles L301-2 à L302-4), ainsi qu'une Conférence Intercommunale du Logement (application des dispositions combinées de l'article L441-1-5 du Code de la Construction et de l'Habitation et de l'article 8 de la loi 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine) ;

Considérant la consultation lancée le 12 janvier 2021 pour l'élaboration du Programme Local de l'Habitat (PLH) de la Communauté de communes Thelloise, ainsi que la mise en place de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) et l'élaboration des documents devant être élaborés par cette commission ;

Considérant les 3 offres reçues et l'analyse réalisée par les services,

**DECIDE**

**Article 1 :** D'autoriser la signature d'un marché avec la société PAGE9 SARL, sise 270 rue des Fusillés – 59650 Villeneuve d'Ascq SIRET 39066442300154, représentée par Monsieur Eric LESUR, d'un marché ayant pour objet l'élaboration du PLH et la mise en place de la CIL pour un montant de 69 140 € HT.

**Article 2 :** La Directeur Générale Adjointe des Services de la Communauté de communes et le trésorier de Méru, receveur de l'établissement public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui fera l'objet des mesures de publicité réglementaires.

Neully en Thelle, le 19 mars 2021

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20210319-2021-DP-013-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 19/03/2021

Affichage: 19/03/2021



Pour le Président et par délégation,  
La Vice-Présidente en charge de la  
cohérence territoriale

*Serra*  
Marie-France SERRA

Communauté de communes Thelloise

7 avenue de l'Europe - BP 45 - 60530 Neully-en-Thelle Cedex - Tél. 03.44.26.99.50 - Fax. 03.44.26.99.77

[thelloise.fr](http://thelloise.fr)

[thelloise](https://www.facebook.com/thelloise)

[@thelloise](https://www.instagram.com/thelloise)

***DECISION DU PRESIDENT***

Le Président de la Communauté de communes Thelloise ;

Vu les articles L.2122.21 et L.5211.9 et L.5211.10 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu les arrêtés préfectoraux en date du 2 décembre 2016 et 19 juin 2017 portant respectivement création et fusion de la Communauté de communes et modification des statuts de la Communauté de communes Thelloise ;

Vu la délibération n° 160720-DC-001 du 16 juillet 2020 portant élection du Président de la Communauté de communes ;

Vu la délibération n° 160720-DC-004 du 16 juillet 2020 portant délégation des attributions de l'organe délibérant au Président ;

Vu l'arrêté n° 131 en date du 20 juillet 2020 portant délégation de signature à monsieur Jean-Jacques DUMORTIER, 1<sup>er</sup> Vice-Président en charge de l'Environnement ;

Vu le marché conclu avec la société SEPUR, à effet du 1<sup>er</sup> mars 2013 ayant pour objet la collecte des déchets ménagers et assimilés, lot 1 – collecte sélective en porte à porte, sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Thelle ;

Vu le marché conclu avec la société MINERIS, à effet du 1<sup>er</sup> mars 2013, ayant pour objet la collecte des déchets ménagers et assimilés, lot 2 – collecte sélective en apport volontaire, sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Thelle ;

Vu le marché conclu avec la société SEPUR, à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2017, ayant pour objet la collecte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la Communauté de communes La Ruraloise ;

Considérant que ces marchés arrivent à échéance au 28 février 2022 ;

Considérant, que suite à la fusion de la Communauté de communes du Pays de Thelle et de la Ruraloise portant création de la Communauté de communes Thelloise, la collecte des déchets ménagers et la collecte sélective doivent être étudiées sur l'ensemble du territoire de la Thelloise ;

Considérant que cette approche nécessite de réaliser au préalable un audit-diagnostic de la situation actuelle, pour définir le service souhaité de collecte des déchets à mettre en œuvre sur le territoire ;

Considérant que la Thelloise doit également être assistée pour la rédaction du cahier des charges, l'analyse des offres et la mise en place du service ;

Considérant les 2 propositions reçues ;

## DECIDE

Article 1 : D'autoriser la signature avec le groupement SYNTHECO/OPTAE dont le mandataire est le cabinet SYNTHECO représenté par M. Nicolas DESANDERE, sis 1 rue de Tour de Ville 60130 FOURNIVAL – SIRET 50013924100029, d'un marché ayant pour objet la réalisation d'une assistance pour le renouvellement du marché de collecte des déchets ménagers et collecte sélective (phase 1 – Définition du service souhaité ; phase 2 – assistance à la passation des marchés) pour un montant de 16 500,00 € HT.

Article 2 : La Directrice Générale Adjointe des Services de la Communauté de communes et le Trésorier de Méru, Receveur de l'Etablissement Public sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision qui fera l'objet des mesures de publicité réglementaires.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20210323-2021-DP-014-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2021

Affichage : 23/03/2021

Neuilly en Thelle, le 23 mars 2021

Pour le Président et par délégation,  
Le Vice-Président délégué à l'environnement,



Jean-Jacques DUMORTIER

Communauté de communes Thelloise

7 avenue de l'Europe · BP 45 · 60530 Neuilly-en-Thelle Cedex · Tél. 03.44.26.99.50 · Fax. 03.44.26.99.77



thelloise.fr



thelloise



@Thelloise

**DECISION DU PRESIDENT**

Le Président de la Communauté de communes Thelloise ;

Vu les articles L.2122.21 et L.5211.9 et L.5211.10 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu les arrêtés préfectoraux en date du 2 décembre 2016 et 19 juin 2017 portant respectivement création et fusion de la Communauté de communes et modification des statuts de la Communauté de communes Thelloise ;

Vu la délibération n° 160720-DC-001 du 16 juillet 2020 portant élection du Président de la Communauté de communes ;

Vu la délibération n° 160720-DC-004 du 16 juillet 2020 portant délégation des attributions de l'organe délibérant au Président ;

Vu l'arrêté n° 137 en date du 20 juillet 2020 portant délégation de signature à monsieur Alain DEVOOGHT, 7<sup>ème</sup> Vice-Président en charge de la RESSOURCE EN EAU ;

- 1- Considérant la nécessité de réaliser des travaux d'urgence et d'assurer une maîtrise d'œuvre préalable dans le cadre de travaux de dévoiement de l'actuel réseau d'assainissement dans la Zone d'Activités de CHAMBLY.
- 2- Considérant l'accès difficile des réseaux pour l'exploitant ainsi que les problèmes récurrents de bouchage.

**DECIDE**

Article 1 : D'autoriser la signature avec la société VERDI, représentée par Madame Christelle FREMAUX sise, PAE du Haut Villé – 2 rue Jean-Baptiste Godin - 60000 BEAUVAIS d'un marché ayant pour objet la réalisation de prestations de maîtrise d'œuvre pour la mise en accessibilité du réseau d'assainissement rue Henri Becquerel sur la commune de Chambly pour un montant de rémunération fixée à 27 560,00 € HT.

Article 2 : La Directrice Générale Adjointe des Services de la Communauté de communes et le Trésorier de Méru, Receveur de l'Etablissement Public sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision qui fera l'objet des mesures de publicité réglementaires.

Neuilly en Thelle, le 30 mars 2021

Pour le Président et par délégation,  
Le Vice-Président délégué à la ressource en eau

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20210330-2021-DP-015-ALS

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/03/2021

Affichage : 30/03/2021



Alain DEVOOGHT

**Communauté de communes Thelloise**

7 avenue de l'Europe · BP 45 · 60530 Neuilly-en-Thelle Cedex · Tél. 03.44.26.99.50 · Fax. 03.44.26.99.77

[thelloise.fr](http://thelloise.fr)

[thelloise](https://www.facebook.com/thelloise)

[@Thelloise](https://twitter.com/Thelloise)